This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

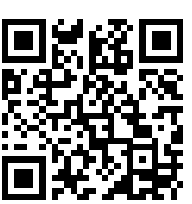

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome 45 — N° 1

REVUE D'AUVERGNE

EXCHANGE FEB 8 1932

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 238 de la collection)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

La Nécropole de la Maison-Blanche (Emile DESFORGES, Pierre-Fr. FOURNIER 1-19
A propos de Pascal (Marc DOUSSE) 20-21
Opinions de voyageurs visitant l'Auvergne au XIX[e] siècle (P. C.). 22-23
Actes de la Société des Amis de l'Université 24

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.
Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

La Nécropole de la Maison-Blanche

(Commune de Pardines)

PREMIER ARTICLE

HISTORIQUE DES FOUILLES

Le domaine de la Maison-Blanche (1) est situé sur le territoire de la commune de Pardines, près du bord du plateau qui s'étend entre Champeix et Neschers d'une part, Perrier, Meilhaud et Chidrac de l'autre, à côté de la route d'Issoire à Champeix et à peu près à mi-chemin entre ces deux localités. En cet endroit, cette route croise l'ancien « chemin ferré », aujourd'hui simple chemin rural, qui tendait de Neschers à Pont-Estrade et de là à Durbize et à Saint-Germain-Lembron (2).

En 1928, le propriétaire de la Maison-Blanche, M. Henri Emery-Abdon, en creusant dans sa cour, pour établir les fondations d'un bâtiment, découvrit des squelettes et des vases de terre. Les choses en restèrent là quelque temps. Cependant, M. Emery ne perdait point de vue sa découverte. En 1929, les travaux de l'été et de l'automne terminés, il y revint et exhuma encore des ossements, des vases et une

(1) Les bâtiments sont de construction assez récente ; ils ne sont point portés sur les cartes anciennes (atlas cantonnal de Maury, par exemple) ni au cadastre. On les appelle parfois aussi *la Nouvelle Maison-Blanche*, afin d'éviter la confusion avec *la Maison-Blanche* construite plus anciennement, également de la commune de Pardines, mais plus bas, dans la vallée de la Couze d'Issoire, à côté de la route de Perrier à Chidrac, et qui est portée, elle, sur l'atlas de Maury et au cadastre.

(2) Soit dit en passant, quelle est l'ancienneté de ce chemin ? Dans des textes de la fin du moyen âge il est appelé *le chemin de France*, ou *le grand chemin*, *iter publicum vocatum lo chami frances*, 1405, *iter gallicum*, 1439, *magnum iter*, 1438 (terrier de la luminerie d'Auzat-sous-Chalus, fol. 1 v°, 21 v°, 10 ; cf. *Bulletin de l'Auvergne*, 1930, n° 3, *Notes bibliographiques*, n° 66). L'existence d'une léproserie à Durbize, des noms de lieux comme *l'Estrade*, terroir de la commune de Pardines, *Pont-Estrade*, pont et moulin, commune de Perrier, sont aussi des indices d'ancienneté. Le nom « chemin ferré », *tsami fara*, que le même chemin porte dans les communes de Pardines, Antoingt, Bergonne et Gignat, conserve le souvenir d'un empierrement dont des vestiges sont encore discernables par endroits entre Durbize et Gignat. Mais cela prouve-t-il que le chemin fût romain, comme on l'a dit ? Du XV^e^ siècle au V^e^, il y a loin. D'une manière générale, on parle beaucoup trop facilement de « voie romaine », en se contentant souvent d'indices insuffisants. Resterait à savoir dans quelle mesure, étant donné l'usage des Romains de placer des sépultures hors des lieux habités et volontiers le long des chemins, la présence en ce lieu d'une nécropole que nous croyons pouvoir dater des IV^e^-V^e^ siècles (voir plus loin) pourrait être interprétée comme un indice de la romanité du chemin en question.

Digitized by Google

boucle de bronze (1). Depuis, les fouilles ont été poursuivies activement durant l'hiver 1929-1930 (2). Elles ont amené la découverte de 60 à 70 sépultures dans la cour, puis dans le jardin. M. Emery a installé les objets recueillis par lui dans des vitrines et il fait visiter son musée, dont il est légitimement fier, aux antiquaires comme aux simples curieux. Une nouvelle campagne de fouille vient de commencer pour l'hiver 1930-1931. On est en droit d'espérer qu'elle apportera des précisions nouvelles. Mais, sans attendre davantage, il est temps de marquer les résultats déjà acquis (3).

LES TOMBES

Les tombes sont à peu près alignées et à peu près aussi placées dans la même direction, sans parallélisme parfait cependant. Les intervalles qui les séparent ne sont pas uniformes. Par endroits, il n'y a pas plus de 60 centimètres de l'une à l'autre. Ailleurs, l'intervalle va jusqu'à 4 mètres. La profondeur non plus n'est pas uniforme. Dans la cour, si le fond de certaines fosses n'était pas à plus de 20 ou 30 centimètres au-dessous de la surface du sol, d'autres allaient jusqu'à 60 centimètres. Dans le jardin, la profondeur varie de 60 centimètres à 1 mètre. Elles sont creusées dans la terre végétale, à la surface d'un banc de gravier dont elles entament plus ou moins légèrement la couche superficielle. Aucune tombe ne contenait plus d'un squelette.

La dureté du terrain et les cailloux qui s'y rencontrent rendent souvent la fouille peu aisée et ont été cause que des objets ont été brisés lors de la découverte. Dans la cour, où les tombes ne sont parfois qu'à quelques centimètres de la surface du sol, plusieurs ont été trouvées déjà bouleversées : ossements et mobilier sans ordre et en partie brisés. Disons tout de suite que nous ne voyons aucune raison de penser que cet accident soit le fait de voleurs attirés par la richesse supposée des tombes (4). La faible profondeur où elles se trouvaient suffit à expliquer qu'elles aient été bouleversées lors de la construction des bâtiments ou

(1) *Moniteur du Puy-de-Dôme* et *Avenir du Plateau Central*, 20 nov. 1929.

(2) *Avenir*, 27 nov. 1929, 2 janv., 8 juin et 2 août 1930 ; *Moniteur*, 28 nov. et 27 déc. 1929, 8 juin 1930.

(3) Dès l'abord, il faut mettre hors de cause deux sarcophages en arkose qui sont dans la cour de la Maison-Blanche. De l'un il ne reste qu'un simple fragment. L'autre, bien conservé, sert d'abreuvoir près du puits ; le couvercle est perdu ; l'auge est plus étroite aux pieds qu'à la tête, avec deux coussinets ménagés dans la pierre pour maintenir la tête. L'origine de ces sarcophages n'est pas connue. M. Emery les a toujours vus là. En tout cas, plus récents que les tombes fouillées en 1929-1930, ils ne paraissent avoir aucun rapport avec elles.

(4) Sur les tombes dont les richesses ont excité la convoitise des voleurs au point de leur faire braver les peines applicables aux violateurs de sépultures, cf. abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, 1857, p. 143-144.

Digitized by Google

de l'aménagement de la cour. Même dans les tombes intactes, les squelettes, surtout les parties fragiles, les crânes, les cages thoraciques sont écrasés et déformés et les vases sont souvent fêlés ou brisés. Cela tient aux tassements de la terre depuis l'inhumation, déterminés notamment par les vides que la décomposition des corps et des matières périssables placées alentour a produits.

Les squelettes sont couchés sur le dos, les jambes allongées, les bras le long du corps. Dans certains cas, les sinuosités de la colonne vertébrale et la position du crâne sur les vertèbres cervicales ou sur une épaule font supposer que les cadavres n'ont point été inhumés parfaitement à plat, cou en extension et face dirigée vers le haut, mais que la partie supérieure du tronc et la tête étaient plus ou moins soulevés de telle sorte que la face regardât à peu près dans la direction des pieds. Les corps sont dirigés vers l'est, c'est-à-dire que les pieds sont à l'est et la tête à l'ouest. Cependant, cette orientation n'est pas rigoureuse : la direction des pieds oscille du sud-est au nord-est (1). Une seule exception : dans le jardin, un squelette avait été inhumé les pieds à l'ouest (tombe *c*).

Certains corps (probablement plus ou moins enveloppés dans des vêtements dont il ne reste rien) semblent avoir été enterrés à même le sol de la fosse. Du moins, il y en a auprès desquels aucun objet n'a été découvert qui fasse penser qu'ils aient été jamais enfermés dans aucune sorte de cercueil. D'autres étaient enfermés dans des cercueils de bois. Le bois s'est complètement pourri : il n'en reste qu'une mince couche de terreau noirâtre, visible par endroits autour du squelette. Mais les clous qui assemblaient les planches, ou du moins certaines d'entre elles, ont mieux résisté et quelques-uns ont été retrouvés (fig. VIII, 4-6).

D'autres fois, les corps étaient enfermés dans des espèces de coffres construits en pierres ou en morceaux de tuiles à rebords, avec ou sans chaux. Exemples :

a. Au fond, un lit de béton (constitué par de la chaux, du sable et de la brique pilée), recouvert en partie de morceaux de tuiles à rebords (de 0 m. 13 à 0 m. 18), brisées avant la mise en place. Côtés formés de dalles de pierre calcaire (3 cm d'épaisseur) ou basaltique (11 cm d'épaisseur) placées debout, hautes de 0 m. 20 à 0 m. 30. La largeur est la même aux deux extrémités de la tombe. Dans cette tombe, de même que dans la suivante, l'état des coffres, lors de la découverte, n'a point permis de se rendre compte s'ils avaient été fermés en haut par une couverture, à l'origine.

(1) Pour l'époque franque, l'abbé Cochet (*La Normandie souterraine*, 1854, *passim*, notamment p. 265) explique des variations d'orientation analogues en admettant que les inhumateurs ont suivi les variations saisonnières du soleil.

Digitized by Google

b. Au fond, dallage de dalles de calcaire et de morceaux de tuiles à rebords. Côtés et extrémités formés de dalles de calcaire, de morceaux de tuiles à rebords et d'un gros bloc d'arkose, le tout placé debout. L'ensemble a 1 m. 80 de long, 0 m. 25 à 0 m. 35 de haut et une largeur, égale partout, de 0 m. 40. Comme mobilier, cette tombe a fourni une agrafe de bronze (fig. II, 5) ; mais elle ne contenait aucun vase.

c. Le seul squelette dont les pieds étaient à l'ouest reposait sur la terre même, à l'exception de la tête, qui était appuyée sur un morceau de tuile à rebords placé sous elle obliquement. Mais au-dessus du corps, des pierres, pour la plupart des galets de rivière, de dimensions variables (les plus grosses d'une vingtaine de centimètres de diamètre) ainsi qu'un morceau de tuile à rebords (0 m. 33 sur 0 m. 26) formaient une sorte de voûte. Des traces de chaux montraient que ces pierres avaient été à l'origine liées au mortier. Mais la construction n'avait pas résisté à la pression des terres sus-jacentes et elle s'était effondrée, écrasant sous son poids le squelette. Telle qu'elle existait lors de la découverte, elle présentait une arête longitudinale, plus haute que les deux versants latéraux, et qui s'élevait à 0 m. 35 ou 0 m. 40 au-dessus des ossements. Aucun objet n'a été trouvé dans cette tombe. La fig. I représente deux aspects de la voûte déjà à demi enlevée : en *a* vue prise du sud et en

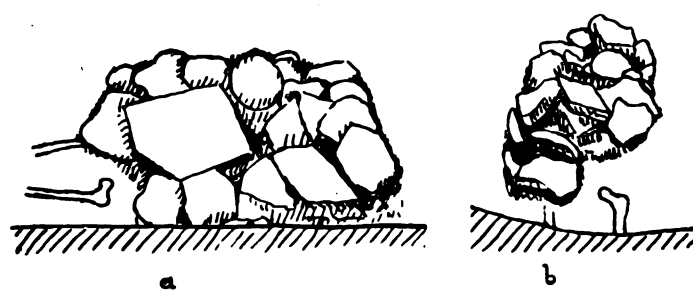

FIG. I

b vue prise de l'ouest, les deux vues étant prises de haut ; les os qui sortent de la voûte, vers l'ouest, sont les fémurs ; la partie restante mesure 1 mètre de long sur 0 m. 60 de large ; la grande dalle à peu près carrée, bien visible en *a*, est la tuile à rebords.

LE MOBILIER DES TOMBES

On vient de voir que certains corps n'ont été inhumés avec aucun mobilier dont la trace se soit conservée jusqu'à maintenant. D'autres étaient accompagnés d'un mobilier assez variable. On vient de voir également qu'une tombe n'a fourni qu'une agrafe de bronze. Quelques autres ont fourni des objets de diverses sortes. Mais, ce qu'on trouve

Digitized by Google

dans presque toutes, ce sont des vases de terre, de formes très diverses, en nombre variable, et placés principalement vers les pieds ou vers la tête, parfois aux deux endroits à la fois. Voici, à titre d'exemples, l'inventaire du mobilier de huit tombes :

aa. Trois vases : deux entre les tibias, le troisième à côté du péroné gauche.

bb. Deux vases : un entre les pieds, l'autre à côté du péroné droit.

cc. Trois vases : un entre les pieds, un autre à côté de la malléole externe gauche, le troisième à côté et à droite de la tête.

dd. Quatre vases : près des pieds, un vase noir à panse arrondie et à goulot, avec une écuelle en terre noirâtre, retirée en morceaux ; à côté et à droite de la tête, un vase à panse arrondie et à goulot, en terre rougeâtre, contenant un très petit fragment d'un objet indéterminé en os taillé, avec une cruche en terre jaunâtre, à engobe blanc, dont le goulot était brisé et qui ne contenait que de la terre de la tombe. Près des pieds, six clous de chaussure (fig. VIII, 7-8). Le bord inférieur du maxillaire inférieur reposait sur le sternum ; quant au crâne, il avait été rejeté de côté et sa base reposait sur l'articulation scapulo-humérale gauche.

ee. Vers les pieds : deux vases. Dans la région de la tête : fragments d'une tige de bronze brisée ; un petit objet en os taillé, en forme de gland et brisé ; deux bracelets de bronze ; un bracelet de lignite ; 89 perles de verroterie ; un pigeon de terre cuite (fig. VIII, 1). Le squelette était de la taille d'un enfant de dix à treize ans.

ff. Trois clous de fer : l'un sous le maxillaire inférieur, les deux autres à côté de l'épaule droite, ces deux derniers entourés d'une couche d'un terreau noirâtre, de faible épaisseur, produit de la décomposition du bois du cercueil. Sur la jambe gauche, une écuelle (fig. III, 5) contenant du sable, et sur ce sable, quelques os d'oiseau. Près des pieds, un pot à panse arrondie et une petite cruche dont le goulot et l'anse étaient brisés, ne contenant l'un et l'autre que de la terre de la tombe. Près du péroné droit, une tige de bronze terminée par une sorte de palette et brisée. Dans l'état actuel, la longueur du squelette, mesurée de la suture sagittale à l'extrémité inférieure des tibias n'est que de 1 m. 40 ; mais la colonne vertébrale présente des sinuosités et la tête est infléchie de manière à reposer sur les premières côtes et la clavicule droite, ce qui diminue la longueur.

gg. Près de la tête vingt-trois perles de verroterie, deux petits objets de bronze terminés à chaque extrémité par un crochet (fig. VIII, 2-3), une demi-sphère creuse de bronze et deux vases (l'un des deux est le n° 19, fig. III). Près des pieds, trois vases,

Digitized by Google

hh. Des traces de fer et de bronze, une pièce de monnaie de Dioclétien (nº 1 des monnaies) ; près des pieds, trois vases.

Nous donnons maintenant l'inventaire par catégories des principales pièces du mobilier recueilli dans l'ensemble des tombes fouillées jusqu'à ce jour :

A. — *Monnaies.*

Il en a été trouvé cinq :

1. Moyen bronze. Module 29 millimètres ; poids : 9 gr. 50. Droit : tête à senestre et ceinte d'un bandeau ; légende : IM [P (erator) DIOCLE] TIANVS [A] VG (ustus). Revers : le Génie du peuple romain ; légende : GE [NI] O PO [P] VLI ROMANI ; dans le champ : S F ; en exergue TR (everis). Le profil de Dioclétien est bien reconnaissable et son nom facile à compléter. La marque TR est celle de Trèves et les lettres SF sont un différent d'atelier (1). Trouvée dans la tombe *hh.*

2. Petit bronze en médiocre état de conservation trouvé tout près et à droite d'un crâne. Module 16 millimètres ; poids 1 gr. 16. Droit : tête à senestre et ceinte d'un bandeau, semble-t-il ; légende [- - -] NSTAN [- - -]. Revers : deux personnages debout, dont l'un, au moins, est ailé ; légende : VICT[- - -] AVG[- - -] ; en exergue : quelques lettres non déchiffrées, dont la première est peut-être un T (2). La comparaison du type avec une suite de monnaies assez complète devrait permettre l'identification précise. Faute de quoi, il reste incertain à quel empereur cette pièce doit être attribuée : Constantin lui-même (306-337) ? un de ses trois fils Constant Ier (337-350),Constance II (337-361),Constantin II (337-340) ? ou quelque autre ? En tout cas, l'attribution au IVe siècle ne paraît pas douteuse.

3, 4 et 5. Trois petits bronzes romains en très mauvais état de conservation et non identifiés. Modules : 16, 17 et 18 millimètres. Paraissent dater aussi du IVe siècle. Proviennent tous les trois d'une même tombe du jardin.

B. — *Agrafes de ceinture.*

Il en a été trouvé cinq. Toutes les cinq sont en bronze. A l'excep-

(1) Il s'agit d'une espèce décrite sous le nom de *pecunia major* ou *majorina* par E. Babelon (*Traité des monnaies grecques et romaines*, Ire partie, t. I, 1901, col. 608, 1039), frappée entre la réforme monétaire de Dioclétien, en 296, et son abdication en 305. Cf. aussi A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, t. I, *Monnaies frappées en Gaule*, 1912, pp. 138, 166.

(2) A en juger d'après le module et le poids, il s'agirait de l'espèce décrite par Babelon (*op. cit.*, col. 614) sous le nom de demi *centenionalis*, abondante à partir de Constantin. S'il y a bien un T à l'exergue, il s'agirait encore ici d'une pièce frappée à Trèves, où l'on en a frappé une grande quantité sous Constantin (Babelon, *id.*, col. 1039).

Digitized by Google

tion d'une (nº 1), elles présentent par endroits, à la surface, une teinte grise, plombée et brillante, qui paraît due à l'étamage (1).

1. Boucle représentant deux animaux (poissons, serpents ou dragons ?) fortement stylisés et joints par la bouche (fig. II, 1). Le revers est concave. L'ardillon manque ; des traces de rouille sur la barre qui relie les queues des animaux donnent à penser qu'il a pu être en fer, au moins partiellement. Dimensions : $0{,}039 \times 0{,}040$.

2. Boucle et plaque (fig. II, 2). La boucle représente également deux animaux (poissons, serpents ou dragons ?) stylisés et unis par la bouche (2). L'ardillon, ici comme dans les trois agrafes suivantes, est en bronze, lui aussi (la figure représente l'ardillon rabattu en arrière sur la plaque). La plaque est percée de trois trous allongés et rétrécis vers le tiers de leur longueur. Les corps des animaux et les surfaces planes de la plaque sont ornés d'œils de perdrix, ornements consistant en circonférences gravées en creux avec un point au centre (3). Au revers de la plaque, deux des quatre rivets qui la fixaient à la ceinture sont conservés. Dimensions de l'ensemble : $0{,}056 \times 0{,}036$.

3. Boucle unie, presque ronde, avec plaque (fig. II, 4). La plaque se compose de deux lames, entre lesquelles l'extrémité de la ceinture s'insérait. La lame antérieure, seule visible quand la ceinture était portée, est ornée de circonférences concentriques gravées en creux, correspondant aux trois tenons rivés par lesquels la ceinture était assujettie entre les deux lames. Dimensions de l'ensemble : $0{,}043 \times 0{,}034$. Avec cette agrafe a été trouvée une plaque de bronze lancéolée, terminée à une extrémité par une boule, pourvue à l'autre d'un petit tenon rivé, qui a dû servir à fixer l'objet (fig. II, 3 *a-b*), et ornée d'œils de perdrix : un seul sur une face, six en croix sur l'autre. Dimensions : $0{,}055 \times 0{,}024$ (4).

4. Boucle unie, à double renflement rappelant vaguement la forme du chiffre 8 (fig. II, 6). Dimensions : $0{,}027 \times 0{,}054$ (5).

---

(1) Les barbares ont fréquemment étamé leurs agrafes de bronze. Cf. abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, p. 209 ; Barrière-Flavy, *les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècles*, Toulouse, 1901, t. I. p. 183.

(2) Ce type en forme d'animaux joints par la bouche est donné comme caractéristique des boucles romaines par Barrière-Flavy, *Arts industriels*, t. I p. 146. Cependant le même auteur décrit une boucle de ce type trouvée dans une tombe visigothe (Barrière-Flavy, *Etudes sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France*, 1893, p. 73 et pl. XXIX, fig. 4).

(3) Ce motif d'ornement est très répandu sur les objets provenant des barbares (Barrière-Flavy, *Etudes sur les sépultures*, p. 71).

(4) Frédéric Moreau, *Collection Caranda*, 1877 et années suivantes, t. III, pl. 65 nouvelle série, nº 6, a publié une agrafe d'un type analogue avec un « ornement » analogue.

(5) Frédéric Moreau, *id.*, t. II, pl. 39 nouvelle série, a publié une boucle de bronze du même type, trouvée dans une sépulture romaine.

Digitized by Google

5. Boucle ovale et unie (fig. II, 5 *a-d*), recueillie dans la tombe *b*, au niveau du bassin du squelette. Dimensions : 0,036 × 0,047 ; longueur de l'ardillon 0,048. La goupille qui servait à assujettir la face postérieure de l'ardillon à la ceinture est brisée ; il n'en reste qu'une faible saillie rouillée, ce qui donne à penser que la goupille a pu être en fer. A côté de la boucle se trouvaient trois petites plaques-goupilles de bronze, qui

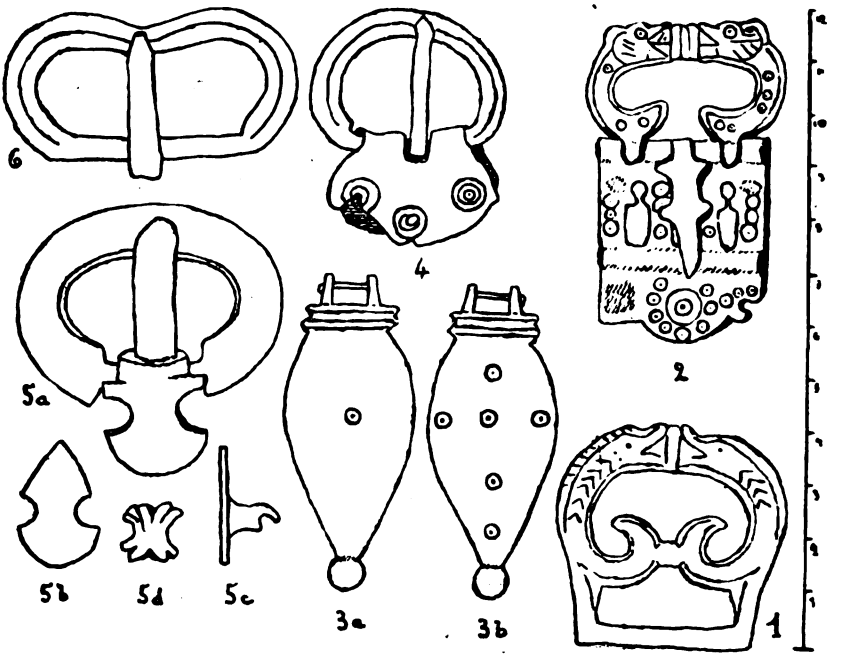

FIG. II

servaient à maintenir l'extrémité de la ceinture repliée afin d'y assujettir la boucle (1) : deux appartiennent au type représenté de face en *b* (21 mm sur 14 mm) et de profil en *c* (afin de montrer la disposition de la goupille) ; la troisième est du type représenté de face en *d* (10 mm sur 11 mm) (2).

(1) Abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, pp. 169, 171, 174, 191, 192, et *la Normandie souterraine*, p. 279. Barrière-Flavy, *Etudes sur les sépultures*, p. 61. Voir dans Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, t. III, p. 105, un dessin montrant très clairement le mode d'attache des agrafes de ce genre (reproduit par Dom H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, art. *ceinture*, t. II, 2, col. 2785).

(2) Ce type d'agrafe est extrêmement répandu. Viollet-le-Duc l'attribue à « la première époque mérovingienne », v^e^ siècle (*Dict. rais. du mobilier*, t. III, p. 105). D'autres ont pensé qu'il serait spécifiquement franc. A quoi Barrière-Flavy (*Etudes sur les sépultures*, p. 61, et *les Arts industriels des peuples barbares* t. I, p. 138) objecte qu'on le rencontre dans toute la Gaule et qu'étant le plus simple et par conséquent le moins coûteux, « il dut être pratiqué par tous les barbares de condition inférieure ». Nombreux dessins de boucles de ce type dans Frédéric Moreau, *Collection Caranda*, *passim*, notamment t. I, pl. 33.

Digitized by Google

C. — *Vases.*

Quatre-vingt-quatorze vases ont été retirés des tombes entiers ou en fragments assez importants. D'autres, dont nous ne saurions préciser le nombre (peut-être trois ou quatre dizaines), n'ont été retirés qu'en débris. La plupart sont en terre. Quelques-uns sont en verre blanc (tous brisés), vert (n° 53) ou bleu (n° 33). Les vases en verre, d'une matière plus fragile et d'ailleurs très minces, ont été presque tous extraits en débris ; deux seulement ont pu être conservés (nos 33, 53) ; encore un seul est-il entier. Les vases en terre sont de pâtes et de formes très variées : cinq sont en terre rouge et lustrée, dite sigillée, tous unis (nos 1, 32, 39, 40, 58) (1) ; un seul est en pâte blanche, recouverte d'une glaçure jaune, avec ornements en relief (n° 55) (2) ; quelques-uns sont en terre jaunâtre, recouverte à l'extérieur d'un engobe blanc (nos 19, 46) ; d'autres sont en terre fine, d'un blanc plus ou moins grisâtre à l'intérieur et noire à l'extérieur (nos 3, 5, 8, 9, 10, etc.) ; la plupart sont en terre commune rougeâtre, jaunâtre, grisâtre ou noirâtre, sans enduit, parfois noircie par la fumée (nos 4, 6, 7, 11, 13, 14, etc.) ; trois sont ornés de dessins en creux (nos 50, 56, 57) (3).

Nous n'entreprendrons point de décrire en détail tous ces vases. En pareille matière, une description n'est guère utile que si elle peut se référer à un catalogue de types établi d'avance (tel que, par exemple, pour les vases en terre sigillée, celui de Dragendorff, complété par Déchelette). Hormis ce cas, elle verse facilement dans le galimatias ; la meilleure ne vaut pas un simple dessin ; même médiocre, il est à la fois plus clair et plus précis. Nous nous contenterons donc de publier un choix de cinquante-six dessins de vases (fig. III-VII), accompagnés de brèves précisions complémentaires : nature de la pâte, coloration, dimensions (quand nous donnons le diamètre, il doit être entendu d'une surface extérieure à l'autre, en y comprenant, par conséquent, l'épaisseur de la paroi ou des lèvres), etc. En outre, nous décrivons sommairement deux vases (nos 57 et 58) sans en publier le dessin. Nous croyons que ce choix n'omet aucun des vases qu'on peut regarder comme les plus importants ou les plus typiques.

1. Pâte fine, rouge assez pâle, avec traces de lustre rouge ; ce vase, un des premiers découverts, a été brossé fortement, ce qui a enlevé presque tout le lustre. Sur le dessin le vase paraît apode ; en fait, il est

(1) On admet que la fabrication de cette poterie a dû cesser au IIIe siècle (Déchelette, *les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. I, p. 187 ; Cagnat et Chapot, *Archéologie romaine*, t. II, p. 453).

(2) Fabrication de l'époque romaine (Déchelette, *id.*, t. I, pp. 41-63 ; Cagnat et Chapot, *id.*, t. II, p. 450).

(3) Sur les vases à décor creux estampé, voir Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 328 et suivantes.

Digitized by Google

Fig. III

cependant pourvu d'un pied, que la planche empêche de voir. Il figure au premier rang, bien reconnaissable à sa teinte claire, sur la photo-

Digitized by Google

graphie publiée par *l'Avenir du Plateau Central*, 20 novembre 1929. Hauteur 0,052. Diamètre à l'ouverture 0,13.

2. Pâte assez fine, jaune rosâtre, sans enduit. Sans pied. Hauteur 0,073. Diamètre à l'ouverture 0,156.

3. Pâte fine, blanchâtre, à surface noire et polie. Pourvu d'un pied. Hauteur 0,072. Diamètre à l'ouverture 0,163.

4. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Trois pieds. Hauteur 0,063. Diamètre à l'ouverture 0,16.

5. Pâte fine, blanchâtre, à surface noire et polie. Pourvu d'un pied. Hauteur 0,065. Diamètre à l'ouverture 0,145. Provient de la tombe *ff*.

6. Pâte grossière, grise, à surface noire. Pourvu d'un pied. Hauteur 0,067. Diamètre à l'ouverture 0,142.

7. Pâte assez grossière, grise, à surface noire. Sans pied. Hauteur 0,072. Diamètre à l'ouverture 0,172.

8. Pâte fine, gris cendré, à surface noire et polie. Pourvu d'un pied. Hauteur 0,063. Diamètre à l'ouverture 0,144. Diamètre du pied 0,056. Sur la surface extérieure, au fond, marque de propriété ou d'usage inscrite dans la circonférence du pied et gravée à la pointe après cuisson (fig. VII, 8 ; le pointillé indique la circonférence interne du pied).

9. Pâte fine, gris cendré. Pourvu d'un pied. Hauteur 0,063. Diamètre à l'ouverture 0,142.

10. Pâte fine, gris blanc, à surface noire. Hauteur 0,072. Diamètre à l'ouverture 0,176.

11. Pâte assez grossière, blanchâtre, sans enduit. Hauteur 0,108. Circonférence maxima 0,35. Diamètre à l'orifice 0,092.

12. Pâte assez fine, rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,120. Circonférence maxima 0,318. Diamètre à l'orifice 0,065.

13. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu. Hauteur 0,111. Circonférence maxima 0,315. Diamètre à l'orifice 0,091.

14. Pâte grossière, grise, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu ; marque de rouille sur la panse. Hauteur 0,108. Circonférence maxima 0,38. Diamètre à l'orifice 0,098.

15. Pâte assez fine, grise, sans enduit. Le vase, déformé avant la cuisson, ne tient pas d'aplomb sur son pied. Hauteur 0,153. Circonférence maxima 0,34. Diamètre à l'orifice 0,04.

16. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,133. Circonférence maxima 0,28. Diamètre à l'orifice 0,048.

Digitized by Google

17. Pâte grossière, jaunâtre, sans enduit. Hauteur 0,157. Circonférence maxima 0,355. Diamètre à l'orifice 0,03.

18. Pâte assez grossière, jaune rosâtre, sans enduit. Hauteur 0,25. Circonférence maxima 0,455. Diamètre à l'orifice 0,042.

19. Pâte assez fine, gris jaunâtre, engobe blanc à l'extérieur ; trois bandes peintes en ocre rouge, l'une autour de la partie la plus large de la panse, les deux autres autour du goulot. Hauteur 0,26. Circonférence maxima 0,44. Diamètre à l'orifice 0,04. Trouvé près de la tête du squelette dans la tombe *gg*.

20. Pâte assez grossière, gris noirâtre, sans enduit. Avait une anse, qui a été brisée. Hauteur 0,145. Circonférence maxima 0,365. Diamètre à l'orifice 0,057.

21. Pâte assez fine, grise, sans enduit. Goulot ébréché. Hauteur 0,16. Circonférence maxima 0,39.

22. Pâte grossière, grise, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu. Hauteur 0,088. Circonférence maxima 0,35. Diamètre à l'orifice 0,092.

23. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,094. Circonférence maxima 0,33. Diamètre à l'orifice 0,085.

24. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,114. Circonférence maxima 0,38. Diamètre à l'orifice 0,094.

25. Pâte grossière, grise, sans enduit. Hauteur 0,096. Circonférence maxima 0,375. Diamètre à l'orifice 0,095.

26. Pâte fine, gris jaunâtre, sans enduit. Hauteur 0,163. Circonférence maxima 0,392.

27. Pâte assez grossière, gris rougeâtre, sans enduit. Brisé : la partie supérieure manque. Circonférence maxima 0,29.

28. Pâte grossière, grise, sans enduit. Hauteur 0,090. Circonférence maxima 0,310. Diamètre à l'orifice 0,085.

29. Pâte fine, gris blanchâtre, à surface extérieure noire et polie. Brisé : la partie supérieure manque. Circonférence maxima 0,36.

30. Pâte grossière, gris rougeâtre, sans enduit. Brisé : une partie de la panse et de l'orifice manque. Hauteur 0,128.

31. Pâte grossière, grise, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu. Hauteur 0,097. Circonférence maxima 0,36. Diamètre à l'orifice 0,10.

32. Pâte fine, rouge assez clair, à lustre rouge ; des cinq vases ou fragments de vase en terre dite sigillée, c'est celui dont le lustre est le mieux conservé. Trois morceaux, trouvés séparément dans une des tombes bouleversées de la cour, en ont permis la reconstitution presque intégrale. Hauteur 0,046. Diamètre à l'ouverture 0,093.

Digitized by Google

33. Verre bleu, Brisé par le milieu à l'extraction. Hauteur 0,065. Diamètre approximatif à l'ouverture 0,12. Contient des os d'oiseau.

34. Pâte grossière, rougeâtre, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu. Incomplet. Hauteur 0,067. Diamètre à l'ouverture 0,156.

35. Pâte grossière, jaune rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,039. Diamètre à l'ouverture 0,14.

36. Pâte grossière, noirâtre, sans enduit. Hauteur 0,043. Diamètre à l'ouverture 0,156.

37. Pâte grossière, rouge jaunâtre, sans enduit. La panse est éventrée. Hauteur 0,142. Circonférence maxima 0,34.

38. Pâte grossière, rouge jaunâtre, sans enduit. Hauteur 0,055. Diamètre à l'ouverture 0,12.

39. Pâte fine, rouge clair, à lustre rouge très effacé. Hauteur 0,043. Diamètre à l'ouverture 0,125. Légèrement ébréché.

40. Pâte fine, rouge clair, à lustre rouge conservé par plaques. Hauteur 0,055. Diamètre à l'ouverture 0,125.

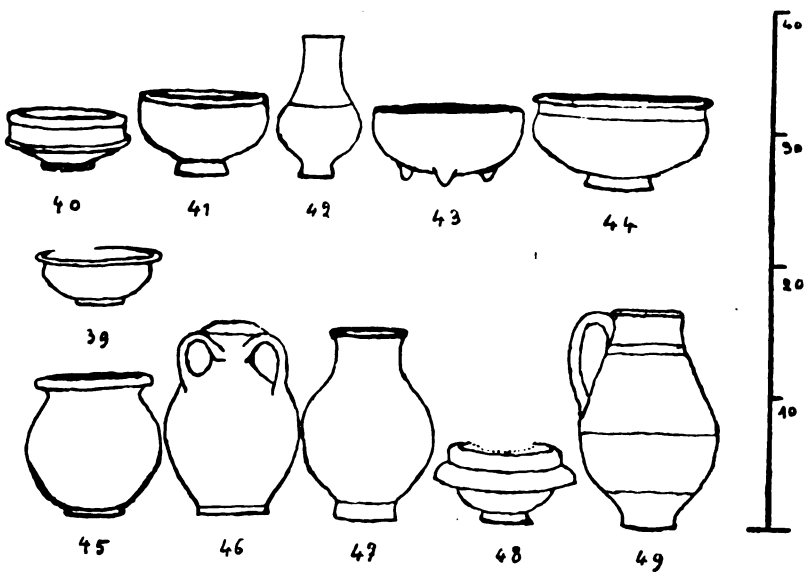

Fig. IV

41. Pâte grossière, gris noirâtre, sans enduit. Hauteur 0,080. Diamètre à l'ouverture 0,132.

42. Pâte assez fine, gris blanchâtre, à surface gris plus foncé et polie. Hauteur 0,11. Circonférence maxima 0,26.

Digitized by Google

43. Pâte grossière, grise, à surface noire. Trois pieds. Hauteur 0,073. Diamètre à l'ouverture 0,156.

44. Pâte assez fine, gris blanchâtre, à surface noire et polie. Hauteur 0,088. Diamètre à l'ouverture 0,175.

45. Pâte grossière, jaunâtre, sans enduit. Surface extérieure noircie au feu. Hauteur 0,130. Circonférence maxima 0,40. Diamètre à l'orifice 0,115.

46. Pâte assez fine, jaune rougeâtre, engobe blanc à l'extérieur. Hauteur 0,180. Circonférence maxima 0,40. Diamètre à l'orifice 0,045.

47. Pâte grossière, gris rougeâtre, sans enduit. Hauteur 0,175. Circonférence maxima 0,39. Diamètre à l'orifice 0,074. Orifice ébréché.

48. Pâte fine, grisâtre, à surface noire et polie. Hauteur 0,070. Diamètre à l'ouverture 0,108. Ebréché.

49. Pâte assez fine, rouge jaunâtre, sans enduit. Hauteur 0,20. Circonférence maxima 0,39. Diamètre à l'orifice 0,070.

50. Pâte assez grossière, gris foncé, sans enduit. Orné d'un rang de feuilles empreintes en creux. Le pied et une partie de la panse manquent. Hauteur dans l'état actuel 0,15. Diamètre à l'orifice 0,048.

51. Pâte assez grossière, grisâtre, avec traces d'engobe brun rougeâtre. Hauteur 0,15. Circonférence maxima 0,385. Diamètre à l'orifice 0,073. Sur le col, huit lettres capitales, gravées à la pointe, après cuisson. Photographie dans *l'Avenir du Plateau Central*, 2 août 1930.

52. Vase à trois pieds. Pâte assez fine, grise, sans enduit. Hauteur 0,077. Diamètre à l'orifice 0,15.

53. Verre vert. Hauteur 0,12. Circonférence maxima 0,26.

54. Pâte fine, jaunâtre, sans enduit. Hauteur 0,15. Circonférence maxima 0,48.

55. Gourde plate à deux anses (n° 63 de la classification de Déchelette), formée de deux moitiés moulées séparément, puis collées pour la cuisson. Elle a été brisée à l'extraction ; mais elle a pu être reconstituée en grande partie ; entre autres fragments qui n'ont pu être remis en place, il manque une anse. Pâte fine, mince, blanche, recouverte à l'extérieur d'une glaçure jaune. Panse ornée de reliefs moulés, les mêmes sur chaque face : fleur à cinq pétales, étoile à huit rais, point circulaire inscrit dans un quadrilatère, figure peut-être mal venue et indéterminée. Hauteur totale 0,14. Diamètre de la panse 0,12. Photographie dans *l'Avenir du Plateau Central*, 2 août 1930.

56. Pâte fine, gris blanchâtre, à surface noire et polie. Orné d'une ligne ondulée accompagnée de deux rangées de gros points, le tout en creux (un fragment de ce motif d'ornement est représenté grandeur

Digitized by Google

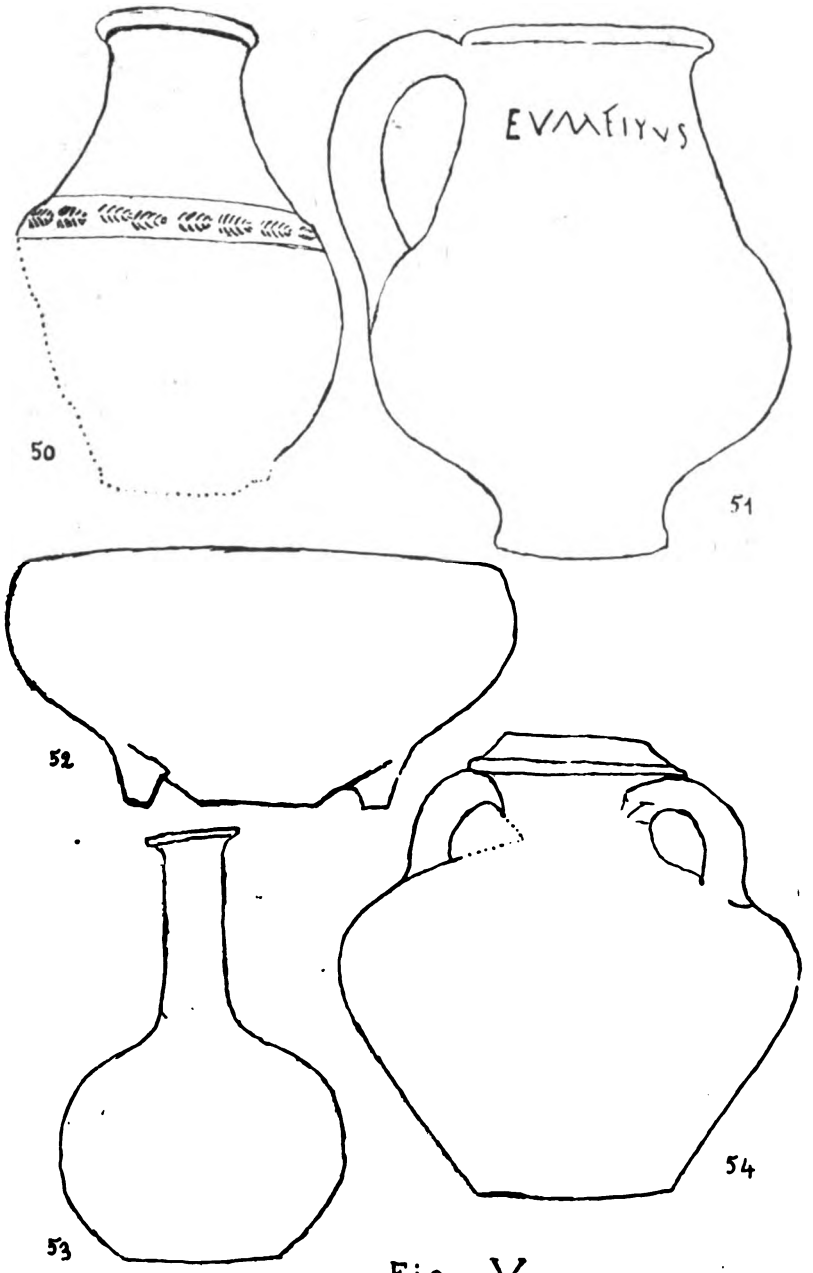

FIG V
(échelles differentes)

Digitized by Google

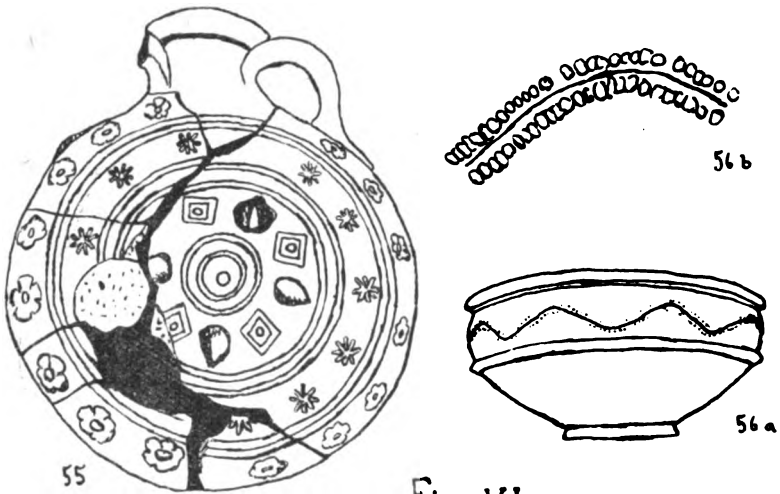

Fig. VI
(échelles différentes)

naturelle fig. VI, 56 *b*). Hauteur 0,073. Diamètre à l'ouverture 0,158. Diamètre du pied 0,059. Sur la surface extérieure, au fond, marque de propriété ou d'usage inscrite dans la circonférence du pied et gravée à la pointe après cuisson (fig. VII, 56 ; le pointillé indique la circonférence interne du pied).

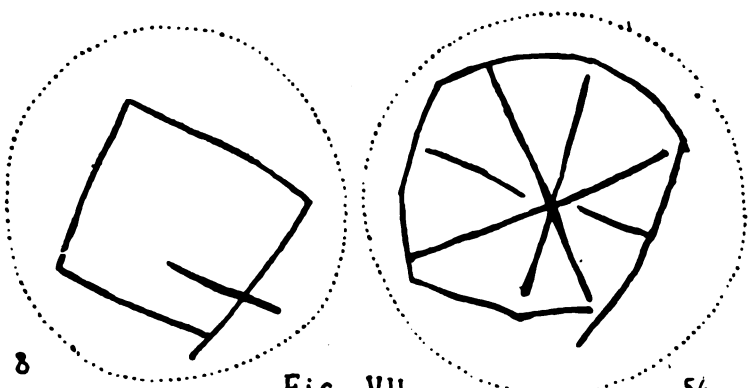

Fig. VII
(grandeur naturelle)

57. Pâte assez fine, grise, à surface extérieure noire. Forme très voisine de celle du nº 56. Orné, comme lui, d'une ligne ondulée accompagnée de deux rangées de gros points, le tout en creux. Hauteur 0,073. Diamètre à l'ouverture 0,138. Brisé en deux morceaux.

Digitized by Google

58. Petit vase à pied. Pâte rouge, avec lustre rouge. Brisé : il n'en reste que le pied et le fond.

D. — *Contenu des vases.*

Beaucoup de vases ne contenaient plus autre chose que de la terre dans laquelle ils ont été trouvés. Mais plusieurs contenaient des ossements d'animaux. Par exemple : une extrémité inférieure de tibia, une astragale et un calcanéum d'un mammifère de taille moyenne dans un pot à panse arrondie ; deux vertèbres d'un mammifère jeune (points d'ossification non encore soudés) dans un autre pot de forme analogue ; os d'oiseau dans le vase de verre nº 33. Dans certains cas, les ossements reposaient sur un lit de sable : il en était ainsi pour des os d'oiseaux trouvés dans deux écuelles à ouverture large (l'une des deux est le nº 5, provenant de la tombe *ff*). Deux autres écuelles du même genre avaient aussi le fond garni d'un lit de sable, mais il n'y avait rien sur ce sable. Dans la tombe *cc*, un petit objet d'os taillé a été trouvé dans un vase.

E. — *Objets divers de terre et de verroterie.*

1. Pigeon en terre cuite gris clair (fig. VIII, 1). Hauteur 0,08. Provient de la tombe *ee*.

2. Quatre-vingt-neuf perles de verre, cylindriques ou arrondies et de dimensions variées (les plus grandes mesurant 9 mm et les plus petites 2 mm) : 68 bleues, 19 vertes, 2 blanches. Proviennent de la même tombe *ee*.

3. Vingt-trois perles de verre bleu ou vert, polyédriques ou cylindriques, de dimensions variées (les plus grandes mesurant 8 mm et les plus petites 3 mm.) Trouvées près de la tête dans la tombe *gg*.

4. Trois perles de verre bleu, polyédriques, mesurant 10 à 12 mm. Trouvées ensemble dans une même tombe.

F. — *Objets divers de métal.*

1. Lamelle de bronze très mince, étroite (80 mm × 15 mm), pourvue d'un anneau de même métal (2 mm d'épaisseur et 2 cm de diamètre) à une extrémité ; brisée à l'extraction.

2. Tige de bronze terminée par une sorte de palette très mince et brisée. Trouvée près de l'extrémité inférieure du péroné droit d'un squelette, à côté de deux vases.

3. Autre tige de bronze terminée par une palette ovale et très mince, qui, en raison de l'oxydation, n'a pu être conservée. Longueur totale de l'objet 0,085. Longueur de la palette 0,045. Largeur de la palette 0,023. Reposait avec deux vases, sur les pieds du squelette dans la tombe *ff*.

4. Deux petits objets allongés, en bronze, terminés à chaque extrémité par un crochet (fig. VIII, 2-3). Longueur 0,026 et 0,022. Trouvés près de la tête, dans la tombe *gg*.

Digitized by Google

5. Demi-sphère, creuse, de bronze, ornée sur sa convexité de circonférences concentriques gravées en creux. Diamètre 0,029. Trouvée aussi près de la tête dans la même tombe *gg*.

6. Deux bracelets minces et plats en bronze, provenant de la tombe *ee*. L'un est brisé ; l'autre mesure 0,052 de diamètre.

7. Trois autres bracelets, minces et plats, en bronze. Diamètre 0,055 à 0,060. Deux sont brisés.

8. Six petits clous de fer, à tête légèrement convexe (fig. VIII, 7-8). Longueur 0,015 à 0,02. Diamètre de la tête 0,007 à 0,010. Trouvés vers les pieds de la tombe *dd*. Ce sont des clous de chaussure (1).

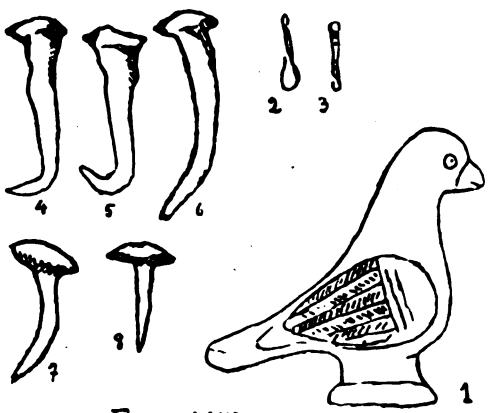

FIG. VIII

(échelles différentes)

9. Des clous de fer à tête large et convexe (fig. VIII, 4-6). Diamètre moyen de la tête 0,020 à 0,025. Longueur totale moyenne 0,060 à 0,085. En règle générale, ils se trouvent autour des squelettes, parfois dans une couche de terreau noirci par la décomposition du bois du cercueil (voir tombe *ff*). Plusieurs ont la pointe rivée à 0,040 ou 0,045 de la tête, ce qui correspond à l'épaisseur des planches des cercueils qu'ils assemblaient.

10. Un objet indéterminé, en fer, très rouillé, dont il ne reste qu'une extrémité entourée d'un anneau de même métal, large et épais.

G. — *Objets en os.*

Ils sont mal conservés, comme la plupart des ossements eux-mêmes. Ce sont une espèce de petit gland avec queue brisée, provenant de la tombe *ee*, et un petit objet indéterminé trouvé dans un vase de la tombe *dd*.

(1) Cf. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, t. I, 2, p. 850 ; Cagnat et Chapot, *Archéologie romaine*, t. II, p. 320 ; Fr. Moreau, *Collection Caranda*, t. II, pl. 40 nouvelle série ; A. Audollent, *les Tombes romaines à inhumation des Martres-de-Veyre* (extr. des *Mém. prés. par divers savants à l'Académie des inscriptions*, t. XIII), 1923, p. 42.

Digitized by Google

H. — *Objet en pierre.*

Bracelet en une sorte de lignite (1). Section circulaire. Epaisseur 6 mm. Diamètre 0,05 environ. Brisé. Provient de la tombe *ee*.

INTERPRÉTATION

Le mobilier des tombes fouillées jusqu'à ce jour ne donne pas à penser que ceux qui y ont été déposés après leur mort aient dû être très riches de leur vivant. Elles n'ont fourni aucune arme, aucun outil professionnel, aucun objet propre, semble-t-il, à déceler la situation sociale des morts. Appartenaient-ils à la population agricole de la région ? Cela paraît assez vraisemblable, sans qu'il soit possible de l'établir de façon positive.

Leur religion ? Aucune trace de crémation n'a été découverte. Ils inhumaient leurs morts sans les brûler. Le nombre des vases dans certaines tombes, surtout la présence de vestiges d'aliments dans plusieurs d'entre eux, une pièce de monnaie trouvée près de la tête d'un mort, et peut-être tombée de sa bouche, sont des indices de paganisme. Indices imparfaitement sûrs, toutefois, car certains usages, païens à l'origine, ont pu durer un temps plus ou moins long chez des chrétiens, par simple habitude et après avoir perdu plus ou moins complètement leur signification primitive (2). En tout cas, aucun indice positif de christianisme n'a été découvert.

La date de la nécropole ? Le *terminus a quo* est fourni par les vases, qui pour la plupart paraissent romains, notamment par la poterie sigillée rouge et par la gourde blanche à glaçure jaune (antérieures à la fin du IIIe siècle probablement), ainsi que par les monnaies (dernières années du IIIe siècle et IVe siècle.) Mais ces vases ont pu n'être enterrés qu'un temps plus ou moins long après leur fabrication. Quant aux monnaies romaines, il est bien connu que ce sont elles qu'on trouve en majorité dans les tombes barbares (3).

D'autre part, malgré certains objets de bronze qui, par leur forme ou par leur ornementation, rappellent l'art des barbares établis en Gaule, rien n'autorise à penser que l'usage de cette nécropole ait dû se prolonger très avant en pleine époque barbare. L'attribution aux IVe-Ve siècles paraît la plus plausible.

Emile DESFORGES.

Novembre 1930. Pierre-Fr. FOURNIER.

(1) Substance noirâtre, lamellaire, opaque, brûlant facilement, en laissant un résidu très noir, qui conserve la forme des fragments (détermination par M. Dangeard). Frédéric Moreau a trouvé dans ses fouilles une cinquantaine de bracelets en lignite et il en a publié cinq : *Collection Caranda*, t. IV, pl. 115 nouvelle série.

(2) Cf. M. Prou, *la Gaule mérovingienne*, p. 268. Le Blant, *Nouveau recueil d'inscriptions chrétiennes de la Gaule* (*Collection de documents inédits*), p. XIV, cite une pièce de monnaie trouvée dans la bouche d'un mort, bien qu'il parut avoir été chrétien, à en juger d'après d'autres indices.

(3) Abbé Cochet, *la Normandie souterraine*, pp. 31, 221, 286, et *Notice sur les fouilles de Londinières* (*Bulletin monumental*, 1848, t. XIV), p. 531.

Digitized by Google

A propos de Pascal

(Quelques Perles)

On lit dans « *Les Entretiens des Amis de Pascal* » (N° de Mai-Juin 1928, Tome IV, n° 15, page 181), sous le titre : « *L'enfant sublime et son milieu familial* » un article de Monseigneur A. de la Valette-Monbrun, directeur de cette publication, où se trouve la phrase suivante :

« C'est dans la rue des Gras, qu'était située la maison où il vit le « jour ; la demeure familiale se trouvait à proximité de l'imposante ca- « thédrale gothique, qui domine toute la ville, et l'on peut supposer que « bien des fois le jeune Blaise arrêta sa vue émerveillée sur les deux « hautes tours de l'édifice qui pointent désespérément vers le ciel, comme « un appel de l'âme humaine, criant à Dieu sa misère et postulant « de toutes ses forces le secours d'En-Haut. »

Tout le monde sait à Clermont que les tours et les flèches de la Cathédrale sont une œuvre moderne : commencées sous la direction et les plans de Viollet-Le-Duc en 1874, elles furent seulement terminées vers 1890.

Au temps de Pascal il n'y avait qu'une façade romane datant de l'évêque Etienne II (X^e siècle), dont le P. Ph. Gobillot dans son ouvrage « *La Cathédrale de Clermont* » dit qu'elle était « lézardée, lépreuse, rongée de lierre et d'autres plantes parasites ; depuis longtemps ses deux tours trapues menaçaient ruine . . . »

Elle manquait donc de cet élan inspirateur du génie, qu'a présumé un peu légèrement l'éminent pascalien, sans doute peu familiarisé avec le passé de notre ville et, trop pressé par son horaire pour examiner attentivement une façade, qui, malgré sa création par Viollet-Le-Duc, se révèle vite une œuvre moderne aux regards de l'observateur.

Mais qui sait ? Peut-être y a-t-il là pour un pascalisant de l'avenir le sujet d'une étude de plus sur notre illustre compatriote : « De « l'influence de Viollet-Le-Duc sur la pensée de Pascal. » . . .

***

Il y a peut de temps paraîssait aussi, un roman de M^elle Lya Berger « *Les Sources Ardentes* », qui obtint le « Grand Prix de Littérature Spiritualiste ». Récompense assurément méritée, mais qui n'aurait

Digitized by Google

rien perdu à posséder une documentation plus exacte des lieux où a été placée l'action de ce roman, et en particulier Clermont.

Bornons nous, parmi un fourmillement d'inexactitudes (1) à celle-ci qui concerne les origines du plus grand des Auvergnats :

« C'est alors que Catherine qui était allée faire, un jour ses dévo-« tions à Notre-Dame du Port, la Vierge Noire de la célèbre église « clermontoise, bâtie sur l'emplacement du lieu où le Pape Urbain II « prêcha la première croisade (? !), fut troublée en ses oraisons par « les plaintes d'un tout petit enfant . . . »

« C'était un bébé abondonné . . . On fit baptiser la petite. Comme « elle avait été recueillie dans la chapelle de la Vierge et auprès de « la maison habitée jadis par Pascal . . . On l'appela Marie-Pascaline. » (pp. 41-42)

La maison de Pascal voisine de l'église N.-D. du Port !

Il est vraiment affligeant de voir un auteur qui prétend rattacher son sujet au souvenir d'un homme illustre entre tous, étaler une ignorance aussi complète des origines de celui-ci . . .

Faute de renseignements sûrs, au sujet de la maison de Pascal, il eut été préférable de rester dans le vague.

Sans doute Mlle Lya Berger n'a-t-elle pas pensé que des Clermontois liraient son livre ; quant aux autres lecteurs qu'importe le plus ou le moins d'exactitude des détails topographiques !...

Marc DOUSSE.

---

(1) Prenons cependant la page 256 : « Devant le Pascal de bronze qui domine « le square Gaillard, l'une des Pensées du génial Janséniste lui revient en mémoire... « Elle adresse un sourire confiant au clocher hexagonal de N. D. du Port qui, « à l'arrière plan, domine l'essaim pressé des vieux toits... La voiture descend « la pente Montlosier et par la rue des Jacobins gagne la longue avenue de la « République... »

Le « Pascal de bronze » domine bien le square qui porte son propre nom, mais du carrefour que nous appelons place Gaillard, et qui prolonge ce jardin public, la statue ne peut être aperçue que lorsque les arbres sont dépouillés de leur feuillage ; et sa faible élévation ne permet nullement de dire qu'elle domine ce quartier...

Mais c'est là un mince détail : que dire de cette jeune fille, aux yeux si perçants, qu'elle peut apercevoir le clocher de N. D. du Port, bien qu'elle se trouve au square Blaise Pascal ?...

On est dans la stupeur à ce détail inouï, et on en revient à peine en descendant « la pente Montlosier » qui nous semble, à nous Clermontois, l'une des voies les plus planes de notre ville !

Digitized by Google

Opinions de Voyageurs visitant l'Auvergne au XIX^e siècle

La conférence de M^elle Hèlène Dufresne dont nous avons succintement résumé la matière n'est pas de celles dont on puisse égaler le charme par un compte-rendu raccourci et ce serait trahir l'auteur que de reproduire à défaut de son texte intégral une paraphrase ou un comprimé de sa substance. Obligés par la nécessité de notre composition à ne donner que quelques lignes de ce travail intéressant à plus d'un titre, nous pensons devoir en extraire les citations originales qui sont le meilleur fruit des lectures de notre collègue. M^elle Dufresne qualifie de sensitifs un certain nombre de voyageurs et range les autres dans la catégorie des visuels. Nous n'avons pas à examiner jusqu'à quel point cette assertion peut être fondée, ni s'il se pourrait ajouter quelque rubrique où caser George Sand et Balzac dont un auditeur attentif mais non point acerbe, regrettait l'absence parmi la nomenclature des touristes auvergnats au XIX^e siècle, accordons toutefois que M^elle Dufresne a su apercevoir parfaitement Chateaubriand, Delécluze, Taylor et Michelet parmi le groupe le groupe des sensitifs. Elle démèle malicieusement dans l'œuvre du Noble romantique qu'il n'est monté au Puy de Dôme que " par pure affaire de conscience " et y a trouvé une difficulté de respirer pire qu'aux Alleghanis " et aux Hautes Alpes de Savoie ". Ce ne sont là que vétilles, direz vous, mais quand il s'agit de confronter un grand homme avec le Puy de Dôme il n'y a pas de détails oiseux.

Delécluze qu'on aurait pensé voir classé parmi les visuels puisqu'il est peintre, a laissé des mémoires séniles qui le repoussent avec les sensitifs. Il le mérite si l'on en juge par les larmoyantes confessions qu'il a mises dans la bouche de son pseudonyme : « Les montagnes du « Cantal qui avaient produit tant d'effets sur son imagination quand il « les parcourait, semblaient déjà s'évanouir comme des ombres et cette « idée près de retourner à Paris, le fit entrer dans les réalités de la vie. « De réflexion en réflexion, il fut conduit à se demander quel sens, quel « but, avait le voyage qu'il venait de faire, quelle espèce de profit il en « pourrait tirer, tant qu'enfin il en vint à penser que quelques mois « encore seraient écoulés, il aurait atteint l'âge de quarante ans. Quarante « ans, ces deux mots lui firent tomber un glaçon sur le cœur. »

De Taylor, M^elle Dufresne cite, *image douce d'une latinité rêveuse, barrant une description,* " la vieille coupe de Vulcain devient une corbeille pour Flore, " et trouve en ses discours " *le théoricien de nos voyages*

Digitized by Google

modernes " par cette autre citation : « Quand l'âme et le corps sont « fatigués, la demeure la plus simple de l'homme s'embellit, se poétise « et se présente plus flatteuse à l'imagination que les solitudes roman- « tiques, les montagnes sauvages, les herses, les pont-levis et les tourelles « ruinées avec la population nocturne de hibous et de chauves-souris. »

De Michelet à vrai dire, elle n'a pas d'opinion directe à citer puisqu'il n'est pas venu en Auvergne.

Quant à Mérimée, qui donc croira qu'il en va de même ; nous serions bien surpris si ce fécond et fin lettré n'avait rien laissé sur l'intelligence de nos provinces.

Le groupe des visuels contient les esprits à tendance positive. A ce sens nous devons trouver un ensemble assez élargi pour y annexer de Brillat Savarin les phalanges sans gloire pour qui les satisfactions de l'auberge ont le pas sur l'exaltation que procure un coucher de soleil bien senti. Ecoutons cet excellent Blanqui, frère de l'homme politique : « Les chemins sont affreux dans cette direction plus que dans aucune « autre : des ornières profondes, des relais mal servis, une lenteur « désespérante, 65 heures pour faire 90 lieues. Nos diligences publiques « sont à la merci des postillons souvent ivres, toujours malpropres; « l'espèce d'hommes la plus grossière et la plus indisciplinée qui soit « connue. En Angleterre le contraste est frappant, bêtes et gens parais- « sent toujours comme en habit de fêtes; les postillons portent cravate « blanche, habit de bon drap, redingote à longs poils et là seulement « comme l'a dit Buffon, ils meurent pour mieux obéir. En France les « conducteurs soignent leur santé d'abord, puis celle de leurs bêtes et « par ampliation la vie des voyageurs » et cette vitupération sur Tour- noël : « Je concevais la fureur des paysans, dont la brutalité vengeresse « avait, à deux reprises différentes séparées de plus de quatre siècles, « renversé ces innombrables bastilles, et M. de Chabrol semble être de « mon avis, si j'en juge par le peu de soin qu'il fait donner à la « conservation de ces ruines ».

Après Blanqui et jusqu'à nos jours, le dénombrement exact des voyageurs devient sans doute plus ardu que celui des troupes de Noé dans l'arche, car Melle Dufresne prend le parti de citer au gré de ses préférences. Sans pouvoir tenter de la suivre, reconnaissons son choix comme bon puisqu'elle le croit susceptible d'exalter le goût du tourisme en Auvergne, hommage que l'on devait bien à la Secrétaire Générale de la Fédération Touristique et Hôtelière de notre contrée.

P. C.

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 7 Décembre 1930, à Issoire

Exceptionnellement et dans un but de propagande la Séance de Décembre s'est tenue à Issoire — grâce à l'obligeance de nos amis de là-bas — et au dévouement de MM. ARBOS et DESFORGES.

Remercions tout spécialement M. BEISSAC, principal du collège et M. GIMBERT, professeur, qui eurent la charge de l'organisation et qui ménagèrent aux conférenciers une réception cordiale.

La séance se déroula au Théâtre.

Après que M. BEISSAC eût présenté les conférenciers dont il souligne l'activité intellectuelle et la grande érudition, le Dr CANQUE, président, définit les buts de la Société qui crée un lien entre ceux qui œuvrent sur les richesses historiques, scientifiques, archéologiques, de notre région, et assure la publication de leurs travaux. Puis M. DESFORGES expose ce que sont *les fouilles de la Maison-Blanche.*

M. DESFORGES, dont on sait la compétence en matière d'archéologie, présente les excuses de M. FOURNIER, archiviste départemental. Il lit et commente l'intéressante communication que les "Amis" trouveront dans le présent bulletin.

Ce travail est le résultat des recherches de MM. DESFORGES et FOURNIER, auxquels il faut associer le propriétaire du terrain, M. EMERY, qui comprit l'intérêt qu'il y avait à prospecter ce cimetière d'une très ancienne époque.

Par son caractère local cette communication intéressa vivement l'auditoire et M. DESFORGES fut très applaudi.

M. ARBOS, professeur à la Faculté de Clermont, dans un langage clair pouvant être compris de tout le monde, raconta un voyage d'études qu'il fit l'an dernier en Yougo-Slavie avec une mission géographique.

Nos lecteurs ont trouvé dans la Revue d'Auvergne N° 3 (1930) le compte rendu sténographique d'une conférence de M. ARBOS sur le même sujet.

A Issoire ce furent de nouveaux détails, des anecdotes finement racontées et les auditeurs eurent l'illusion de visiter la Croatie, le littoral Adriatique, l'Herzégovine, la Bosnie, les pays Balkaniques Serbes.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome 45 N° 2

REVUE D'AUVERGNE

EXCHANGE
FEB 8 1932

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 239 de la collection)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

Utilisation de la Rivière d'Allier en Bourbonnais (E. MAUVE). . 25-42
L'Emigration temporaire en Auvergne (M. ARBOS)..... 43-44
Note sur un Missel Auvergnat (Georges PAUL) 45-46
Actes de la Société des Amis de l'Université 47-48

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux,* à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications,* à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications,* à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Utilisation de la Rivière d'Allier en Bourbonnais

I° Transport de marchandises

En pénétrant en Bourbonnais, l'Allier a son régime tout tracé. Il ne reçoit, en effet, dans le département de l'Allier, qu'une rivière importante sur sa rive gauche : la Sioule, qui a même régime et dont les crues, lorsqu'elles coïncident avec les siennes, gênaient encore davantage le trafic. Sur la rive droite il n'y a que des cours d'eau peu longs, et dont le cours torrentiel (Montagne bourbonnaise) n'exerce aucune influence. En tous cas aucun ne peut corriger les irrégularités d'un fleuve à caractère capricieux.

L'Allier coule dans une vallée qui va s'élargissant à partir de Billy, au point d'atteindre 5 à 6 kilomètres, et le dernier étranglement se trouve au Veurdre, à la sortie du département. Cette vallée est parfois entièrement sous les eaux lors des plus fortes crues. En temps normal la rivière erre d'une rive à l'autre, rongeant la rive gauche, élevée, à partir de Monétay; dessinant de nombreuses courbes ; enserrant des îles, des bancs de sables et de graviers ; abandonnant, lors des basses eaux, des bras appelés communément «boires». A chaque crue les masses de débris entraînés se déposent, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre ; les remous creusent de véritables fosses voisines de bas-fonds, si bien que le chenal navigable avait constamment besoin d'être vérifié et entretenu.

Plusieurs études ont déjà été faites au sujet du régime de l'Allier et de son utilisation depuis le point où il était navigable. Mais si les détails abondent concernant le transport par eau de la houille de Brassac, la construction des bateaux au port de Jumeaux, l'activité des ports auvergnats, en revanche on ne dit rien sur la part qui revient au Bourbonnais dans cette activité. Le présent article a pour but d'essayer de combler cette lacune.

Il eût été peu logique que l'Allier, sur les 121 kilomètres de son parcours dans le département qui porte son nom, ne servît qu'au transport de la houille de Brassac et des produits d'Auvergne.

Digitized by Google

L'Allier longe la Limagne bourbonnaise, baigne le pied de coteaux riches en vignobles, baigne Vichy, Varennes et Moulins, sort du département par le goulet du Veurdre, et, non loin de ses rives viennent mourir les lisières de nombreuses forêts. Les éléments de trafic ne manquaient pas. Et, durant longtemps, il a été plus facile, grâce à l'Allier, de faire écouler les produits du sol et du sous-sol bourbonnais à Paris et tout au long du val de Loire que dans le reste même de la province.

Ainsi, au XVIII^e siècle, la houille, extraite à Noyant et à Fins, était destinée en partie à Paris où elle parvenait de la façon suivante : On la conduisait par voie de terre à Moulins où un receveur-comptable surveillait le chargement du charbon sur l'Allier à raison de six bateaux par cent voies. Ces bateaux arrivés à Briaré, un transit s'opérait sur quatre bateaux. Puis le charbon était dirigé sur Paris, à l'île Louvier où était le magasin principal. Un directeur général s'occupait de la vente. Il fournissait un cautionnement de 20.000 livres à la Compagnie et exigeait, des facteurs chargés de la recette, des cautionnements particuliers proportionnés à leur gestion.

Non loin du Veurdre existaient également au XVIII^e siècle les forges de Beauregard dont les produits étaient expédiés par l'Allier sur tous les pays du Val de Loire.

Près des mines de Noyant on rencontrait les forges de Messarges dont les fers auraient pu s'écouler à Paris par l'Allier. Il aurait fallu canaliser la rivière Queune qui conflue en aval de Moulins. On y songea plusieurs fois ; le projet avait même été poussé si avant que le coût en avait été évalué et que, en 1793, le conventionnel Garnier, en mission dans l'Allier, reprenait ce projet, tant le fer fabriqué à Messarges était de bonne qualité. L'œuvre ne fut pas même entreprise.

Paris recevait également au XVIII^e siècle le bois des forêts bourbonnaises, et un arrêt de 1672 avait même accordé en faveur des expéditeurs de bois le privilège d'installer leurs marchandises dans les propriétés riveraines du point d'embarquement. Jusque vers la fin de l'activité fluviale sur l'Allier, les principaux ports étaient ceux qui expédiaient le bois.

Le vin, surtout celui du vignoble Saint-Pourcinois, allait aussi à Paris par voie d'eau. On embarquait les « poinçons » au port de la Chaise, près du confluent de la Sioule et de l'Allier. La crue de novembre 1790 emporta près de 2.000 poinçons que les mariniers allaient charger et transporter.

On ne parlait pas, à cette époque, d'expédition du bétail ; l'élevage n'avait pas l'importance qu'il a acquise depuis. Mais les fruits, la paille, les eaux minérales, le blé, faisaient également l'objet d'un trafic intéressant.

Digitized by Google

Ce trafic aurait été plus important encore si l'on avait utilisé la Sioule, car la rivière d'Allier aurait amené à Paris les produits de toute la Limagne et d'une partie de la Combraille. On songea, à plusieurs reprises (an II et an VII), à baliser la Sioule d'abord jusqu'à Saint-Pourçain. D'après l'ingénieur, une somme de 6.000 francs aurait suffi et la municipalité de Saint-Pourçain dut répondre à un questionnaire précis concernant toutes les possibilités d'extension du commerce et de la navigation sur la Sioule. Il en fut de ce projet comme celui de la Queune.

Nous n'avons guère de renseignements au sujet de la façon dont étaient compris et l'entretien et l'aménagement de la rivière avant le XVII^e siècle. Nous savons seulement qu'il existait une association appelée « Communauté des marchands fréquentant la rivière Loire et fleuves descendant en y celle », et dont le siège était à Orléans ; que des Assemblées générales se tenaient dans cette ville, et que des délégués des ports de Moulins, Vichy, Saint-Germain, La Chaise, y figuraient avec ceux de l'Auvergne. Nous savons que la communauté veillait à l'entretien d'un chenal navigable, et qu'elle avait son budget alimenté par la perception des droits et les bénéfices du commerce pratiqué par ses membres. Mais l'association avait fort à faire pour se défendre contre les empiétements et le mauvais vouloir des seigneurs et péagistes.

Au XVII^e siècle tout change ; et, de 1668 à 1783 il y eut successivement 11 édits royaux pris pour arriver à la suppression de toutes les entraves à la navigation sur l'Allier, et le pouvoir central supplanta l'association. L'édit de 1783 résume et codifie tous les autres. Nous y voyons que la rivière d'Allier formait deux départements : l'un de Brassac à Vichy ; l'autre de Vichy au bec d'Allier. Le second dépendait de l'intendant de Moulins. L'intendant du Bourbonnais prenait toutes dispositions utiles. Il avait sous sa direction un corps d'ingénieurs de « turcies et levées ». Avec leur aide tout ce qui concerne la protection des berges, — matériaux employés, nombre et longueur des fascines, piles de piquets, hauteur totale, — est indiqué lors des adjudications de travaux donnés à bail pour une durée de six ans. Même précision pour le balisage du lit de la rivière. Cette opération devait s'effectuer chaque année pendant quatre mois, du 1^er juillet au 30 octobre. Elle était également donnée à l'entreprise à bail pour six ans, et l'entrepreneur de balisage devait avoir un équipage de quinze ouvriers, savoir : un patron, un charpentier, un plongeur, un mineur, cinq mariniers et six ouvriers ordinaires. Le balisage avait pour but l'enlèvement des pieux, fascines, arbres, bateaux, échoués etc., en somme de tout ce qui rendait la navigation pénible et périlleuse. Si une grande crue survenait après l'opération annuelle, on devait baliser à nouveau. Le roi était possesseur de tous les matériaux enlevés, sauf des marchandises réclamées par des

Digitized by Google

négociants ou voituriers. Le roi avait, en outre, dans chaque port, des gardes chargés de prélever des taxes variant de 1 sol 3 deniers à 40 sols sur les marchandises, soit à leur arrivée, soit à leur enlèvement. Les riverains avaient, après la publication d'un édit de l'intendant, un délai de trois mois pour faire enlever tous les obstacles provenant de leur fait et devaient fournir en tous temps, pour le halage des bateaux, et le passage des voitures, un chemin de 24 pieds de large à compter du bord supérieur des berges. Défense était faite aux propriétaires de laisser former des bancs de sable ou de gravier capables de gêner la navigation. Défense était faite aussi de placer des moulins flottants ou à nef au droit fil et plus profond de l'eau ou de changer l'emplacement des moulins sans nouvelle autorisation.

Et l'on faisait des tournées d'inspection ; celle de 1787, notamment, porte sur les visites aux ports de Créchy, Cordebœuf, Chazeuil, Moulins, Port-Barraud et la Roche d'Allier. Et ces ingénieurs des turcies étaient souvent des hommes compétents et hardis, puisqu'on compte parmi eux, au XVIII^e^ siècle, Régemortes qui conçut et réalisa le beau pont de 330 mètres qui enjambe l'Allier à Moulins au moyen de treize arches, et a résisté, depuis, à toutes les crues. Intendants et ingénieurs ne reculaient pas, à cette époque, devant l'emploi de mesures radicales, comme celle que Régemortes fit exécuter. Le faubourg de la Madeleine actuel (autrefois le Chambon) sur la rive gauche, fut rasé pour permettre à Régemortes de redresser le lit de la rivière afin de construire un pont solide. Le faubourg fut reconstruit après. Cette rectification, fort utile, empêche dorénavant l'Allier de venir vagabonder jusqu'au cœur de la ville ; les levées, renforcées, protégèrent efficacement les quartiers dits du bas-Allier, et la navigation en bénéficia elle aussi.

Les bateaux qui circulaient sur la rivière étaient, à cette époque, de grandes embarcations de 20 à 30 mètres de long, 3 à 6 mètres de large, conduites, en hautes eaux au moyen de deux avirons ou «patouilles» et en basses eaux avec deux bourdes. Si le port de Jumeaux en construisait une grande partie, ou en fabriquait aussi à Moulins et au Veurdre. Tous, d'ailleurs, n'étaient utilisés qu'à la descente. Parvenus au point extrême de destination, ils étaient vendus.

Un autre trafic allait encore s'ajouter aux précédents. La verrerie de Souvigny, fondée en 1759, commençait après plusieurs tentatives infructueuses, à produire régulièrement, et ses bouteilles, amenées à Moulins par voitures, étaient ensuite expédiées par eau sur l'Allier à destination de Paris d'une part, et de toutes les villes du val de Loire jusqu'à Nantes, d'autre part.

En 1788 M. Rambourg ouvrait à Tronçais son premier établissement métallurgique et, vraisemblablement, le port de Moulins et celui

Digitized by Google

du Veurdre pouvaient bénéficier d'un nouvel article d'exportation, les bois de Tronçais alimentant déjà en grande partie le trafic de ces deux ports.

A la veille de la Révolution l'Allier, malgré les irrégularités de son régime qui obligeaient la navigation à chômer un laps de temps allant de cent quatre-vingts à deux cent trente jours au maximum, l'Allier constituait une voie de commerce reliant le cœur du Massif Central avec la Seine et l'Océan. Le Bourbonnais, grâce à cette voie, entrait dans une période d'activité économique qui ne pouvait que s'accentuer ; la houille, le fer, la verrerie, s'ajoutaient aux vins, aux bois, aux céréales. La rivière remplissait ce rôle grâce aux mesures nécessaires prises par la monarchie et certains intendants s'intéressaient vivement à l'œuvre. La rivière, corrigée à Moulins par Régemortes, dotée de trois ports à Moulins même, devenait de plus en plus le centre de l'activité pour la ville.

La Révolution allait interrompre cette prospérité croissante. Sans doute les Assemblées successives ne se désintéressaient pas de la question, mais tout manque : les bateaux, qu'il faut réquisitionner pour les payer au prix du maximum (650 livres) ; les hommes, qu'il faut désigner d'office, comme cela a lieu en 1794 ; le chanvre nécessaire aux cordages, car il a été réquisitionné pour la marine ; l'argent, car tout avait augmenté (matières premières et main-d'œuvre). Sans doute, malgré ces difficultés, on balise quelquefois, mais il n'y a plus la régularité d'autrefois et, avec une rivière comme l'Allier, il ne faut aucune négligence. De plus, il faut compter avec les districts. Ainsi les administrateurs du district de Cusset ne trouvent personne, disent-ils, pour se charger des ouvrages nécessaires au resserrement du lit de l'Allier à Vichy. On avait songé à faire effectuer de grands travaux au port du Veurdre. Celui-ci dépendait du district de Cérilly. Le Directoire du district mit bien le projet en adjudication et un maçon de Bourbon avait été adjudicataire pour 58.000 livres. Mais le Directoire avait négligé d'exiger du maçon la caution prescrite par la loi et l'adjudicataire avait disparu après avoir simplement esquissé le travail.

Aussi, malgré le rapport volumineux et très documenté de Garnier, conventionnel en mission dans l'Allier, la Convention n'avait donné suite à aucune des mesures préconisées par Garnier ; le canal de la Queune allait mourir une seconde fois avant d'être ébauché et l'Allier ne transportait pour ainsi dire plus rien.

Il faut arriver à l'année 1807 pour voir réapparaître une ère d'activité pour la navigation. La circulaire du ministre Champagny complètera les édits royaux des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Cette circulaire ne parle pas du balisage, mais les adjudications nous prouvent qu'il est

Digitized by Google

repris d'une façon normale. Le ministre s'occupe surtout de l'organisation des ports. Dans tous les principaux il y aura des garde-ports, nommés par l'Administration sur la présentation du commerce, commissionnés et assermentés. Au-dessus d'eux sera un juré-compteur qui sera chargé de les inspecter. Le juré-compteur sera lui-même sous la surveillance de l'Inspecteur de la navigation. Tous doivent veiller à la bonne tenue de la rivière, des chemins de halage, au garage et même au déchargement des marchandises en lieu convenable en cas de crues. Les garde-ports porteront une bandoulière écarlate, bordée de blanc, avec ces mots « Surveillance sur les ports et les rivières ». Le juré-compteur aura un uniforme. Leur rétribution sera établie d'après un tarif qui divise les marchandises en catégories : bascule de poissons ; suif ou chandelle ; papier ou quincaillerie ; pierres ou pavés ; fruits ou marrons ; grosses de sabots ; milliers de bouteilles ; bois de toutes sortes ; fer, charbons, vin.

Chaque mois les garde-ports avaient à fournir au juré-compteur l'état des marchandises entrées et sorties ; le juré-compteur, de son côté, dressait un état général qu'il envoyait à l'Inspecteur de la navigation. Cet article de la circulaire, fort intéressant, nous permettra de juger de l'activité de la navigation.

On comptait dix-huit ports sur la rivière dans la traversée du département. Il y avait, en outre, dix bacs chargés de faciliter la traversée de la rivière d'une rive à l'autre. D'après les chiffres des adjudications, six bacs seulement méritent de retenir l'attention : Vichy, Le Veurdre, Chazeuil, Charmeil, Abrest, Billy. Tous, sauf le Veurdre, sont dans la partie méridionale. Les données manquent pour savoir si ces bacs servaient seulement à passer voyageurs et bétail de la rive droite à la rive gauche. La dimension des bacs, en tous cas, — 14 mètres de long sur 4 de large au milieu — et leur capacité — 15 à 16.000 kilogs — permettaient de faire passer à la fois quatre chars à quatre roues, attelés chacun de quatre bœufs, ou six voitures à un cheval, ou quatre-vingts personnes au maximum. Mais il n'y avait pas, à part les foires et marchés, d'éléments d'échanges et de trafic entre les régions desservies par ces bacs. Aussi ne faut-il pas les faire entrer en ligne de compte pour juger de l'activité de la navigation.

Les dix-huit ports du Bourbonnais étaient d'amont en aval, les suivants : Mariol, Saint-Yorre, Vesse (aujourd'hui Bellerive), Vichy, Creuzier-le-Vieux, Billy, Varennes, Chazeuil, Monétay, La Ferté-Hauterive, Bessay, Moulins, Montigny, Bagneux, Villeneuve, Aubigny, Port-Barreau et Le Veurdre.

Le plus important était Moulins, avec trois ports particuliers : Le Chambonnet, sur la rive droite, en amont du pont Régemortes ; la

Digitized by Google

Brasserie, rive gauche, en amont du pont, et la Charbonnerie, même rive, en aval. Ensuite venaient ceux du Veurdre et de Chazeuil. C'est sous la monarchie de Juillet que le trafic atteignit son maximum. L'année 1837 vit partir du port de Moulins 1.182 bateaux, sur lesquels 1.056 partirent de Moulins à destination de Nevers, Orléans, Tours, Angers, Nantes et Paris. Ces bateaux venaient de Brassac, chargés de houille ; des Martres, de Coudes, Creuzier, Chazeuil, Monétay, chargés de vin ; de Chazeuil, chargés de haricots ou de bois de chauffage ; des Martres, Pont-du-Château, Vichy, Creuzier, Billy, Bessay, chargés de fruits et de paille ; de Pont-du-Château, Jumeaux, Issoire, Puy-Guillaume, avec des pierres et des planches ; de Ris, avec des marrons ; de Ris, Chazeuil, Monétay, Bessay, Le Veurdre, avec du blé ; de Vichy, avec des eaux minérales; de Puy-Guillaume, avec du suif ; de Bessay, avec du charbon de bois. Les bateaux partant directement de Moulins embarquaient le blé, le bois à brûler, les merrains, le charbon de bois, les bouteilles et le bitume. Cette même année Moulins vit passer 108 trains de bois, 250 bachots sans chargement et 500 bateaux chargés qui naviguaient avec des acquits à caution et n'acquittaient les droits qu'au lieu de destination ; au total, 1.912 bateaux de toutes sortes. La valeur des marchandises déclarées en gare de Moulins s'élevait à 1.700.200 francs et le tonnage représentait 106.380 tonnes. Le taux du fret était évalué en moyenne à 0 fr. 042 par tonne et par kilomètre.

En 1841 le port de Chazeuil expédie 86.000 pièces de merrain, 10.800 mètres cubes de bois de sciage, 4.000 mètres de bois de charpente et 116 mètres cubes de bois de marine. Ce port servait à l'approvisionnement de Paris. La même année le port du Veurdre expédie 640 mètres cubes de bois de chauffage, 66.000 pièces de merrain, 12.900 mètres de planches ; 7.850 mètres de charpente, 400 mètres cubes de charbon de bois, 1.325 bottes de lattes, soit la valeur de 50 à 60 bateaux chargés à 25 tonnes.

L'extraction de la houille est devenue plus active. A côté des anciennes mines de Fins des sondages avaient révélé l'existence de la houille au Montet ; et une société en commandite était constituée. Le fondateur eut l'idée de mettre les mines en communication directe avec l'Allier qui servirait au transport. Le port de Monétay fut choisi. Le chemin de fer devait traverser les communes de Montet, Tronget, Cressanges, Tréban, Meillard et Monétay, avec un développement de parcours de 23 kilomètres. Ce serait un chemin de fer destiné uniquement à l'exploitation de la houille, et mû par la traction animale. D'autres industries étaient prévues ; en particulier l'extraction du granit qui serait transporté à Paris. Le Puy-de-Dôme s'intéresse à une entreprise qui lui permettrait d'expédier, par l'Allier, ses sapins pour étayer les galeries

Digitized by Google

des mines. Ce fut un véritable engouement. La concession fut accordée le 1er août 1838 ; les travaux commencèrent aussitôt et 4 kilomètres de terrassement étaient achevés quand la Société fut dissoute le 5 décembre 1839. La catastrophe fut causée par le refus des actionnaires porteurs d'actions non libérées de compléter leurs versements au cours d'une crise commerciale qui fit baisser le cours des actions.

Cet échec était regrettable, mais le trafic, nous l'avons vu, continue d'une façon satisfaisante pour les autres denrées. Aussi les travaux nécessaires à l'amélioration des ports, de leurs rampes, des voies d'accès, sont poussés avec activité. Moulins sera même doté d'une gare aux bateaux. Après trois ans de pourparlers, une Commission d'enquête arrêta enfin un projet qui fut transmis à la direction générale des Ponts et Chaussées. Celle-ci répondit le 25 janvier 1838 en acceptant la profondeur de 1 mètre. La gare aurait 400 mètres sur 80 et pourrait contenir 200 bateaux. Elle serait établie sur la rive gauche, en aval du pont, entre les levées de la Queune et de la Charbonnerie. Le 10 mars 1838 la construction fut mise en adjudication sur une mise à prix de 237.737 fr. 75. Les travaux furent adjugés pour la somme de 212.180 fr.95. Les terrains, à la suite d'une expropriation, coûtèrent 25.000 francs.

En même temps on songeait à une meilleure utilisation de la rivière ou au moyen d'obtenir une navigation permanente. Ainsi l'Ingénieur en chef estimait qu'avec 11.500.000 francs, on pourrait, sur 235 kilomètres, en réunissant en un seul bras toutes les eaux de la rivière à l'étiage, déblayer le chenal navigable, établir des chemins de halage, construire des gares. Un autre projet envisageait l'établissement d'un canal latéral à l'Allier depuis l'Alagnon (208 kilom.), moyennant une dépense de 45.000.000 de francs. Le Conseil Général de l'Allier, en séance du 30 avril 1839 donna sa préférence à ce projet. La proposition fut déposée sur le bureau de la Chambre des Députés par un représentant du Puy-de-Dôme mais, non soutenue par ceux de l'Allier, fut ajournée, et le resta.

Les bateaux employés, mesuraient, à cette époque, 25 m. 20 de long sur 4 m. 20 de large, chargeaient couramment 34 tonnes et pouvaient aller jusqu'à 37.

Avec un trafic, en somme, aussi intense, rien ne devait être négligé pour les opérations du balisage. Et celles-ci sont régulièrement faites. L'équipage comprend 1 patron chef de manœuvre ; 1 charpentier ; 1 marinier-charpentier en bateaux ; 10 mariniers manœuvres. Il avait à sa disposition un grand bateau en sapin de 24 m. de long sur 4 m. 50 de large, muni d'une cabane de 2 m. 60 au carré, pour les manœuvres et le logement du conducteur ; plus un grand bateau en sapin de mêmes dimensions, muni d'un mât avec une voile de 8 m. de long sur 7 m. 50

Digitized by Google

de large, et destiné au transport des outils et engins. Il faut ajouter un bateau en chêne, de 12 m. de long sur 1 m. 50 de large, avec une cabane, pour les tournées des ingénieurs ; enfin 2 tones, l'une en chêne, l'autre en sapin.

Le montant général des frais de balisage pour une année a varié suivant les besoins et aussi les cours. Ainsi, en 1818, le montant s'élève à 5.494 fr. 70. En 1854, il est plus élevé, en raison d'un balisage partiel, et de l'augmentation des salaires après la Révolution de février 1848. Voici le détail, instructif à tous les points de vue :

Balisage général :

80 journées de patron, à 4 fr. 50.	360	»
80 journées de charpentier, à 3 fr. 25.	260	»
1.280 journées de mariniers-baliseurs, à 3 francs	3.840	»
	4.460	»
Indemnité relative à la fourniture et à l'usure du matériel et à tous les autres faux-frais, — 1/5 de la dépense. .	892	»
	5.352	»

Balisage partiel :

40 journées de charpentier, à 3 fr. 25.	140	
240 journées mariniers-baliseurs à 3 francs.	720	»
Remonte des mariniers pour un parcours approximatif de 800 kilomètres, à 0 fr. 08.	64	»
Indemnité relative à la fourniture et l'usure, etc., 1/5.	184	80
Indemnité relative à la fourniture de 4 tones pontées à 40 fr. chaque.	160	»
	1.268	80

Tournées des ingénieurs ou conducteurs :

25 journées de mariniers, à 4 francs.	100	»
Remonte des mariniers pour un parcours approximatif de 500 kilomètres, à 0 fr. 08.	40	»
Location de 4 batelets à 10 francs.	40	»
	180	»

Fournitures :

1.500 balises à 4 francs le cent	600	»
Montant total des travaux de balisage.	7.400	80

Et, au moment où les frais d'entretien augmentaient, le trafic allait diminuer, en raison de la concurrence faite par les routes et les

Digitized by Google

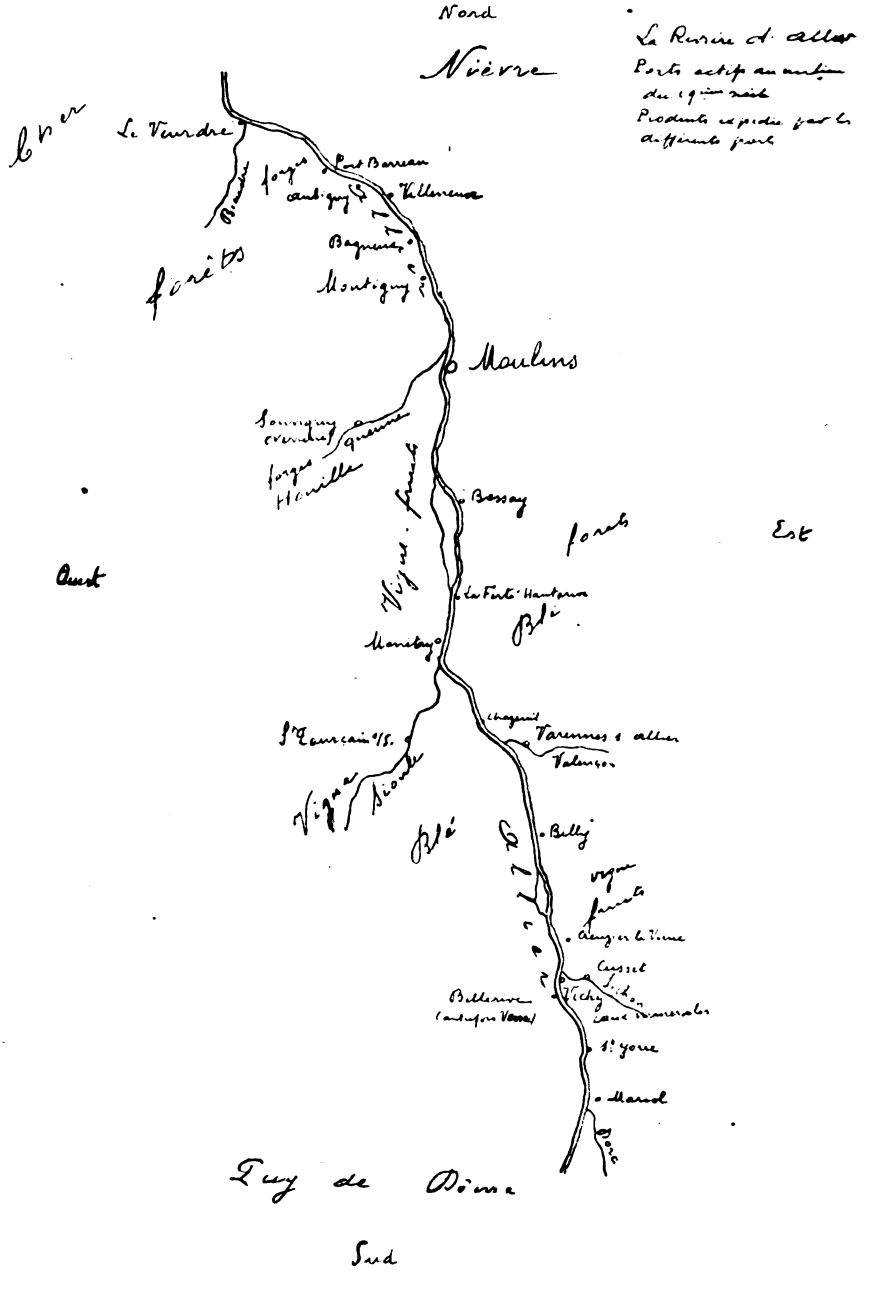

Digitized by Google

voies ferrées. La gare aux bateaux de Moulins, mal combinée sans doute, nécessitait à chaque instant des travaux de dragage destinés à entretenir le chenal d'entrée, quand, il est vrai, l'administration des Ponts et Chaussées voulait bien consentir à se charger de ces travaux. Des réclamations incessantes sont adressées par les mariniers et les marchands. La plus curieuse est celle du 28 novembre 1857, en raison de la réponse faite par l'ingénieur. Celui-ci, pour motiver son refus, prétend que, depuis 5 à 6 ans, aucun bateau ne séjournait plus dans la gare. Si la réponse est exacte, nous voyons que cette gare, jugée indispensable 20 ans auparavant, devenait inutile. D'ailleurs, à titre d'indication, le graphique suivant montre, trop clairement, la diminution rapide de la navigation.

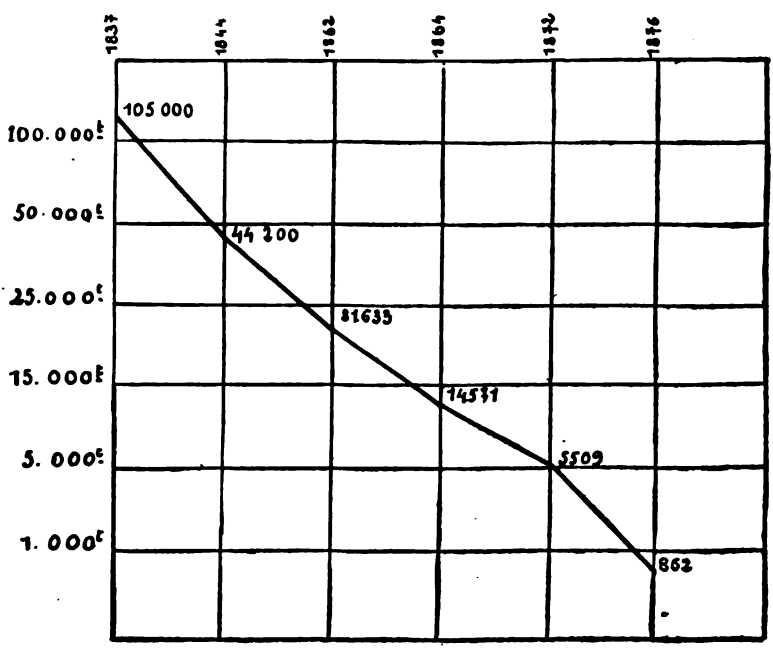

Les trains de bois ont suivi la même progression décroissante, allant de 12.696 mètres cubes en 1862 à 5.027 en 1868. Après, il n'y a même plus de statistiques. Dans son rapport de 1853 l'Ingénieur dresse un tableau de tous les ports du département, et les observations qui sont en marge montrent également la disparition graduelle du trafic pour certains ports qui étaient cependant, en 1837, très actifs.

Digitized by Google

Communes	Rive	Marchandises déposées	Superficie	Observations
Mariol	dr.	houille et plateaux en noyer	1a.50c.	plateaux destinés à Pari
St-Yorre	dr.	bois de charpente et plateaux en noyer	3 ares	plateaux destinés à Paris
Vesse	g.	houille, fruits, plateaux ; eaux	10 ares	plateaux destinés à Paris
Vichy	dr.	plateaux ; eaux ; poterie ; houille	15 ares	destination Paris-houille déchargée pour Vichy
Creuzier-le-Vieux	dr.	plateaux ; haricots ; vins et fruits	1 are	1 ou 2 bateaux par an
Billy	dr.	plateaux ; houille ; fruits	3 ares	houille déchargée pour fours à chaux
Varennes	dr.	bois de marine, merrain ; planches ; charpente	10 ares	on embarque journellement des traverses de chemin de fer
Chazeuil	2 riv.	plateaux de noyer ; vin ; houille	20 ares	peu important
Monétay	g.	vin	1 are	peu important
La Ferté-Hauterive	dr.	bois de sciage et bois blanc	3 ares	1 ou 2 bateaux embarqués par an
Bessay	dr.	houille ; charbon de bois, merrain, charpente, bois à brûler	1Ha 20 ares	port abandonné par suite de l'ouverture de voies vicinales allant sur la Loire
Moulins — Chambonnet	dr.	houille, charbon de bois, charnier, bascules à poisson, volige, merrain, charpente, farine, sel, paille, épicerie, poterie, fruits, vin, foin, traverses chemin de fer	1Ha 60 ares	sur ce port on fabrique des bateaux en chêne pour la basse Loire
Moulins — Brasserie	g.	charpente, marine, merrain, volvic	20 ares	le moins important de ceux de Moulins
Moulins — Charbonnerie	g.	marine, charpente, volige, merrain, traverses, houille charbon de bois, bouteilles	3Ha	les chargements sont tous pour la basse Loire et Paris On y construit des bateaux-lavoirs et bateaux en chêne de toutes dimensions
Montilly	g.	charpente, merrain, bois à brûler	45 ares	devenu peu important depuis l'ouverture du chemin de G. Con de Moulins au Veurdre
Bagneux	g.	charpente, merrain, bois à brûler	43 ares	peu important par suite de l'éloignement du chenal de la riviere
Villeneuve	dr.	charpente et bois à brûler	18 ares	peu important. 1 ou 2 bateaux par an
Aubigny	g.	charpente ; marine et merrain	32 ares	toujours bien approvisionné de merrain
St-Léopardin-d'Augy	g.	charpente ; charnier ; bois à brûler		la marchandise y abonde
Le Veurdre	g.	charpente, marine, merrain planches, charnier, charbon de bois	3Ha 45 ares	le plus important de l'Allier après celui de Moulins. Construction de bateaux en chêne

Digitized by Google

On peut dire qu'après 1876 la navigation est morte, malgré les adjudications habituelles tous les 6 ans. D'ailleurs les adjudicataires résilient fréquemment leurs baux avant l'expiration des 6 années et, à partir de 1890, les adjudications n'auront lieu que pour les travaux d'entretien des rives de l'Allier.

2° Service de voyageurs

Durant le XVIII^e siècle il y eut des coches d'eau sur la rivière, et, dans le département, l'une des étapes les plus fréquentées était la localité de Saint-Germain-des-Fossés. Mais les renseignements nous manquent.

Au XIX^e siècle il y eut une période intéressante, de 1841 à 1851, pendant laquelle Moulins était tête de ligne de la navigation à vapeur à destination de Nevers. Le promoteur fut M. Max de l'Estoille qui voulut doter l'Allier d'un service de bateaux à vapeur semblables à ceux qui existaient sur la basse-Loire, pour le service de Nantes à Orléans. Ces bateaux étaient dénommés « Inexplosibles ». M. de l'Estoille réussit à fonder une Société en commandite appelée « Compagnie des bateaux à vapeur de Moulins sur l'Allier, la Loire et autres lignes ». La Société était fondée pour 10 ans ; le fonds social était de 140.000 francs divisés en 280 actions de 500 francs, chaque action donnant droit, après prélèvement des charges et dépenses, à un intérêt de 5 0/0, payable de 6 mois en 6 mois, et à un 280^e de bénéfice. Le siège de la Société était Moulins, et M. de l'Estoille était le directeur-gérant, avec un traitement annuel de 2.000 francs y compris ses frais de voyage. Un conseil de surveillance, comprenant 9 personnes, dont le maire de Moulins, était institué auprès de lui. Le préfet, informé par M. de l'Estoille, priait l'Ingénieur de la navigation de proposer un règlement pour assurer la police de la navigation et constituait une Commission de surveillance composée de 7 membres.

La Société avait 2 bateaux, « l'Allier, N° 15 » et « le Bourbonnais, N° 16 ». Sortis des ateliers de M. Gâche aîné, constructeur à Nantes, ils avaient une longueur de 38 mètres ; une largeur de 3 et une profondeur de 1 m. 20 à partir du pont. Le tirant d'eau, avec la machine, était de 0 m. 182 ; avec l'équipage, les approvisionnements et le combustible, il serait de 0 m. 31. La vitesse, à la descente, devait être de 18 à 20 kilomètres à l'heure, et réduite de moitié à la remonte. Les roues à aubes avaient 2 m. 25 de diamètre, et les aubes, au nombre de 12, avaient 1 m. 30 de longueur et 0 m. 25 de hauteur. La charge ne devait pas dépasser 10 tonnes ou 120 voyageurs, non compris l'équipage.

Digitized by Google

Théoriquement il y aurait un départ, chaque jour, de Moulins, à 6 heures du matin. On prendrait des voyageurs pour les destinations intermédiaires : Villeneuve, Port-Barreau, Le Veurdre, le Guétin et le bec d'Allier. A Nevers, on pouvait prendre la correspondance pour Orléans ; de cette ville on pouvait se diriger soit sur Nantes, soit sur Paris, en ayant soin d'écrire à l'avance à l'administration d'Orléans. Nous ne connaissons pas le prix du voyage pour la première année, mais en 1842, une annonce parue dans le journal « Le Mémorial de l'Allier » annonçait une grande baisse de prix et les tarifs étaient les suivants :

De Moulins à Nevers : 2 francs pour militaires et mariniers ; 2 fr. 75 en seconde, et 4 fr. 50 en première.

De Nevers à Orléans : 5 fr. 50, 8 francs et 11 francs.

La gare de départ était fixée à Moulins, sur la rive droite, en amont du pont, et à 50 mètres au-dessus de la grue installée à l'entrée du port du Chambonnet.

En ce qui concerne le nombre de voyages annuels, nous n'avons de renseignements que pour les années 1845 (253 voyages) et 1846 (221). L'année 1846 fut marquée par une crue très forte les 18 et 19 octobre, ce qui explique sans doute l'écart. En tout cas ce nombre de jours est supérieur à celui de la navigation pour marchandises.

L'année 1841 vit transporter 21.129 voyageurs et 600 tonnes de marchandises. Mais, en 1842, il faut abandonner la section Nevers-Decize ; il faut renoncer à la tentative d'organiser un service Moulins-Vichy. C'est cela qui explique la baisse de prix mentionnée plus haut, car on n'avait transporté que 14.039 voyageurs et 270 tonnes. En 1844, nouvelle décroissance : 9.578 voyageurs.

Aussi, en 1845, à la suite d'une réunion générale des actionnaires, la Société fut liquidée et M. de l'Estoille devenait acquéreur des bateaux. Il reprend, sans se décourager, l'organisation du service. La gare est transportée, à la suite d'un arrêté préfectoral, sur la rive gauche, en aval du pont. De 1845 à 1849 M. de l'Estoille persista, mais l'entreprise déclinait d'année en année :

1846 : 12.455 voyageurs ; 710 tonnes
1847 : 7.055 voyageurs ; 629 tonnes
1848 : 4.670 voyageurs ; 400 tonnes
1849 : 1.637 voyageurs ; 106 tonnes.

En 1850, et jusqu'au 1er juin 1851, le service fut assuré par un habitant de Nevers, et on ne transporta que 1.200 voyageurs. La voie ferrée, dite du Bourbonnais, qui était en construction, porta certaine-

Digitized by Google

ment un coup mortel à la navigation à vapeur, dont les services n'étaient ni assez rapides, ni assez réguliers. Mais, d'autre part, M. de l'Estoille fut-il secondé autant qu'il aurait du l'être ? En tout cas, cette tentative intéressante méritait d'être rappelée.

3° Tentative d'utilisation de la rivière pour la force motrice

En 1866 le barrage construit sur l'Allier, à Vichy, était terminé. Cet ouvrage avait été entrepris dans un double but : 1° créer devant la station thermale un bassin assez vaste pour procurer aux buveurs les agréments nautiques d'un lac ; 2° utiliser les eaux de l'Allier ainsi rehaussées à l'irrigation des terres de la rive gauche.

Le deuxième but devait être écarté car les populations intéressées n'avaient pas voulu contribuer à la construction du canal.

Le premier but était atteint, mais parut insuffisant à plusieurs personnes qui désirèrent utiliser l'eau accumulée derrière le barrage pour actionner trois établissements projetés : *une papeterie*, une *fabrique de papiers peints* et une *filature*. Les promoteurs de l'idée étaient MM. Meyer, ingénieur civil, de Chabot et de Besenval, propriétaires en Eure-et-Loir. C'était une idée hardie, car la houille blanche ne commencera à être utilisée dans les Alpes qu'en 1867.

Pendant cinq années, sans se lasser, les demandeurs persistèrent. Ils étaient appuyés par l'opinion publique à Vichy. Le registre d'enquête ouvert à Vichy du 15 octobre 1866 au 3 novembre 1866 provoqua des réponses favorables de la part des propriétaires, patrons, ouvriers vichyssois ; une nouvelle enquête faite du 28 juin au 12 juillet 1867 donna plus de 500 signatures en faveur du projet ; le curé de Vichy écrivit personnellement à l'Empereur, en joignant à sa lettre une nouvelle pétition des habitants (3 décembre).

Les opposants au projet étaient d'ordre différent. Il y avait d'abord les commerçants sur la rivière d'Allier de la commune de Brassac. Ceux-ci s'appuyaient sur l'utilisation de la rivière pour la navigation, et craignaient des embarras ou une profondeur d'eau insuffisante en aval à l'époque des basses eaux. Puis un propriétaire de terrains situés immédiatement en amont du barrage et au point d'attache même du barrage à la rive gauche voulait une garantie pour ses propriétés en cas de changement au régime des eaux.

La première opposition n'était sérieuse qu'en apparence, car le trafic, en 1867, était devenu déjà insignifiant, et, de plus, les promoteurs de travaux s'engageaient à maintenir un chenal d'une largeur suffisante pour le passage des bateaux.

Digitized by Google

La seconde n'était guère sérieuse, non plus, car le propriétaire voulait, évidemment, profiter de l'occasion pour faire protéger ses terres à peu de frais.

Mais il y avait un opposant sérieux en la personne du maire de Vichy qui craint qu'une « masse de familles étrangères vienne s'implanter à Vichy, offrant, pendant la saison thermale, un spectacle peu attrayant pour les malades qui sont habitués à trouver à Vichy la propreté, la tranquillité, et d'agréables distractions ».

Et enfin, il y avait l'administration. Si le sous-préfet de Lapalisse est d'avis de donner satisfaction aux pétitionnaires favorables au projet, le Préfet, lui, se range prudemment derrière l'avis de l'Ingénieur en chef. Or l'Ingénieur en chef fait prendre l'initiative de la seconde enquête (une année de perdue) ; retarde l'envoi des rapports demandés par le Ministre des Travaux publics ; a l'air de consentir à l'exécution des travaux projetés ; puis, se ravisant, fait demander un cautionnement de 150.000 francs ; exige ensuite devis sur devis, avant-projets sur avant-projets ; veut savoir la hauteur de chute nécessaire pour assurer le jeu régulier des usines ; et le tout se termine, en 1871, par une lettre de la Direction générale des Ponts et Chaussées invitant les demandeurs « à faire connaître, d'une manière explicite, les dispositions qu'ils ont « l'intention de prendre pour utiliser le barrage de Vichy et à soumettre « à l'Administration un avant-projet régulier des travaux dont l'exé- « cution à leurs frais serait autorisée, s'il y a lieu, sous la surveillance « de MM. les ingénieurs ».

Sans pouvoir préjuger si la force motrice eût été suffisante, comme le croyaient les demandeurs, on s'étonne cependant, à juste titre, de la lenteur de ces pourparlers, alors qu'il eût été très simple, dès le début, d'exiger un projet complet. On a l'impression, en parcourant ce dossier, que les Ponts et Chaussées ont apporté à solutionner cette affaire un esprit routinier et chicaneur.

En haut lieu, pourtant, on s'y intéressait. M. Meyer était très lié avec le général Fleury qui remettait directement à l'Empereur les pétitions favorables. Le comte de Chabot écrit au Préfet sur du papier à en-tête du Cabinet du Ministre de l'Instruction publique V. Duruy. Quant à Napoléon III, qui aimait Vichy, et avait montré ses sentiments à l'égard de la ville, il semblait se ranger à l'avis des demandeurs. Malgré cela, l'Administration l'emporta. A partir de 1870, surtout, l'Empereur n'étant plus là, ses exigences se manifestèrent plus impérieusement, et l'affaire fut classée.

Plus récemment, on songea à utiliser l'Allier pour la production de la force motrice. L'initiative, cette fois, vint d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, mort depuis une dizaine d'années et qui songeait

Digitized by Google

à utiliser les chutes d'eau. Il proposait, lui aussi, de se servir du barrage existant à Vichy, et prétendait qu'on pouvait aménager facilement une installation capable de produire environ 1.500 kowh pendant une durée de 300 jours par an. Sa proposition ne fut pas suivie d'effet.

4° Conséquences

La navigation sur l'Allier a eu des conséquences sur le développement économique. Les forges de Beauregard et de Messarges ont connu une période active et un moment de prospérité grâce au voisinage de l'Allier qui servait aux transports. La verrerie de Souvigny s'est développée également grâce à la facilité des débouchés que la rivière lui procurait. L'industrie de la poterie, à Moulins, restera active autant que la navigation. La dernière réclamation au sujet du mauvais état de la gare aux bateaux de Moulins provient d'un fabricant de poteries au faubourg de la Madeleine (1870). Cette industrie est morte.

Disparues également les corporations florissantes de mariniers, charpentiers en bateaux, dont les membres étaient nombreux à Moulins et au Veurdre. On comptait, en 1696, à Moulins, vingt-deux marchands-voituriers par eau ; et 276 mariniers et compagnons-bateliers, ces derniers vivant au Chambon et à l'Isle Charbon (rive gauche). En 1836, Moulins comptait encore soixante-huit mariniers ; ce nombre descend à trente-quatre en 1866, pour se réduire à dix en 1876, et ces derniers représentants ont plus de 60 ans ; leurs enfants qui, lors des autres statistiques, étaient mentionnés souvent aussi comme mariniers, ont embrassé d'autres professions. Il en a été de même pour les fabricants de bateaux. Depuis 1876 il n'y a plus ni des uns ni des autres.

Le Veurdre, en 1866, avait, au total, 1.209 habitants, sur lesquels 128 vivaient de la navigation, mariniers et charpentiers étant en nombre égal. En 1876, les mariniers ne sont plus que dix ; en 1886, trois seulement, et tous âgés. La charpente en bateaux résiste plus longtemps, car on construit des bateaux destinés, depuis 1880, au canal du Berry.

Moulins doit également une partie de sa physionomie à cette ancienne activité. L'intendant Bercy ayant jugé que le trafic par eau augmenterait, avait prévu l'agrandissement de la ville parallèlement à la rivière, en aval du pont, d'où la création du cours qui porte son nom, et qui, pendant longtemps, fut en apparence désert, l'activité ne s'étant pas maintenue.

Face au pont, la rue Régemortes, droite et large, devait être, dans la pensée de l'ingénieur qui la fit percer, l'amorce d'une voie rectiligne reliant la partie supérieure de la ville à la rivière.

Digitized by Google

Des noms très caractéristiques subsistent encore à Moulins à proximité de l'Allier : rues Jean-Bart, du Rivage, du Port, des Pêcheurs ; impasse du Chambonnet.

A Vichy même, la place voisine du pont porte encore le nom de place de la Marine, et le barrage, retenant en amont une bonne partie des eaux de l'Allier, a rempli le but que l'on s'était proposé. Sur cette sorte de lac temporaire (car le barrage est levé seulement durant la saison) les baigneurs trouvent un supplément de distractions.

Ce ne sont cependant que des souvenirs d'une longue période d'activité que le barrage est insuffisant à remplacer. Le bon Nicolas de Nicolay, premier auteur d'une description du Bourbonnais au XVI^e siècle, ne pourrait plus écrire « l'Allier est un grand fleuve portant « basteaux, passe souls le pont de Moulins auquel lieu il y a grand apport « à cause des marchandises qui là arrivent d'Auvergne et aultres « endroits ».

Les voies ferrées ont porté préjudice à la voie fluviale qui a cessé d'être utilisée. Les hommes, dans leur imprévoyance, ont négligé de plus en plus d'entretenir avec soin le chenal navigable, et, bien mieux, ont négligé de remplacer le fleuve par une voie latérale ; ils ont eu des velléités simplement. Et c'est grand dommage pour le trafic de l'Auvergne et du Bourbonnais.

E. MAUVE,
professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Moulins.

BIBLIOGRAPHIE

1° Archives départementales de l'Allier
Série C. Documents concernant les XVII^e et XVIII^e siècles.
Série L. Période révolutionnaire.
Série S. (Se 11[1] ; Se 11[3] ; Se 11[4] ; Se 11[6] ; Se 11[7] ; Se 11[8] ; Se 11[9] ; Se 11[13] ; Se 11[22]), période contemporaine.

2° Archives des Ponts et Chaussées
Numéro du dossier : 736 ; bateaux à vapeur de l'Allier

3° Archives notariales (navigation à vapeur).

4° Notes sur l'Allier navigable par M. Morand (imprimerie Crépin-Leblond, 1916).

5° Numéros du journal « *Le Mémorial de l'Allier* », années 1836 et 1842).

Digitized by Google

L'Émigration temporaire en Auvergne

Résumé d'une communication de M. ARBOS aux Amis de l'Université (4 Mars 1931)

L'Auvergne est une des provinces de France qui envoie au dehors le plus grand nombre de ses enfants. Les uns s'en vont d'une façon définitive et ils sont malheureusement de plus en plus nombreux ; les autres s'expatrient avec le propos de revenir régulièrement au village natal. Cette seconde forme d'émigration est l'émigration temporaire ; elle entre de plus en plus en décadence et précisément pour cette raison il y a intérêt à en décrire les grands traits.

L'émigration temporaire offre deux aspects principaux ; elle est saisonnière lorsque les émigrants ne s'en vont qu'une partie de l'année ; elle est « à temps » quand leur absence, tout en restant périodique, s'étend sur une durée égale ou supérieure à une année.

L'émigration saisonnière en Auvergne paraît pouvoir se ranger sous trois rubriques principales : celle des montagnes occidentales, celle des montagnes orientales, celle des plateaux du nord-ouest.

Les montagnes occidentales (Dore, Césalier, Cantal), auxquelles on peut joindre les plateaux qui les bordent sur leur flanc ouest, laissaient partir jadis les porteurs d'eau et de charbon sous les traits desquels la comédie a personnifié les Auvergnats. Ils ont disparu de même que les ramoneurs ont cessé plus tard leurs campagnes. Cordonniers et savetiers, chaudronniers et rétameurs s'éteignent à leur tour. En somme les émigrants artisans n'ont pu subsister. En revanche ceux qui se rattachaient au commerce ont plus de chance ; c'est le cas des chiffonniers, mais surtout celui des merciers-colporteurs en particulier, depuis qu'ils se sont élevés à la dignité de « marchands » de toile, corporation florissante entre toutes.

Revivifiée à l'ouest par les marchands de toile, l'émigration saisonnière est en grand déclin dans les montagnes orientales. Non seulement l'originale pratique de « la pique » a disparu du Livradois, mais Forez et Livradois n'expatrient plus de terrassiers, peu de sabotiers seulement, peu de scieurs de long et les chiffonniers tendent à se fixer au dehors plutôt qu'à revenir régulièrement chez eux.

Digitized by Google

Sur les plateaux du nord-ouest, qu'on désigne souvent sous l'appellation impropre de « Combrailles », l'émigration était curieuse par son caractère limousin ; c'était en effet essentiellement l'émigration des « hirondelles blanches », maçons et manœuvres, qui du printemps à l'automne s'en allaient vers les villes, jusqu'à Paris, Lyon et dans la Franche-Comté, laissant aux femmes et aux gens âgés le gros des travaux agricoles d'été. Depuis la fin du XIX^e^ siècle, le nombre de ces émigrants d'été a considérablement diminué.

L'examen de l'émigration saisonnière montre ainsi qu'elle ne garde quelque activité que grâce aux marchands de toile des montagnes occidentales.

L'émigration « à temps » est de son côté en grand recul, en particulier sous sa forme la plus originale, l'émigration en Espagne. L'émigration des Auvergnats en Espagne (dont on connaît des exemples au moins dès le XV^e^ siècle), paraît avoir été en partie saisonnière ; mais certains émigrants s'établissaient outre Pyrénées pour un temps plus ou moins long ; l'exemple le plus remarquable à cet égard était fourni par les membres de deux sociétés des « Chinchon » et des « Narval-Carneros », véritables sociétés de magasins à succursales multiples, ruinées par l'insurrection espagnole de 1809. D'une façon générale, les émigrants espagnols, qui partaient du Cantal et de la Châtaigneraie, se livraient au commerce ou étaient boulangers ; ils laissaient en Auvergne femme et enfants qu'ils revenaient voir tous les deux ans et ils terminaient eux-mêmes leur carrière en se fixant au pays natal. Cette émigration espagnole a à peu près disparu de la Châtaigneraie, fortement décrû partout ailleurs ; ceux qui continuent à la pratiquer entreprennent souvent des industries, mais, comme par le passé, ils restent fidèles à leur Auvergne.

Saisonnière ou à temps, quels ont été les résultats de l'émigration temporaire pour l'Auvergne ? Elle rapportait aux paysans qui s'y livraient une somme d'argent, en général minime, mais qui leur permettait de payer les impôts ; elle faisait économiser au village les denrées que les émigrants auraient consommées s'ils étaient restés chez eux ; elle contribuait par l'apport de numéraire, si faible qu'il fût, à maintenir à de hauts prix la propriété foncière ; d'une façon générale elle constituait une ressource complémentaire qui aidait le paysan à vivre et par là le dissuadait, au moins en une certaine mesure, de quitter à tout jamais le village ; l'émigration temporaire peut être regardée comme ayant constitué un frein à l'émigration définitive, et le fait qu'elle a presque complètement succombé devant les formes de la civilisation moderne, n'est sans doute pas étranger à l'intensité grandissante de l'émigration définitive.

Digitized by Google

Note sur un Missel Auvergnat

M. S. de Font-Réaulx, dans le numéro de Janvier-Février-Mars 1930 de la *Revue d'Auvergne*, signale un livre liturgique, conservé de nos jours en Dauphiné dans la bibliothèque de M. et Mme Louis de Varax, et qui concernerait d'après lui l'abbaye de la Chaise-Dieu.

Ce missel présente au bas du folio 12, dans un encadrement de feuillages, des armoiries qui sont : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois têtes de lion arrachées de gueules.* Ce sont là, les armes des de Colonges, possessionnés en Auvergne des fiefs de Colonges, Peyrier, Lamothe, Puy-Guillaume, Lollière, St-Germain-de-Thiers, Lamothe-Villeneuve, etc., noblesse que l'on rencontre dans cette province dès le XIII^e^ siècle et qui a fourni, au moins, neuf chanoines-comtes au noble chapitre de Brioude, dont 3 prévôts et 2 doyens, de 1523 à 1707. C'est, notamment, à la générosité de l'un deux : Hugues de Colonges, prévôt dès 1664, qu'est du le très beau bas-relief de l'actuel maître-autel de St-Julien-de-Brioude. Cet ancien rétable, attribué à l'école de Vaneau, représente Charles VI auquel le chapitre est présenté par son prévôt et l'on y voit l'écusson des Colonges reproduit exactement comme il est dit ci-dessus. Ces mêmes armoiries figurent encore avec leurs couleurs sur le portrait original que je possède d'autre Hugues de Colonges, protonotaire du St Siège, doyen de St-Julien-de-Brioude, mort en 1666.

Mais, si la provenance du missel décrit par M. de Font-Réaulx peut être déterminée par les fêtes arvernes que l'on y rencontre, il me paraît moins sûr que ce missel ait été celui d'un abbé de la Chaise-Dieu. Les folios 1-5, qui manquent, auraient sans doute permis d'élucider ce point. Dans tous les cas, aucun de Colonges ne figure dans la chronologie bien connue des abbés casadéens et la croix abbatiale, qu'on dit se trouver devant l'écu apparent au bas du folio 12, n'est pas une preuve suffisante pour conclure que le Colonges possesseur du missel ait été abbé de quelque autre monastère.

Tout au plus, pourrait-on admettre, en se référant, par exemple, à l'inventaire des sceaux de La Chaise-Dieu, où l'on voit des écussons de religieux posés soit devant la croix patriarcale, soit devant une crosse ou le bâton de St Robert, qu'il s'agit d'un dignitaire de monastère : vicaire général, prieur ou simple infirmier.

Digitized by Google

Il faut reconnaître, d'autre part, que le nom de Colonges n'est pas tout à fait étranger à La Chaise-Dieu. On trouve, en effet, dans l'inventaire du chartrier de cette abbaye (Archiv. dép. de la Haute-Loire : cahier H, layette A. 15 p. 166 verso), une acquisition faite dès 1287, pour le couvent, par noble Hugues de Colonges, d'une maison en la paroisse d'Allanche.

Rien ne s'oppose, non plus, à ce que le manuscrit en question, qui relate les fêtes de St Julien et de St Ferréol, ait appartenu à un Colonges, chanoine-comte de Brioude au XV^e siècle, et ce pourrait bien être là le véritable propriétaire de ce recueil de prières, « plutôt à l'usage des messes privées, si l'on en croit M. de Font-Réaulx, qu'à celui du chœur ».

Georges PAUL.

Communiqué par M. BRÉHIER.

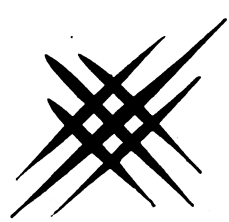

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 7 Janvier 1931. — M. le Doyen MOREAU, ayant participé au Congrès international de botanique de Cambridge, voulut bien donner aux Amis de l'Université une communication sur ces assises mondiales.

Impressions d'un voyage en Angleterre : autour d'un Congrès international. Une vieille ville universitaire : Cambridge, tel est le titre de la conférence de M. MOREAU à l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences.

De nombreuses projections permirent de suivre les intéressants commentaires du conférencier qui sut nous faire participer à la vie si originale pour nous du monde universitaire de Cambridge.

Séance du 4 Février 1931. — Les Amis de l'Université s'étaient transportés au grand amphithéâtre des Facultés, avenue Vercingétorix, pour entendre M. LÉBRALY, professeur au lycée, qui devait nous donner un aperçu lumineux sur *l'Allemagne contemporaine.*

Peu de Clermontois connaissent comme M. LÉBRALY, l'Allemagne où il passe chaque année plusieurs semaines, dont il connaît la langue, dont il lit régulièrement les principaux journaux et revues. Aussi pour tous, cette conférence fut du plus haut intérêt et nous aida à comprendre ce grand pays voisin dont les sautes d'opinion nous ont parfois inquiétés et désemparés, mais où nous voudrions rechercher et reconnaître des éléments pacifiques rassurants.

Séance du 10 Février 1931. — Nouvelle conférence publique au grand amphithéâtre. M. le Doyen AUDOLLENT nous conta son voyage en *Yougo-Slavie* en novembre 1930. Le but de ce voyage était l'inauguration d'un monument de reconnaissanee à la France. La gratitude des Serbes envers notre pays se manifestait de façon touchante. Mais plus touchante encore était cette invitation, sur l'initiative des étudiants, aux professeurs de la Faculté des Lettres de Clermont qui, pendant la guerre avait reçu de nombreux étudiants serbes.

Digitized by Google

Il ne faut donc pas être surpris d'entendre M. le Doyen parler avec émotion de toutes les manifestations auxquelles il assista, de l'accueil si fraternel réservé aux délégations françaises. Il retrouva là-bas d'anciens élèves, il fut ému, et sut devant les Clermontois parler de ce pays durement touché par la guerre, en termes tels que notre sympathie pour le peuple yougo-slave s'en trouvait accrue.

Séance du 4 Mars 1931. — Les Amis de l'Université ont repris au siège social, les séances réservées aux membres de la Société, où ils peuvent discuter des questions qui les préoccupent.

M. ARBOS traita ce jour là de *l'émigration temporaire en Auvergne.* Les lecteurs de la Revue trouveront dans ce numéro un résumé de de cette très intéressante conférence.

M. DESFORGES nous fit connaître les *impressions d'un américain voyageant en Auvergne au XVIII*e *siècle.*

M. BRÉHIER donna lecture d'une note de M. Georges PAUL sur le missel auvergnat dont nous avait entretenus M. de FONT-REAULX.

Le manque de place nous oblige à reporter au nº 3 de la Revue d'Auvergne la publication des conférences et communications de MM. MOREAU, LÉBRALY, AUDOLLENT, DESFORGES.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome 45 No 3

REVUE D'AUVERGNE

EXCHANGE FEB 8 1932

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(No 240 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

« Crotas » ou Fossé ? (F. IMBERDIS) 49-51
A propos des excavations du Plateau Central (H. DU RANQUET). 52
Le temps en Auvergne (Lucien GACHON)..... 53-58
Vue sur l'Allemagne contemporaine 59-62
Les anciens cours de l'Allier et de ses affluents (G. GARDE) 63-65
Carnet de voyage de Washington Irving (E. DESFORGES)..... 66-69
Actes de la Société des Amis de l'Université..... 70-72

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

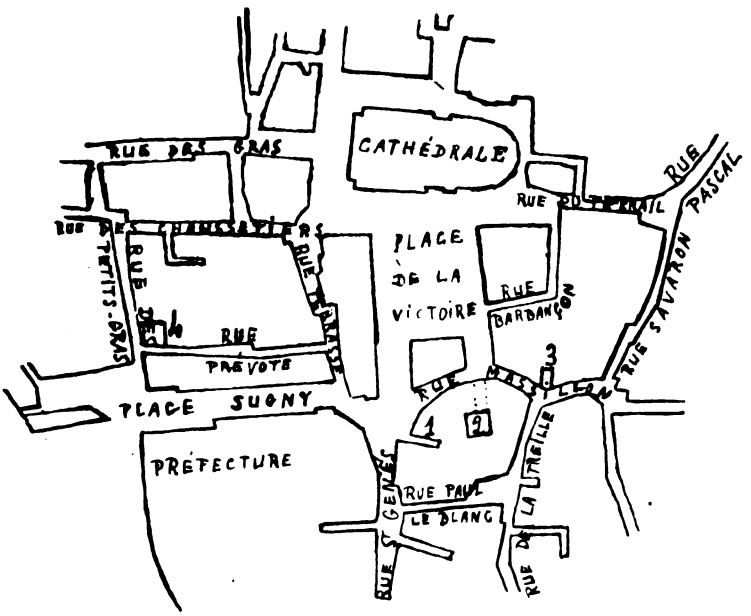

« CROTAS » ou FOSSÉ ?

Notice sur la topographie de Clermont ancien

Le pâté de maisons compris entre les rues Saint-Genès, Massillon et de la Treille, la place de ce nom et la rue Paul-Le-Blanc, occupe le point le plus élevé de la butte clermontoise. Les maisons qui le composent paraissent en général assez anciennes ; la plupart doivent dater des XV^e^ et XVI^e^ siècles ; aucune n'est en contre-bas de la rue, plusieurs même la dominent d'une marche ou deux ; on peut donc admettre que le niveau général du sol s'est vraisemblablement abaissé depuis le moyen âge, et en tous cas n'a certainement pas été surélevé.

Or, dans cet îlot, nous relevons une particularité topographique intéressante. Vers le milieu de l'arc de cercle qui relie l'alignement de la rue Saint-Genès à celui de la rue Massillon, entre la pharmacie Rochefort et la maison Villechaise, s'ouvre une impasse, qui dès l'entrée

Digitized by Google

s'enfonce en escalier jusqu'à une profondeur d'un étage environ. Un peu plus loin en face du débouché de la rue Domat, au rez-de-chaussée d'une maison étroite qui n'a qu'une fenêtre de façade, s'ouvre, sous un portail à linteau appareillé, un couloir qui s'enfonce en pente assez raide et débouche dans une cour carrée. Autant que l'on puisse en juger à vue d'œil, cette cour doit être dans le prolongement de l'impasse précitée, et au même niveau.

Pareille disposition ne peut s'expliquer par la simple fantaisie d'un constructeur : on ne creuse pas le sol de plusieurs mètres pour le seul plaisir de bâtir sa maison en contre-bas. Il faut donc admettre que le sol de l'impasse et de la cour représentent un niveau ancien. Mais, puisque les rues adjacentes n'ont certainement pas été remblayées, nous sommes amenés à cette conclusion : dans son état primitif, le terrain présentait, en ce point culminant de la butte, une dépression en forme de cuvette ou d'entonnoir.

Or, nous savons que la rue Massillon portait jadis le nom de rue Las-Crotas ; et la tradition affirme que ces « crotas » ou grottes furent le refuge des premiers habitants qui, après la destruction de l'Urbs Arverna, revinrent constituer le Clermont médiéval. Qu'étaient ces grottes ? des phénomènes naturels ? c'est invraisemblable en un tel lieu. Des souterrains creusés pour la circonstance ? il paraît difficile de l'admettre. Nous y voyons de préférence des parties souterraines, caves ou cryptes, des édifices gallo-romains qui devaient abonder sur ce sommet de la colline ; les moyens de destruction très primitifs dont on usait à l'époque, s'ils pouvaient incendier les immeubles et culbuter les murailles, devaient être assez inefficaces contre les fondations.

Mais, lorsque sur les ruines de l'ancienne ville se construisit le Clermont moderne, que devinrent ces *crotas* ? Les unes durent servir de caves aux nouveaux immeubles ; d'autres furent peut-être systématiquement comblées : pourquoi certaines, démolies pour en utiliser les pierres, transformées ainsi en dépressions à ciel ouvert, n'auraient-elles pas subsisté jusqu'à nos jours, simplement entourées de constructions, et donc à l'état d'impasse ou de cour intérieure ?

Simple hypothèse, certes ; mais, si nous l'admettons, deux conséquences s'imposent. C'est d'abord qu'il aurait existé sur ce sommet de la colline un monument gallo-romain important (fait d'ailleurs assez vraisemblable) ; c'est ensuite que toute dépression analogue dans le sol clermontois prouverait la présence en ce lieu d'un édifice antique. Pour cette raison, nous avons cru devoir présenter l'hypothèse à la Société des Amis de l'Université, dans une de ses dernières séances. M. du Ranquet, dont nul n'ignore la compétence pour tout ce qui touche au

Digitized by Google

passé archéologique de notre ville, a bien voulu nous proposer une autre explication. L'on sait qu'à l'intérieur de la cité existèrent jusqu'au XVIIIe siècle les traces d'une enceinte fortifiée primitive, englobant les principaux monuments : Cathédrale, Evêché, Hôtel de Ville, Hôtel de Boulogne, etc., et qui s'étendait au sud précisément jusqu'à la rue Massillon. La dépression dont nous avons constaté l'existence ne serait-elle pas un reste du fossé ?

Il est évidemment assez difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de choisir entre les deux hypothèses. Quelques remarques sont cependant possibles ; elles n'apportent pas la solution du problème, mais indiquent peut-être la voie à suivre pour y arriver.

En dehors de l'impasse et de la cour précitées (numérotées 1 et 2 sur le plan), nous connaissons dans Clermont deux points présentant une particularité analogue : une entrée de cave rue Massillon, face au débouché de la rue de la Treille (3 du plan) ; une cour intérieure à l'angle des rues Prévote et des Petits-Gras (4 du plan). L'alignement 1-2-3 correspondrait peut-être au tracé de l'enceinte intérieure ; le point 4 en est nettement distinct.

Le tracé 1-2-3 coupe transversalement la rue Massillon. S'il représente un ancien fossé, nous devons admettre que celui-ci a disparu, avec la muraille qu'il bordait, dès l'époque où se construisirent les premières maisons du nouveau Clermont ; s'il avait subsisté quelque temps comme organe de défense, nous devrions en effet retrouver sur son emplacement une suite continue ou presque continue de voies publiques, comme tel est le cas pour les fortifications extérieures.

Nous croyons donc qu'il conviendrait, d'une part, de rechercher tout ce que les documents peuvent nous livrer sur l'histoire de cette enceinte intérieure, et surtout de sa destruction si tant est qu'ils en livrent quelque chose. D'autre part, de s'assurer s'il n'existe pas dans Clermont d'autres dépressions analogues, et de préciser leur emplacement. Pour cette deuxième recherche, plus facile que la première, nous demandons la collaboration de tous les Amis de l'Université.

F. IMBERDIS,
Agrégé de l'Université.

Digitized by Google

A propos des Excavations du Plateau Central

Notre collègue, M. Imberdis, après avoir constaté, dans la partie haute de la ville, spécialement proche de l'ancienne rue de Las Crotas et du vieux carrefour de l'Echaudé, la présence d'excavations insolites, se demande si celles-ci ne seraient pas l'emplacement d'anciennes caves, d'anciennes *Crotas*, effondrées. C'est une hypothèse que rien ne vient contredire formellement. Cependant pour l'admettre il faudrait supposer : 1° l'effondrement de caves et 2° le non remblaiement des creux ainsi formés.

Il est à remarquer que la profondeur de ces excavations correspond à la hauteur d'un étage. Or les caves de Clermont, surtout dans cette partie haute de la ville, ont généralement deux étages sous voûtes, la première de ces voûtes, la supérieure, habituellement très élevée pour permettre d'y établir des cuves, car les propriétaires clermontois ayant, presque tous, des vignes aux alentours, avaient coutume de réserver comme cuvage ce premier étage de cave ; de plus élevant un nouvel immeuble, il serait surprenant que le constructeur n'ait pas songé à combler le creux laissé béant par l'effondrement d'une cave antérieure.

Ne pourrait-on pas trouver une autre explication à ces excavations?

Deux des excavations signalées se trouvent coupant au Sud le plateau qui couronne la butte de Clermont et ce, proche le carrefour de l'Echaudé, par conséquent, proche le mur de la petite enceinte défendant la Cathédrale, l'Evêché et les autres édifices publics. Une autre de ces excavations, faisant par sa direction angle sur les premières, se voit à l'Est et toujours à proximité du mur de la petite enceinte. Etant donnée leur situation, ne pourrait-on pas supposer que ces creux sont les restes d'un fossé précédant et défendant les approches de ce dernier rempart de la Ville ? Aux autres aspects la pente très déclive de la butte rendait tout fossé inutile, le rempart, d'un abord difficile, se défendant par lui-même.

Cet essai d'explication est encore une hypothèse, mais aussi plausible que la première, elle a l'avantage d'indiquer une raison de la situation de ces excavations au Sud et à l'Est, près de la porte Dalmas qu'un fossé, creusé là, aurait défendue. Quoiqu'il en soit, je crois qu'en l'état actuel de notre documentation sur l'ancienne topographie de la ville nous ne pouvons, sur ce fait précis, qu'émettre des hypothèses.

H. DU RANQUET.

Digitized by Google

LE TEMPS EN AUVERGNE

Analyse des Situations atmosphériques durant 1930

Les notes ci-dessous, tirées simplement de l'observation et de l'analyse schématique de situations météorologiques d'ensemble, ne prétendent point à la précision scientifique à laquelle seules peuvent conduire l'étude et l'interprétation minutieuses des cartes successives du temps. On s'est simplement appliqué à relier des données générales et l'observation paysanne la plus attentive aux changements qui se produisent quotidiennement dans l'atmosphère.

On peut assurer que durant l'été dernier, le public a accordé une attention particulière aux phénomènes météorologiques. Depuis longtemps paysans et citadins n'avaient plus ardemment souhaité le retour d'un beau temps fixe qui en 1930 s'est fait attendre jusqu'au 20 août. Essayer de prévoir le temps devenait, dans ces circonstances, un moyen de tromper l'attente et peut-être aussi un moyen de solliciter de bienfaisantes puissances.

Rétrospectivement, quatre périodes météorologiques se distinguent au cours des quatre saisons durant l'année 1930.

I. *L'hiver.* — Du 15 décembre au 15 février, c'est-à-dire au creux de l'hiver, l'O. N. M. (1) signale le passage de dépressions qui, du golfe de Gascogne, se dirigent vers le N.-E. « Le centre de perturbation se déplace du S.-W au N.-E. », lisait-on presque quotidiennement sur les bulletins de l'Office. C'est par douzaines que, chaque mois de plein hiver, pouvaient ainsi se compter les vagues de baisse barométrique. Coïncidant avec le passage de ces dépressions, on voyait naître le vent du S.-E., quelques heures doux et relativement sec, la demi-journée suivante le ciel se charger avec la venue des vents d'W., quelques averses tomber, puis avec le vent du N.-E., le temps fraîchir, le ciel se dégager. Allait-on éprouver la bise et l'hiver ? Non. Le lendemain un cycle nouveau se reproduisait. Et ainsi de suite. A 1.000 mètres d'altitude les landes des

(1) L'Office National Météorologique.

Digitized by Google

montagnes demeuraient au nouvel an sans neige. Les paysans y pouvaient arracher les genêts, les vieilles paysannes y conduire moutons et chèvres aux belles heures.

Fait capital : les dépressions se dirigeaient vers le N.-E. et non vers l'E. Elles intéressaient ainsi suffisamment notre Massif Central pour qu'il puisse bénéficier dans son ensemble de l'influence adoucissante de l'Océan Atlantique. L'hiver 1929-1930 a été anormalement clément. Cependant, du fait qu'elles s'éloignaient vers le N. ces dépressions n'amenaient pas sur notre Auvergne des quantités appréciables de pluies ou de neiges. Elles nous laissaient dans leur lisière tiède, nous préservant ainsi des vents continentaux, sans laisser tomber sur nous le gros de leur vapeur d'eau. L'hiver dernier a été doux sans être humide.

II. *Le printemps.* — Vers le 15 février, un phénomène essentiel se produit dans la circulation atmosphérique. Les dépressions atlantiques se dirigent franchement vers l'Est et particulièrement celles qui nous intéressent le plus, celles qui nous viennent du large du golfe de Gascogne. Non seulement, elles envahissent notre territoire complètement, mais encore elles se prolongent vers le S.-E., vers la Méditerranée. Notre Auvergne se trouve alors située au plein de leur passage.

Dès lors, c'est le printemps qui commence, le printemps c'est-à-dire une nouvelle saison marquée chez nous par une circulation plus intense de l'air. Les dépressions succèdent aux dépressions. Le cycle noté au cours de l'hiver se reproduit selon un rythme qui varie entre deux et quatre jours, parfois plus bref même, exceptionnellement plus long, laissant alors après lui le baromètre fixe un jour, deux jours sur de hautes pressions. Et l'on note : vent du S.-E. annoncé par la baisse barométrique, vent d'W. avec baromètre à 750-755 mm., vent du N.-E. puis vent du N. avec baromètre à 765-770 mm. Mais, contrairement à ce qui s'est produit en hiver, le passage de chacune de ces dépressions est marqué par de fortes précipitations, pluies en Limagne, neiges sur les montagnes. Durant la semaine de Pâques, une couche de 40 centimètres de neige résista, à 1.000 mètres d'altitude, plusieurs journées avant d'être emportée par le vent du Sud.

On aurait pu espérer que, passé le solstice d'été, ce jeu des dépressions aurait été pour nous moins rigoureux. Il n'en fut rien. La première coupe des foins en Limagne avait pourri sur place. Durant les premiers jours de juillet, on eut, en demi-montagne, une semaine de beau temps relatif pour commencer les fenaisons. Mais, dès le 12 juillet, le même type de temps que durant les mois de printemps se poursuivit. Vents d'W., vents du N.-W., vents du N. Rarement le ciel se purifiait. Les grains du printemps étaient devenus orageux, ou bien, par vents plus

Digitized by Google

frais, c'étaient les brouillards, un « temps pisseux » comme disent nos paysans. Même avec la canicule, le temps est demeuré « pourri ». Les bergers, les soirs, allumaient des feux dans les landes des montagnes pour se sécher et se réchauffer. Les villes d'eau subissaient les rigueurs d'un été qui s'obstinait à ne point s'affirmer.

III. *L'été.* — Enfin vers le 20 août, l'été est venu. Pourquoi ? Les dépressions atlantiques ne sont plus allées vers le S.-E. vers le bassin Méditerranéen. Formées toujours sur l'Atlantique, mais bien plus au N., elles ont toujours circulé vers l'E., mais cette fois-ci sur l'extrême-Nord de l'Europe. Dès lors, nous avons pu jouir d'un mois d'été sans nous soucier du baromètre.

IV. *L'automne.* — Venu octobre, c'est le régime météorologique d'un été trop bref qui s'est continué en automne. L'anticyclone des Açores est demeuré relativement puissant sur la moitié S. de la France. Il n'a que très lentement et tardivement émigré vers le S. Ce recul s'est fait par à-coups suivis de remontées vers le N. affaiblies chaque fois un peu plus. Entre deux retours, la dépression atlantique, qui s'était avancée vers l'Auvergne, nous avait valu une période humide. Il reste que, grâce à la prédominance des hautes pressions d'origine océanique, nous avons bénéficié jusqu'en décembre des influences méridionales : l'automne a atténué l'amertume laissée par l'été. La semaine qui a précédé la Noël a marqué, météorologiquement, le début de l'hiver 1930-1931. Le barrage que les hautes pressions avaient dressé à l'invasion des influences septentrionales a cédé, les vents froids se sont précipités vers l'aire méditerranéenne où un minimum s'était creusé. Passant sur notre Auvergne, la bise a fait régner une semaine véritablement hivernale.

Il reste à tirer de ces observations générales non point des données de prévision, mais des schémas d'explication et d'interprétation.

1° *Toutes* les dépressions qui intéressent l'Europe occidentale évoluent de l'ouest à l'est, de l'Océan Atlantique vers le continent Eurasiatique. Certes, elles n'abordent pas toutes l'Europe à la même latitude et toutes franchement selon la direction Est puisqu'elles sont fréquemment canalisées vers le S.-E. par la Méditerranée d'une part et vers le N.-E. par la Mer du Nord et la Baltique d'autre part. Mais toutes, elles viennent de l'Océan. Et ce seul fait souligne jusqu'à quel point notre climat est soumis à l'influence des vents océaniques, des vents du secteur ouest. Tout se passe comme si, pour des raisons encore obscures, une masse d'air déterminée devait s'écouler sans cesse de l'ouest à l'est tout au moins aux latitudes de l'Europe. Si cet écoulement était régulier, continuel, on ne noterait pas des oscillations sensibles du baromètre. Mais cet écoulement se fait par vagues successives, les crêtes qui sont ici les

Digitized by Google

hautes pressions séparant à une, deux, trois, quatre journées d'intervalle les creux marqués par les baisses barométriques.

C'est cette loi générale dégagée nettement par l'observation météorologique qui explique que la traversée aérienne de l'Atlantique de l'E. à l'W. soit bien plus difficile et bien plus périlleuse que la traversée d'W. en E. A propos du vol de Coste et de Bellonte *l'Illustration* du 27 septtembre dernier publie, sous la signature du général Delcambre, directeur de l'O. N. M.. un article suggestif. Durant tout l'été 1930 deux seules situations favorables à une traversée d'E. en W. se sont présentées : la première, le 8 juin, l'appareil n'était pas prêt ; la seconde, le 31 août que, coûte que coûte, Costes était résolu à utiliser, vu la saison avancée. Et encore, à ces deux seuls moments, les dépressions atlantiques évoluaient toujours vers l'E. Mais, au 31 août, la dépression au large du Portugal se trouvait trop au sud pour gêner les aviateurs, cependant que la forte aire anticyclonale allongée sur le centre Nord de l'Océan, nourrissait des vents d'E. en direction du Groenland et de Terre-Neuve où se trouvait une dépression secondaire, vents auxquels très vraisemblablement Coste et Bellonte ont dû une grosse part de leur succès.

2° Le temps qu'il fait en Auvergne dépend essentiellement de la direction prise par les dépressions océaniques. Ces dépressions passent-elles au Nord de la France ? Nous sommes hors de leur action. Ces dépressions sont-elles dirigées vers le Nord en même temps que vers l'Est ? Elles ne font qu'effleurer notre Plateau Central. Il arrive même qu'elles ne l'atteignent pas. Et alors, si c'est au cours de l'hiver, nous subissons les rigueurs des vents continentaux comme durant l'hiver 1928-1929. Restent les dépressions orientées au S.-E. vers le bassin méditerranéen. Celles-ci nous intéressent particulièrement. Aussi allons-nous essayer d'analyser le mécanisme de leur propagation.

***

Notons, dès l'abord, que les golfes du Nord méditerranéen : golfe du Lion, golfe de Gênes, golfe de Trieste, vu leur position abritée, sont des aires normales de basses pressions. Ce sont, s'il est permis d'user d'une image un peu audacieuse, mais suggestive, des cheminées qui tirent. Ajoutons qu'au cours des hivers, le bassin méditerranéen tout entier est soumis ordinairement à un régime de basses pressions relatives. Les hautes pressions du 30° N. ont émigré vers le Sud, avec la descente apparente du soleil ; il pleut sur tout le pourtour de la Méditerranée.

Le printemps venu, tout se passe comme s'il subsistait un vide à combler au-dessus de l'aire méditerranéenne et particulièrement au-dessus des golfes septentrionaux.

Digitized by Google

Qu'advient-il alors ? Les dépressions atlantiques sont attirées par ces annexes méditerranéennes. Mais sur leur trajet, elles rencontrent un isthme d'air froid au-dessus de notre Plateau Central, une crête barométrique qu'elles effacent avec plus ou moins de difficulté. Leur force de propagation dépend en effet de plusieurs facteurs : de leur étendue, du creux plus ou moins profond de leur centre, des différences de température entre l'air qu'elles véhiculent et l'air plus frais qui tend à descendre sur les sommets plus froids des Cévennes. Il arrive qu'elles viennent expirer contre cette muraille d'air lourd et qu'elles soient tout au plus capables de venir en quelque sorte l'alimenter. Leurs courants ascendants se résolvent en masses descendantes et se stabilisent. Cependant, une aire secondaire de basses pressions évolue-t-elle au large du Languedoc et de la Provence ? L'air frais et lourd du Plateau Central descendra combler cette aire cyclonale. Et ce sera le Mistral.

On le voit : dans ce cas la propagation de l'air en mouvement de l'W. à l'E. se sera faite en deux temps avec une halte sur le Plateau Central. Il n'en demeure pas moins que selon un maître de la géographie climatique, M. Bénévent (1) « le mistral n'est encore que la branche la plus méridionale du courant d'O. soufflant sur la France au Sud des grands cyclones atlantiques ».

Si la barrière d'air froid par contre est renversée, la propagation des souffles atlantiques se fait librement vers le S.-E. L'Auvergne subit un vent humide, plus tiède d'abord, plus frais ensuite et ceci durant tout le temps que « tire la cheminée du golfe du Lion ». Il semble alors que le creux méditerranéen se comble fort lentement. C'est que l'afflux d'air frais arrivé par le bas s'échappe, réchauffé par le haut, pour s'écouler encore en direction de l'Est. Le mistral ravage la vallée du Rhône cependant que des nuées appauvries en brouillards sur nos montagnes persistent à encombrer notre ciel. Alors les vents du N.-E. n'apportent point chez nous l'amélioration escomptée. Il faut attendre que le domaine méditerranéen ait son plein d'air septentrional, qu'il soit, d'autre part, nourri par la remontée vers le Nord des hautes pressions du 30°, remontée synchronique avec la remontée apparente du soleil dans l'hémisphère Nord pour que les dépressions océaniques abandonnent un de leurs trajets favoris. C'est aussi de cette remontée vers le Nord des hautes pressions du 30° que dépend essentiellement, en fin de compte, la venue du beau temps. Du 15 juin au 15 août, on a pu suivre à la lecture des bulletins de l'O. N. M. les lents progrès de l'anticyclone des Açores, noyau — essentiel pour nous — des hautes pressions désertiques, d'une part vers l'Est, vers la Méditerranée, d'autre part vers le Nord, vers la

(1) Bora et Mistral, *Annales de Géographie*, 15 mai 1930.

Digitized by Google

Gascogne. Quand cet anticyclone s'est trouvé enfin installé à la fois sur la péninsule Ibérique, le Midi de la France et sur le bassin méditerranéen, nous avons connu l'été.

Il reste enfin dans l'analyse des dépressions océaniques en marche vers le S.-E. un troisième cas à envisager, c'est celui auquel sont dues les inondations qui ont ravagé le Midi le printemps dernier. La situation atmosphérique d'alors a été clairement analysée par M. Maurice Pardé (2). « Le 2 mars au matin une dépression cerclée par l'isobare de 1010 (3) dessine une sorte d'œuf sur le N.-W. de l'Espagne. L'anticyclone reste inébranlable sur la Méditerranée ». On le voit : cette situation devait amener sur la région éprouvée un double afflux d'air humide, l'un venu de l'Atlantique, l'autre de la Méditerranée, le second doué, vues les différences thermiques très marquées entre l'air méditerranéen chaud et l'air cévenole froid d'une force ascensionnelle considérable. Et ce double afflux de vapeurs s'est condensé puis déversé sur un territoire relativement peu étendu. Pourquoi ? A cause de « l'infléchissable résistance du mur des hautes pressions » qui « a bloqué le système nuageux et l'a forcé à dépenser tout son potentiel humide sur la même région pendant deux jours ».

Fait anormal, l'autan méditerranéen chaud et humide a pu ainsi franchir la crête cévenole et atteindre le Périgord. Second fait exceptionnel, auquel l'Auvergne a dû vraisemblablement de ne point être touchée par l'inondation, la dépression fort peu profonde s'est comblée sur place, avant de l'atteindre. Elle n'a eu la force d'évoluer ni vers le S.-E. ni vers le N.-E., c'est-à-dire vers l'Auvergne.

Lucien GACHON.

(2) Maurice Pardé. La crue catastrophique de mars 1930 dans le sud-ouest de la France. *Revue de Géographie Alpine*, 1930, fasc. 2.

(3) En millibars, 758 mm. de mercure environ, c'est-à-dire une pression à peine inférieure à la moyenne de 760 mm.

Digitized by Google

Vue sur l'Allemagne contemporaine

La conférence donnée sous les auspices des Amis de l'Université au Grand Amphithéâtre de la Faculté des Lettres le 4 février dernier par M. Lébraly, Professeur au Lycée Pascal, en présence de M. Lirondelle Recteur, des Professeurs et du public éclairé de la ville, a présenté une vue sur l'Allemagne contemporaine qui constitue la mise au point la plus récente d'une question palpitante entre toutes puisque notre sécurité en tant que nation voisine dépend de la santé morale des peuples mitoyens.

Disons d'abord que chacun comprenait l'utilité d'une explication documentée sur la situation politique actuelle de l'Allemagne après les élections de septembre dernier ; et c'est ce que le Président des Amis de l'Université, M. le Dr Canque, a souligné dans sa présentation.

M. Lébraly expliqua cette alternative après avoir montré ses causes. Elles émanent elles-mêmes de la guerre. Tous les pays belligérants ont connu les conséquences de la guerre mais les pays vaincus tels que l'Allemagne, ont supporté, en plus, la famine, la révolution, la ruine par inflation ; à la disparition de l'épargne s'ajoute un sentiment de découragement et une chute des valeurs morales qui sont particulièrement sensibles en 1924. Une dépression morale et intellectuelle se manifeste partout : abandon des disciplines traditionnelles, licence des publications et des mœurs ; la foule se repaît de cinéma, de T. S. F., de journaux illustrés. L'Allemagne est menacée par le bolchevisme. En même temps dans une certaine partie de la société, on constate sous l'influence des facteurs ci-dessus cités, une uniformisation des idées et des manières de penser, comme fabriquées en série (c'est ce qu'on a appelé l'américanisation). D'où à travers le pays une masse d'indifférents, — grand danger pour une démocratie jeune, — encadrée par des partis d'opposition violents tandis qu'au milieu les anciens combattants restent ternes et comme absents. C'est en vain que le héros de Remarque dans le livre si connu, *A l'Ouest rien de nouveau*, a promis solennellement de respecter désormais la vie humaine, maintenant il a oublié ses promesses, il faudra les fanfaronnades de Hitler pour éveiller sa conscience. Les deux pôles d'attraction de cette époque sont en politique le parti monarchiste (fonctionnaires, anciens officiers, fournisseurs du régime

Digitized by Google

disparu) et le parti républicain (bourgeois, hommes d'ordre, social-démocrates, centre catholique). De 1924 à 1927, viennent des années de prospérité après la revalorisation. Dès 1928 éveil du nationalisme : revendication d'une armée non seulement par les nationalistes mais par les petits bourgeois qui croient la jeunesse moins bien dressée et moins polie depuis la suppression du service militaire. Donc politique d'armement même chez les républicains : on construit d'abord un unique croiseur-cuirassé, symbole, que d'autres suivront.

Puis les élections de 1930 : le cabinet socialiste Müller étant tombé les ont rendues nécessaires : les raisons de sa chute ne sont pas seulement politiques mais économiques. Le malaise financier a atteint son apogée : chômage, misère. Les charges ne résultent pas seulement des réparations à payer : comme l'a dit Brünning, plus cher que les réparations le gaspillage instauré à tous les degrés du gouvernement pèse à plein sur les finances publiques : luxe des travaux publics, dépenses du fonds de chômage (la profession de chômeur et l'homme qui s'était procuré quarante-deux cartes d'identité), fonctionnaires inutiles, budget extensif et somptueux des affaires étrangères, surtout enfin gouffre des pensions. Il ne s'agit pas seulement des pensions des mutilés mais pensions de toute espèce : mutilés du travail, fonctionnaires, anciens ministres même après seulement trois semaines d'existence (16.000 à 20.000 marks et plus soit 96.000 à 120.000 francs), les anciens généraux au même tarif. Aucun budget n'y résisterait. Ajouter encore le débours du paiement des fonctions inutiles comme les consulats à l'intérieur de la République ou la représentation diplomatique entre anciens états de la monarchie (Bavière et autres). Enfin dépenses militaires outrées arrivant à quatre milliards expliquant que la dette en six ans atteigne elle-même ce chiffre. Aux remèdes énergiques proposés par M. Brünning, impôts nouveaux, réduction des traitements des fonctionnaires, arrêt des dépenses, on sait la réponse : d'où dissolution du Reichstadt ; c'est de là qu'est venu la situation.

Les élections de 1930, c'est le succès de Hitler. En gros le résultat est un affaiblissement des partis bourgeois et un renforcement des ailes : national-socialiste et communiste ; les socialistes maintiennent à peu près leurs positions : n.-soc., passant de 12 à 107 ; comm., de 54 à 107 ; soc., de 153 à 143. Hitler avait su constituer un parti fort et discipliné. Né en 1889, Autrichien d'origine, architecte dessinateur qu'on trouve dès 1912 à Munich, engagé aux armées, puis embrigadé dans le parti socialiste majoritaire en liaison avec les partis ouvriers que Ludendorf cherche à gagner, il tente avec lui le plan sinon la marche sur Berlin, ensuite fonde un journal et se trouve compromis dans la tentative de coup d'état. Sa carrière est alors interrompue par quatre ans de

Digitized by Google

forteresse du moins sur le papier car une amnistie opportune survient pour le délivrer.

La doctrine de Hitler est simple d'où sa force : en religion un christianisme positif ennemi des juifs ; en politique réalisation de la plus grande Allemagne ; donc revendication des colonies, armée nationale. On reconnait là les principes contradictoires des racistes appelés aussi les nazis (national-soc.). La doctrine s'aide d'une tactique habile, étayée sur des faits incontestables : nécessité de réformes, ne pas payer, prendre l'argent où il est, formules simplistes qui plaisent, avec lesquelles Hitler obtient plus de six millions de voix. Parmi les causes des suffrages obtenus, Th. Mann a relevé : philosophie de la violence, manière forte qui plaît à certains esprits et qu'on peut attendre du « guerrier déchaîné » comme on appelle Hitler, car où peut conduire la colère du peuple ? Les « nazis » offrent de chasser l'épouvantail soviétique. Ils instaureront une monocratie avec l'ordre fasciste. Par eux sera sauvée la sociale-démocratie menacée par le mouvement « spartaciste » et relégué au loin le communisme qui bat aux frontières. Le « Hitlérisme » embauche de nombreux disciples : avec les martyrs de la Rurh, la troupe nombreuse des jeunes sans emploi, comme une éducation à outrance en prépare dans maints pays d'Europe, intellectuels non nantis de situation malgré leurs diplômes, — qui vont s'unir aux bandes libérées des tranchées de Pologne, à tous les illuminés qui croient aux miracles politiques, surtout bénéficie de l'éclipse des vedettes de l'ancien régime : Guillaume ne réunit plus guère de sympathie, Ludendorff est tombé dans l'anticléricalisme et, pire encore, prédit une nouvelle guerre préparée par les Juifs francs-maçons, le tout dénué de sens. La nouvelle idole bénéficie aussi de préjugés d'éléments académiques : les jeunes couches universitaires se croient menacées dans leurs privilèges et ils s'unissent à leurs aînés portés par l'âge à la réaction (ex. : Heidelberg). Pour finir citer enfin l'antiparlementarisme et la crise que subit la jeune république allemande pour n'avoir pas su à sa naissance ni épurer l'armée, ni placer au centre de sa propagande la question de la responsabilité de guerre. Les parlementaires se voient reprocher le mode d'élection qui ne permet pas aux régions ni aux électeurs d'être représentés par leurs candidats, — reproche injuste qui n'atteint que les fondateurs idéalistes de la constitution de Weimar, — mais aussi, reproche mieux fondé, de servir leurs intérêts par des pensions et des charges d'administrateurs. D'ailleurs, ajoute-t-on, que signifient les vingt-sept partis entre lesquels se divise cette chambre incapable de raison, et qui n'a pas même de Sénat comme ailleurs pour corriger ses fautes d'imprévoyance ou d'irréflexion ? Crise grave par sa coïncidence avec la crise économique, qui met sur le pavé quatre millions et demi de chômeurs parmi lesquels 300.000

Digitized by Google

chômeurs intellectuels récemment encore nantis de situations enviables et maintenant réduits à la mendicité. A quelle extrémité ne peuvent être portées de telles recrues du Hitlerisme ? Jusque vers quel point d'action ne peuvent s'avancer de tels partisans du « tout mais pas cela » ?

En réalité, pour la paix du monde, les nazis n'ont pas poussé leur succès aussi loin qu'ils l'eussent voulu. Leurs projets d'organisation financière à outrance de l'Etat a déçu un bon nombre de leurs partisans pendant que l'attitude de Brüning à Genève renforçait la puissance des partis du centre et qu'il prenait lui-même par son habileté à régler le conflit avec la Pologne, une place prépondérante parmi le centre républicain.

En conclusion, on peut dire que si la guerre qui a tué les hommes sans tuer leurs passions ni étouffer leurs habitudes, a pu réussir à faire naître la république allemande, ses suites naturelles n'ont pas été loin de la détruire. De quoi demain sera-t-il fait ?

Digitized by Google

GÉOLOGIE

Les anciens cours de l'Allier et de ses affluents sur la feuille de Gannat,

pendant le Pliocène supérieur et durant le Quaternaire

(Note de M. G. GARDE)

Nos lecteurs seront heureux de trouver ici la teneur d'une communication d'un de nos associés les plus érudits à l'Académie des Sciences.

L'*Allier* a commencé à couler dès le Miocène, mais ce n'est qu'à partir du Pliocène supérieur qu'il a laissé des traces de son passage dans la partie de la Limagne qui s'étend sur la feuille de Gannat.

Les différents niveaux de terrasses alluviales admis par les géologues et les géographes pour le Pliocène supérieur et pour le Quaternaire, existent dans la vallée de l'Allier, et la série complète de ces anciennes terrasses est étagée sur le sommet et sur le flanc oriental du petit massif oligocène de Randan.

Dans un prochain Mémoire, je donnerai plusieurs coupes géologiques à travers ce massif. L'une des plus intéressantes va de Saint-Yorre à Beauvezet, au nord de Randan, et elle passe par les terrasses de 18-20 mètres de la Poivrière, de 30-35 mètres des Bernards, de 55-60 mètres des Gays, de 90-100 mètres de la Croix de Trève et de 120-130 mètres de Beauvezet (les niveaux de ces terrasses sont indiqués sur la carte ci-après).

L'étude détaillée que je viens de faire de ces anciennes terrasses, et dont se sont déjà occupés plusieurs géologues, notamment MM. de Launay, Glangeaud, Chaput, m'a permis de reconstituer les anciens systèmes hydrographiques de la région, depuis le Pliocène supérieur jusqu'à nos jours.

Calabrien. Terrasses de 120-130 mètres. —La terrasse la plus élevée, et par suite la plus ancienne, déposée par l'*Allier*, qui existe sur la feuille de Gannat, coiffe le petit massif de calcaires marneux et de marnes de Randan et les sommets de deux petits mamelons situés plus au Sud.

Par son niveau, à 120-130 mètres au-dessus du lit actuel de l'*Allier*, cette terrasse appartient donc au Calabrien ou Pliocène supérieur. Cet âge, au surplus, serait confirmé par la molaire d'*Elephas meridionalis* qu'on a signalée à Randan.

Digitized by Google

Un affluent de l'*Allier* Pliocène supérieur, venant de l'Ouest et passant au sud de Biozat, allait rejoindre celui-ci plus au Nord.

Sicilien. Terrasses de 90-100 mètres. — Au Sicilien, ou Quaternaire inférieur, l'*Allier* contournait, sur son côté oriental, la terrasse de 120-130 mètres.

Sur sa rive gauche, au nord de cette dernière, l'*Allier* recevait deux affluents, dont les anciens cours sont jalonnés par deux belles traînées de terrasses alluviales.

C'est aussi à cette époque que le *Sichon* déposa la terrasse de Barentan, au sud-est de Cusset.

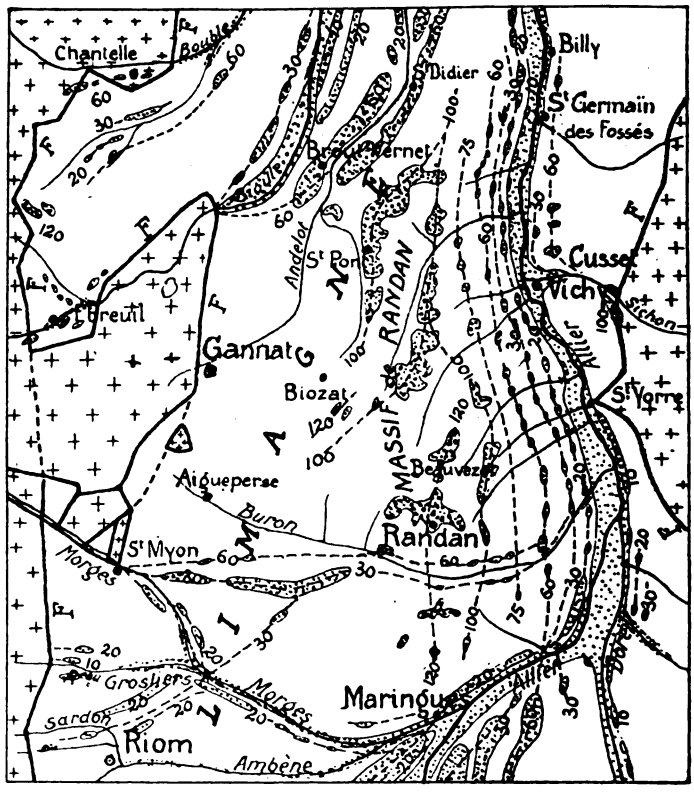

Quant aux quelques lambeaux de terrasses qui existent à 70-75 mètres au-dessus du lit de l'*Allier*, ils doivent correspondre à une étape du creusement de la vallée de cette rivière.

Milazzien. Terrasses de 55-60 mètres. — Sur le côté oriental du massif de Randan, l'*Allier*, durant la période milazzienne, continua à se déplacer vers l'Est. Et c'est pendant cette période qu'il déposa la

Digitized by Google

terrasse qui s'étend dans l'angle formé par son cours actuel avec celui de la Dore.

Après avoir quitté la région de Cusset, le *Sichon* s'écoulait vers le Nord parallèlement à l'*Allier*, et il ne devait se jeter dans celui-ci que bien plus loin.

La *Sioule* se réunissait à l'*Andelot*, et elle déposa la belle terrasse, formant plateau, qui supporte Brout-Vernet et Saint-Didier.

Peu après son entrée dans la *Limagne*, à partir de Saint-Myon, la *Morges* s'écoulait directement vers l'Est pour aller rejoindre l'*Allier*. Le *Buron* était alors son affluent.

Tyrrhénien. Terrasses de 30-35 mètres. — Au Tyrrhénien, l'*Allier* continua à se déplacer vers l'Est, dans toute sa partie septentrionale, tandis qu'il se déjeta vers l'Ouest, dans sa partie tout à fait méridionale.

Capturée par un affluent de la *Bouble*, la *Sioule* s'était séparée de l'*Andelot* et elle coula à l'Ouest de son lit actuel.

Héritant du cours de la *Sioule*, l'*Andelot* se mit à entailler la large terrasse que cette rivière avait déposée pendant la période précédente.

Comme au Milazzien, la *Morges* coula directement vers l'Est ayant toujours le *Buron* comme affluent. De plus elle recevait le *Sardon*.

Monastirien. Terrasse de 18-20 mètres. — Durant le Monastirien, ou Quaternaire supérieur, tout l'*Allier* se trouvait à l'Ouest de son lit actuel.

La *Sioule* s'était un peu déplacée vers l'Est.

Un affluent de l'*Ambène* captura la *Morges*, le ruisseau des *Grosliers* et le *Sardon*, et c'est le lit de cet ancien affluent conquérant et le cours inférieur de l'*Ambène* qui sont devenus le lit de la *Morges* actuelle.

Quant au *Buron*, il hérita de la partie inférieure du lit que la *Morges* venait d'abandonner et qu'elle avait suivie pendant les deux périodes précédentes.

Après le Monastirien, au début de la période actuelle, les cours de l'*Allier* et de ses affluents étaient à peu près définitivement fixés.

Et c'est peu après le Monastirien que le *Sardon*, qui se déversait dans la *Morges* pendant les périodes précédentes, fut de nouveau capturé par un autre affluent de l'*Ambène* et qu'il alla se jeter dans cette dernière rivière, près de Riom.

(Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 192, p. 572, séance du 2 mars 1931).

Digitized by Google

Carnet de Voyage de Washington Irving

Passage en Auvergne en 1825

En Décembre dernier, je recevais à Clermont-Ferrand, la visite d'un jeune étudiant canadien : Monsieur Percy Young qui, avec une ardeur et un souci de vérité louables, cherchait dans notre département, des matériaux pour un travail en préparation, sur le séjour en France de l'écrivain américain bien counu, Washington Irving.

Ce dernier, parcourut la France en tous sens pendant les trois années qu'il y vécut, ayant une manière à lui de voyager, peut-être américaine, mais à coup sûr bien originale, si l'on en juge par ses notes, dont je dois la connaissance et la traduction à M. Percy Young.

Quoique ces impressions d'un voyage accompli, à une allure de record ou de fugitif, ne nous apprennent pas grand'chose, j'ai cru cependant, en raison de la personnalité de leur auteur, devoir recueillir et publier ces documents, afin de les conserver ainsi pour les archives de notre province.

. . . . . .

Dimanche 25 Septembre. — Arrivons à Riom à huit heures et demie. Décidons de nous y arrêter. Un jeune homme, commis-voyageur, s'y arrête également et nous conduit à un très bon hôtel qui se trouve hors de l'enceinte, en face de la fontaine. Commandons le dîner. Nous nous promenons par une nuit de lune à travers la ville qui est coupée par deux larges rues se croisant à angle droit. De belles et grandes maisons. Les fontaines construites de basalte et les rues pavées de basalte. Une maison en lave, siège d'une cour royale. Beaucoup d'avocats et d'hommes qui exercent. Rentrés de notre promenade, nous trouvons le jeune voyageur dans la cuisine qui occupe le rez-de-chaussée. Il cause avec l'hôtelière et ils ont l'air de se connaître depuis longtemps. Une jolie femme. Elle

Digitized by Google

était en train de préparer le dîner et son mari, un gros jeune homme jovial, faisait la cuisine. Il avait l'air de Sancho. On dîne vers 11 heures. Avons parlé de l'Amérique avec le jeune vovageur.

Riom se trouve sur l'Ambène. Hôtel de la Colonne.

Lundi 26 Septembre. — Belle matinée. Faisons le tour du boulevard et nous promenons dans les rues principales de la ville. Des paysans et des paysannes. Les hommes courts à jambes arquées. Gros chapeaux à larges bords. Quelques-uns portent des tricornes, Des gabardines (*sic*) en lin et laine blanche. Bas blancs. Des femmes coiffées d'un bonnet de lin. Les yeux bleus ou gris. Cheveux châtain clair. Une fontaine dans la rue principale. Des maisons en basalte et lave.

Un château près de Riom qui s'appelle Tournëlle. Un autre se trouvant à droite sur la route allant à Clermont qui s'appelle Château Gay. Le grand bassin de Clermont entouré de côtes volcaniques. Quelques-unes des côtes sont couvertes de vignes, des paysans chargés de raisins nous croisent.

Clermont, ville noire et mal construite. La cathédrale a de beaux piliers et vitraux. D'une esplanade on jouit d'une belle vue.

Pas de places dans la diligence, et la suivante part le surlendemain. Nous trouvons trois jeunes gens qui demandent des places. Tombons d'accord avec deux d'entre-eux pour prendre un cabriolet pour Aubusson. 21 lieues 1/2. Déjeunons et partons à 3 heures. Montons la côte à pied jusqu'au pied du puy de Dôme. Il fait excessivement chaud. Une très longue montée. Des collines volcaniques couvertes de vignobles. Une belle vue sur le grand bassin de Clermont. Au sommet, prenons du vin à un cabaret (1). Deux montagnards à un teint brun portent des chapeaux à larges bords et boivent du vin. Continuons à monter et à descendre. A huit heures nous nous arrêtons à Pontgibaud. Dînons là. Une immense cheminée dans l'auberge, maison haute et triste. Abondance de vivres. Plusieurs groupes mangent à la même table. Le conducteur du cabriolet et l'hôtelier mangent à une table voisine. Ils racontent des histoires sur les limousins. Une femme va chercher du vin dans la cave pour les paysans. Une jeune fille prend du pain sur une planche suspendue. Elle fait frire (*sic*) adroitement et rapidement des truites dans du vin, puis elle les distribue sur des morceaux de pain.

---

(1) Il s'agit sans doute d'un cabaret de la Baraque ou de chez Vasson.

Digitized by Google

Carte · Chorographique d'Auvergne, de Dulaure (XVIIIe siècle)

Digitized by Google

Continuons sur Fin de Mur (*sic*) (1). Je vais à pied une grande partie du chemin. Belle nuit. De beaux défilés dans la montagne. Arrivons à une heure et demie du matin. Trouvons un lit avec difficulté.

Mardi 27 Septembre. — Dormons jusqu'à 5 heures. Partons à 6 heures. Payons les deux lits cinq francs, Déjeunons à..... La propriétaire est obligée d'emprunter des couteaux au conducteur du cabriolet. Excellent petit gigot de mouton. Au cours de l'après-midi, rejoignons un jeune mendiant de dix-sept ans, estropié d'une main. Un curieux drôle qui aime le vin et le tabac à priser.

Arrivons à Aubusson à cinq heures. Prenons des places dans la diligence de Limoges. . . . . .

. . . . . .

Ici, finissent les notes d'Irving en ce qui concerne l'Auvergne qu'il traversa comme un météore et dont il ne dut conserver plus tard qu'un bien vague souvenir. Ne nous moquons pas trop pourtant de cet américain, précurseur des touristes modernes dont les 40 H. P. abattent trois ou quatre cents kilomètres en leur journée, et dont les carnets de route sont peut-être encore plus laconiques que le sien, Comme preuve de ce que j'avance, voici le libellé authentique d'une carte postale illustrée adressée à un ami, par un jeune châtelain nivernais faisant en automobile son voyage de noces :

« Sommes à Rome. Ça a gazé, Pays épatant, on ne voit que des « Fiat. Tata est contente. T'embrassons. »

Sans commentaires ! !

E. DESFORGES.

(1) Pontaumur.

Digitized by Google

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 1er Avril 1931. — *A été supprimée en raison des vacances de Pâques.*

A noter que le Congrès des Sociétés Savantes a eu lieu à Clermont, du 9 au 11 Avril et a provoqué un mouvement scientifique dont les journaux quotidiens ont donné le menu.

Un certain nombre de nos membres ont apporté leur collaboration effective, soit en présentant des communications originales inspirées par des circonstances régionales dont la Revue d'Auvergne dira le détail, soit en prenant part à l'organisation matérielle du Congrès qui aura servi les intérêts spirituels de la patrie auvergnate (soit dit en passant et sans encourir le reproche de fédéralisme). On peut simplement regretter que le nombre et la simultanéité des communications ne permettent pas d'en suivre plus d'une série à la fois et que l'intérêt de la réunion se trouve ainsi trop dispersé, mais c'est le cas de presque tous les congrès, sauf si on les consacre à une simple matière.

Correspondance. — *Le Président de la Société a reçu la lettre suivante :*

L'Archiviste départemental de la Haute-Saône, M. PRIVEAUD, remercie en ces termes la Société des Amis de l'Université : « M. l'Archiviste du Puy-de-Dôme, M. FOURNIER, vient de m'adresser de votre part, un lot de documents anciens relatifs à la Franche-Comté et en particulier à la Haute-Saône (86 pièces et 3 registres des XVIe et XVIIe siècle). Je suis extrêmement touché et fort reconnaissant à votre société d'avoir bien voulu faire ce don précieux à mon dépôt qui se trouve ainsi enrichi de pièces intéressantes. Outre de nombreux actes notariés se rapportant à des localités ou à des familles connues de la région, j'ai vu avec plaisir que le lot contenait deux bulles pontificales, un registre paroissial de Scey-sur-Saône (de 1628 à 1684) qui manquait à mes collections, un recueil des ordonnances du Comte de Bourgogne et un traité ancien de droit. »

Nos Amis verront ainsi que nous avons fait le meilleur usage des pièces d'archives que nous avions nous-mêmes reçu de M. RICQ, en les remettant à la collectivité et à leur place exacte.

Digitized by Google

Séance du 10 Juin 1931. — M. DEBIDOUR communique quelques résultats d'une étude qu'il a entreprise sur le *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie* (1751) par Jean d'Alembert.

1. *Le Texte.* — Il est paru au XVIII^e siècle 3 éditions importantes du Discours : la première en 1751, en tête de l'*Encyclopédie ;* c'est le texte essentiel, écrit pour servir de « Préface » ; ainsi conçu, le Discours malgré ses défauts, reçoit du poids et de l'autorité de l'immense édifice dont il prétend être la clef ; à son tour l'Encyclopédie garde aux yeux du public le caractère d'unité et l'éclat particulier que lui confère la brillante syntèse du *Discours.* Une deuxième édition parue en 1753, en tête des *Mélanges* de d'Alembert (1^re éd.), au moment où celui-ci préparait son élection à l'Académie et où d'autre part il reprenait avec une nouvelle ardeur sa collaboration à l'Encyclopédie (interrompue à la suite de l'affaire de Prades), ne comporte pas de changements très notables. Enfin une troisième édition, parue en 1758, après la rupture définitive entre d'Alembert et l'entreprise encyclopédique, se présente comme une révision méthodique du Discours que d'Alembert considère alors comme une œuvre tout à fait personnelle et indépendante.

2. *Le Succès.* — Il est très grand et immédiat. Dès 1751, les lettres de d'Alembert à Madame du Deffand, la *Correspondance Littéraire* de Grimm, plus tard les éloges enthousiastes de Voltaire, de Beccaria, de Meister, de Condorcet, les hommages que les ennemis mêmes de l'œuvre se croient tenus de lui décerner avant de le critiquer, tous ces textes sont pour nous les témoignages fervents de l'admiration du XVIII^e siècle. Les contemporains sont unanimes à saluer dans le *Discours* la grandiose synthèse des tendances intellectuelles de leur temps.

3. *Les Critiques.* — Trois sont à retenir :

a) Dès 1750, le Père Berthier signale dans les *Mémoires de Trévoux,* les ressemblances qui existent entre le *Prospectus* de l'Encyclopédie et la classification des sciences de Bacon et il suggère habilement la pensée d'un plagiat. D'Alembert et Diderot se défendent avec vivacité contre cette insinuation. Quand le *Discours* paraît, le Père Berthier en fait, d'une plume assez alerte, une critique fort pointilleuse, portant moins sur l'ensemble que sur plusieurs points de détail (faits historiques allégués..., etc...) et notamment sur les opinions très « modernes » de d'Alembert relatives à l'enseignement de la Rhétorique, de la Scholastique et du latin dans les collèges.

b) Dans le *Journal des Savants* de Septembre 1751, un critique anonyme signale plus nettement les tendances irréligieuses du *Discours.*

Digitized by Google

Lui aussi disperse d'ailleurs son exposé en remarques de détail : il se plaint que d'Alembert ait trop peu parlé de la religion, qu'il ait attribué à la morale une origine sociale et en ait placé la naissance avant la connaissance de Dieu, qu'il n'ait donné aux vérités morales qu'une « évidence de cœur », qu'il ait fait de la théologie un rejeton de la philosophie..., etc...

c) Enfin une troisième critique, plus méthodique et plus nette, porte directement sur le point essentiel, elle émane d'un protestant réfugié en Hollande, Boullier, qui dans une *Apologie de la Métaphysique à l'occasion du Discours*, attaque très vivement la doctrine sensualiste de Locke adoptée par d'Alembert. L'opposition des deux esprits se manifeste : 1° à propos de Descartes que tous deux déclarent admirer profondément, mais d'Alembert admire en lui le logicien et le savant, Boullier le métaphysicien ; 2° à propos des idées innées dont d'Alembert nie l'existence affirmée par Boullier ; 3° enfin sur le terrain de la métaphysique dont d'Alembert n'admet l'existence que comme une « physique expérimentale de l'âme » ou une « science de faits », alors que Boullier voit en elle une discipline d'essence supérieure « la science des idées ». Cette polémique achève donc de mettre en valeur le caractère fondamental du *Discours :* adversaire de toute recherche transcendantale, d'Alembert a bien voulu faire la première synthèse strictement positive des connaissances humaines.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome 45 No 4

EXCHANGE
FEB 8 1932

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(No 241 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le Pays de Murat (E. ABRAHAM)..... 73-81
L'école rurale de jeunes filles (M. BEC)..... 82-92
Littérature régionale (P. WALTZ)..... 93-95
Actes de la Société des Amis de l'Université..... 95-96

N. B. - Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). - Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. - Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

LE PAYS DE MURAT

INTRODUCTION

Essai de délimitation d'un "Pays" à l'intérieur de la Montagne Cantalienne

Il est utile au début de cette étude, afin d'éviter toute équivoque, de préciser le sens que nous donnons au mot « pays », employé pour sa commodité et faute d'un terme meilleur et aussi simple. Il ne s'agit pas de découvrir au cœur de la Haute Auvergne une individualité nettement définie ; haut pays, pays de l'herbe et de la neige, le Massif Cantalien est la « Montagne » pour l'habitant du pourtour ; il forme un ensemble où il serait vain de chercher des contrées différentes par la nature du sol, le modelé, les genres de vie, les affinités sociales.

Certes, pour qui connaît la disposition célèbre du Massif, avec son système de profondes vallées en éventail, il semblerait que la vallée pût parfois devenir l'organisme central groupant dans son attraction tous les lieux drainés par les vallées affluentes. Cela est vrai dans une certaine mesure, mais la disposition divergente fait qu'il n'y a pas de grande vallée maîtresse comparable à celles qui dans les Alpes et les Pyrénées ont constitué de vraies régions physiques et humaines.

Le Cantalien ne connaît donc pas un pays de Murat en donnant au mot pays le sens complet que la géographie humaine lui attribue ; il connaît Murat et une zone territoriale d'étendue assez réduite où cette ville exerce une attraction réelle. Pour expliquer cette attraction, la géographie physique peut apporter son modeste appoint, aider à comprendre les courants humains qui au cours des siècles ont créé ces affinités et ces rapports ; c'est donc surtout l'examen de l'activité humaine et de son évolution qui nous servira à limiter et à caractériser cette division secondaire que nous avons un peu artificiellement dénommée « pays ».

Le rayonnement de Murat a son origine dans un passé très lointain, mais il a été précisé et renforcé par l'organisation adminis-

Digitized by Google

trative de la Constituante qui a attribué à cette petite ville une fonction importante dans la Montagne. Certes les divisions administratives ne peuvent être d'aucun secours pour définir notre champ d'étude, mais il faut en tenir compte en raison des tendances profondes qu'elles finissent par créer au bout de quelques générations.

Ces réserves étant faites, nous pouvons essayer de fixer les limites physiques indispensables. La profonde vallée de l'Allagnon, fait assez rare et curieux, en offre une au sud entre Murat et Neussargues ; là s'achève la Planèze, pays du seigle, et commence la Montagne, pays de l'élevage ; c'est une de ces lignes de contact que de tout temps, par suite des ressources complémentaires, la tradition populaire a notées. A partir de Murat, quittant l'Allagnon, la vallée du Lagnon nous conduit à la base du Plomb et de là une autre limite très nette va du Plomb au Puy Mary par le Lioran et les Crêtes de Peyre-Arse et du Bataillouze. Limite réelle en outre, puisque de part et d'autre les rapports sont rares, mais artificielle en ce sens, qu'elle coupe arbitrairement les hautes solitudes où la vie temporaire est identique quel que soit le versant. Les autres limites sont il est vrai moins satisfaisantes encore. A l'est, la vallée de l'Allanche creuse un sillon où il est de tradition de faire se terminer les plateaux du Cézallier sans que cela concorde avec un changement de paysage ; au nord, à partir de la localité de Landeyrat, il n'est même plus possible de trouver de ligne de démarcation : la zone à peu près vide d'habitants permanents des plateaux de la Malmouche et des bois de Saint-Amandin, sera la limite vague et précaire que nous admettrons faute de mieux. La géologie pourrait inciter à se servir de la ligne où paraissent s'arrêter les revêtements volcaniques de surface, mais en réalité, les changements de paysage et de ressources se font lentement. Beaucoup plus au nord, au delà de la Rue seulement, le paysan reconnaît un pays nouveau, pauvre, où il n'y a que du granit et qu'il dédaigne sous le nom d'Artense. Laissant en dehors les gros bourgs de Condat, Saint-Amandin, Riom, eux-mêmes petites métropoles, on peut englober en partie les petites localités qui jalonnent la voie ferrée : Landeyrat, Lugarde, Marchastel, suffisamment dans le champ d'attraction de Murat. La profonde vallée de la Maronne peut enfin compléter ce tour d'horizon, non qu'elle soit un fossé comparable à celui de l'Allagnon, mais parce qu'elle pénètre au cœur du Massif jusqu'à la base du Puy Mary ; les bourgs qui s'y sont installés sont volontiers en relations avec Murat, leur centre administratif, plutôt qu'avec les plateaux de Trizac et de Salers, à l'ouest, regardés comme un monde étranger où vivent les « mangeurs de blé noir ».

L'ensemble ainsi délimité présente des aspects assez variés, des

Digitized by Google

paysages assez originaux, pour que quelques-uns soient désignés par des noms locaux connus de tous. La vallée large et profonde de l'Allagnon est « la Ribeyre » en aval de Murat ; à l'amont c'est « lou Barragnou » (le Vallagnon) ; le plateau triangulaire au confluent de l'Allanche et de l'Allagnon, petit équivalent de la Planèze dont il reproduit les traits, c'est « Chalinargues ». Vers le nord, au fur et à mesure que l'altitude s'élève, le même plateau prend le nom de « Piniatelle », à cause de sa magnifique forêt, et la zone d'estive qui lui succède s'appelle « plateau des Fouillades ». La belle vallée de la Santoire n'a pas de nom, mais sur la rive gauche une nouvelle zone de pâturages est bien connue sous le nom de « Limon », terme qui disparaît à son tour vers le nord, alors que se multiplient les vallées, les hameaux et les fermes.

Cette imprécision des limites, cette variété des détails ne doit pas nous surprendre. Le pays de Murat est une portion de cet ensemble de hautes terres qu'est le Massif Cantalien : des plateaux doucement inclinés vers la périphérie, relevés brusquement vers le centre pour y donner l'impression de montagnes, et sillonnés de vallées profondes ; le tout dû à deux grands phénomènes géologiques assez récents : le volcanisme, l'érosion glaciaire.

Digitized by Google

CHAPITRE I

LE MILIEU

Le Massif Cantalien doit ses aspects originaux au volcanisme et au processus d'érosion qui l'a démantelé avec une rapidité due au peu de résistance des matériaux. Il s'y est effectué l'usure classique par un réseau hydrographique en étoile, compliquée par l'existence de deux périodes de glaciation : la première celle du glacier de plateau, véritable « inlandsis » qui a laissé les immenses surfaces moutonnées, la seconde celle des glaciers de vallée, séparée de la précédente par une période de puissante érosion fluviale au cours de laquelle s'est dessiné le réseau actuel que les glaciers ont approfondi et modelé.

1° Les étapes de la formation géologique.

Du substratum prévolcanique il apparaît peu de choses, en de rares endroits où l'érosion a emporté les revêtements postérieurs ; On le trouve à faible profondeur dans les vallées, et au nord où l'érosion a été plus intense, le basalte se réduit progressivement à des plaques restreintes ; le socle cristallin y tient une place de plus en plus grande sans toutefois provoquer l'infertilité habituelle, à cause des débris volcaniques dont la surface demeure imprégnée.

De l'invasion oligocène qui a laissé des traces si importantes sur le versant d'Aurillac, il ne reste ici que des dépôts fort disséminés : sables, argiles, marnes, calcaires, argiles à diatomées, plus curieux que réellement importants, mais susceptibles d'exploitations intéressantes et qui sont une surprise pour le voyageur.

Les matériaux volcaniques reposent soit sur le cristallin soit sur l'oligocène ; sans qu'il soit nécessaire d'examiner les théories sur le volcanisme cantalien, il est facile de voir que les aspects dérivent de deux caractères essentiels : la durée, la variété des matériaux et des formes initiales : basaltes du miocène, trachytes, phonolites, cinérites et cendres, brèches et conglomérats, coulées « hawaïennes » des basaltes andésitiques qui ont recouvert l'ensemble.

Sur ces revêtements complexes les glaciers ont exercé leur action destructive. La première invasion a laissé ces surfaces aux bosses peu

Digitized by Google

accentuées et dissymétriques dues aux matériaux durs, basaltes et trachytes, entourées de fonds marécageux avec des traînées de cailloux striés et de blocs erratiques, d'immenses surfaces mollement ondulées et recouvertes d'un « drift » épais. Le travail d'usure se compliquait du creusement de dépressions et du bouleversement du réseau hydrographique préglaciaire en voie d'organisation ; de là le tracé indécis, parfois incohérent des cours d'eau du nord, les vallées faiblement dessinées et abandonnées de leurs anciennes rivières, les nombreux lacs, en partie transformés en tourbières.

Les vallées portent l'empreinte encore plus nette d'une érosion plus récente : élargissement en auge comme celui de l'Allagnon qui contraste de façon curieuse avec les étranglements en aval de Neussargues, cirques d'origine, gradins de confluence, profils irréguliers avec paliers, et parfois traces de replats, alignements de moraines qui sont dans les fonds marécageux des types favoris d'habitat.

Après la disparition des glaciers, l'action des eaux fluviales s'est exercée à la démolition des formes nettes laissées par la glace : usure des gradins avec encaissement des ruisseaux actuels dans les gorges de raccordement, torrents adjacents qui attaquent les flancs des vallées, glissements de terrains un peu partout à la fin du printemps mais de peu d'ampleur grâce à la protection par la carapace basaltique, quelques « franes » et de curieux phénomènes de déflation sur les hautes cimes.

2° Les matériaux et les sols.

L'action combinée de différents agents, la variété des phénomènes d'accumulation ont créé en surface une grande complexité de matériaux. En dehors des bosses et autres plaques de roches dures et peu décomposées, la trituration des débris a donné des sols très mélangés, souvent rocailleux dont le défaut général est le manque de chaux ; la teneur sauf dans les dépôts oligocènes est toujours inférieure à 8 %..., le blé y réussit mal.

Dans les vallées, les lavages intenses des pentes font que les meilleures terres se trouvent dans les fonds. Les débris très décomposés des basaltes et des trachytes donnent les sols légers et perméables auxquels s'ajoutent les dépôts d'argiles provenant de la décomposition des roches cristallines. Ces argiles donnent alors dans les fonds de vallées les sols humifères, marécageux pendant la mauvaise saison, imprégnés de substances acides dont l'existence est liée à la faible pente des rivières. Les dépôts morainiques, composés de débris rocailleux et de matériaux très fins forment les sols très

Digitized by Google

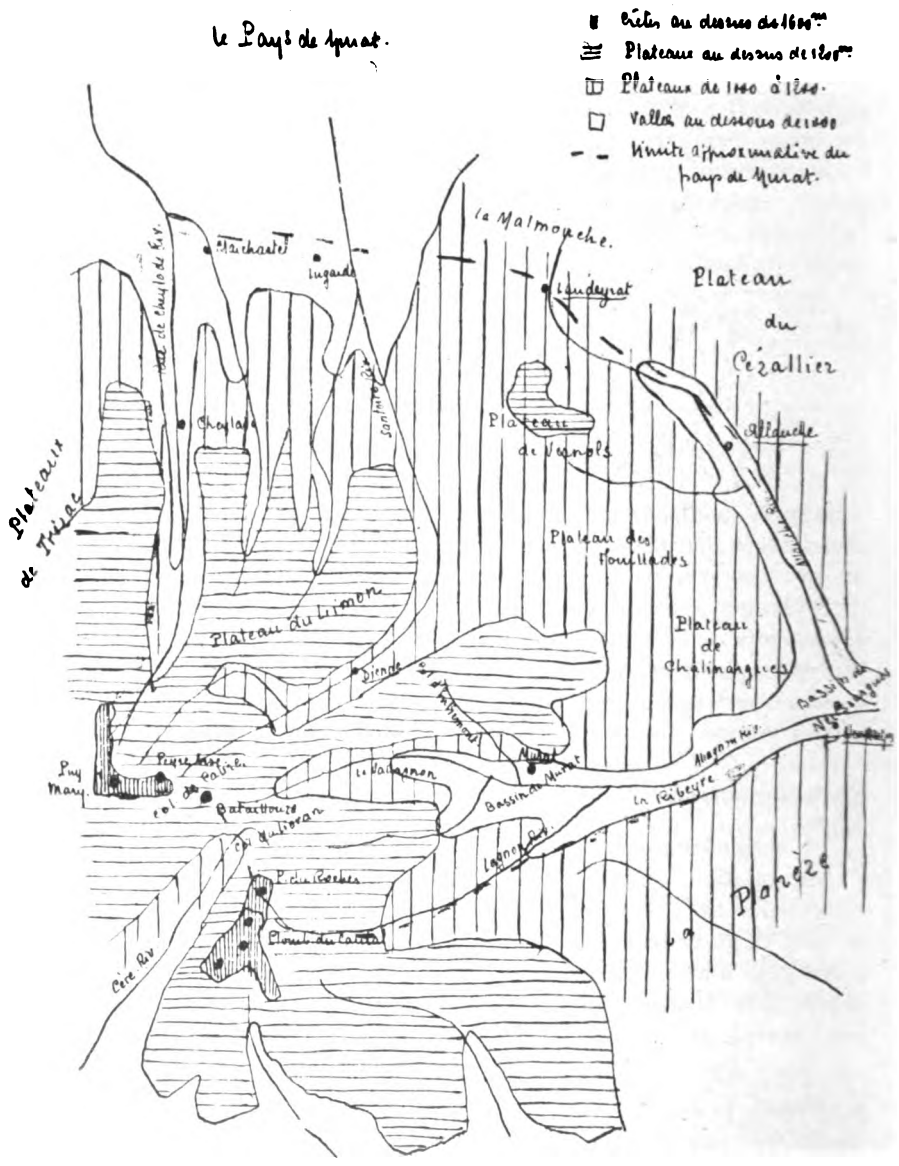

secs bien drainés, les plus favorables aux cultures. Les parois accidentées manquent de terre arable, la désagrégation mécanique y est très forte avec des éboulements fréquents, mais les matériaux fins sont rapidement emportés par les eaux de pluies ; aussi sur les versants, en particulier sur ceux qui sont orientés vers le sud, les

Digitized by Google

arbres rabougris eux-mêmes s'accrochent-ils difficilement. Les dépôts oligocènes qui ne revêtent quelque importance que dans de rares places forment les lieux de choix. Leur ordre de superposition est le suivant : calcaires à la partie supérieure, très souvent disparus, marnes bleues et vertes, argiles sableuses bariolées puis les graviers à la base. Les basaltes miocènes reposent soit sur l'oligocène directement, soit sur les débris postérieurs. Ils se présentent en plaques, en éperons, très attaqués de toute part ; l'eau pénètre dans leurs masses même par les nombreuses diaclases ; ils se débitent en prismes et la décomposition plus poussée donne d'abondants dépôts ferrugineux.

Sur les plateaux une épaisse couche de « drift » donne une impression de monotonie générale où il est possible de saisir les quelques aspects suivants : marécages et tourbières des dépressions ; terres noirâtres avec traînées de pierrailles sur les nappes basaltiques, mamelons des granits en voie de décomposition formant les « cravel », les « graves », sols secs et rougeâtres des terres à bruyères, sur cet ensemble monotone les trachytes et les phonolites forment des blocs rugueux et poreux très attaqués, très pénétrés par les eaux et exploités pour les toitures grossières. Les phonolites vitreuses et sonores sont plus rares. Par contre les brèches à ciment vitreux, les conglomérats à ciment fait de cendres et de terre, les cinérites très attaqués forment les étendues les plus basses recouvertes de dépôts apportés. L'andésite et le basalte des plateaux dessinent d'importantes plaques, parfois très entamées qui revêtent les éminences et font pour le paysage le plus grand élément de variété.

3° Les paysages géographiques et économiques.

Ces quelques constatations nous amènent à distinguer trois catégories de paysages qui offrent à la vie et à l'activité humaine des conditions fort différentes : les plateaux, les crêtes, les vallées.

Il y a deux grandes zones de plateaux : la plus étendue s'étend entre l'Allagnon et la Santoire et en s'élevant progressivement va se rattacher au Bataillouze, à l'est elle se juxtapose au Cézallier, autre plateau de même aspect ; l'autre plus restreinte s'étend au nord entre la Santoire et la Rue.

La traversée de ces surfaces à peine ondulées donne une étrange impression de monotonie ; le modelé uniforme est l'œuvre du premier glacier de plateau : buttes et mamelons dissymétriques à grands rayons, plaques rabotées de basaltes parsemées d'immenses taches couvertes de débris, tourbières et bassins marécageux alternant avec

Digitized by Google

des champs rocailleux et secs. La division en compartiments par les vallées ne fait que commencer ; à l'intérieur les cours d'eau sont rares, mais sur les bords leur puissance d'érosion est très grande par suite de leur descente rapide dans les vallées surcreusées comme celle de l'Allagnon ; aussi des gorges profondes sont en voie de formation et ces plateaux monotones ont ainsi des bordures festonnées, parfois très tourmentées, avec des sites d'un pittoresque digne de la Montagne.

La traversée de ces plateaux est fort suggestive ; c'est par eux que se fait le contact entre les deux genres de vie traditionnels : dans leur partie supérieure, jusqu'à 1100 mètres (zone de Chalinargues par exemple), ils sont le domaine du champ cultivé, le pays des cultivateurs ; au-dessus on passe par l'intermédiaire d'une région « mixte » où la proportion des terres labourées va en décroissant de plus en plus, aux zones consacrées exclusivement à l'élevage et aux pratiques pastorales.

Les crêtes constituent la zone la plus accidentée et la plus pittoresque. La profonde coupure du Lioran la divise en deux parties très nettes : au sud le Plomb très morcelé à la base domine la Planèze, au nord les massifs de Peyre Arse, du Bataillouze et du Puy Mary reliés par une ligne sinueuse, dominent les différents plateaux de Murat. C'est bien là seulement qu'on a l'impression d'être dans la haute montagne : pentes raides, cols d'accès difficile (cols de Cabre, de Rombières, de Serre), altitudes élevées (1786 au Puy Mary, 1686 au Bataillouze), cirques glaciaires impressionnants. Tout y est défavorable à la vie et à l'activité permanente. La forêt lorsqu'elle existe ne dépasse guère 1350 mètres. Les massifs du centre et les crêtes battus par les vents et les tourmentes sont des solitudes en hiver ; en été elles sont le domaine de l'« estive » qui commence bien plus bas sur les plateaux, et aussi du tourisme.

A la monotonie des plateaux se juxtapose la monotonie relative des vallées en auge, très large, où les escarpements qui les bordent n'apportent plus de pittoresque tant ils se ressemblent et se répètent. Les hautes vallées glaciaires contrastent avec l'aspect sauvage des gorges du cours moyen des rivières issues du massif.

La plus importante est celle de l'Allagnon, née à 1280 mètres au cirque de Font Allagnon. Elle n'est plus qu'à 710 mètres au béal à la sortie du bassin de Neussargues, ce qui fait une dénivellation de 570 mètres pour 25 kilomètres ; mais cette pente est très inégalement répartie ; un premier palier au cirque d'origine, une gorge profonde depuis le Lioran jusqu'à Fraisse-Haut et à partir de là la pente est très faible : 950 à Fraisse-Haut, 920 à Laveissière, 889 à Murat,

Digitized by Google

869 à La Chapelle, 839 en amont de Neussargues ; par endroit elle est insignifiante et la rivière se traîne péniblement en nombreux méandres parmi les prairies du bassin de Murat. Dans cette partie sans pente de nombreux matériaux encombrent le fond : amas de moraines entremêlées à chaque confluence : Murat, La Chouloue et surtout Neussargues ; de chaque côté, au bas de la pente, les éboulis viennent se confondre avec les débris de moraines latérales que l'on peut suivre en festons ininterrompus entre Murat et Neussargues. Quelques buttes basaltiques qui ont opposé plus de résistance à l'érosion rompent parfois la monotonie du tracé (Bredons). Sur les flancs les torrents actuels coupent un peu la régularité des bords de l'auge, mais les coupures les plus importantes ce sont les gradins de confluences et les gorges de raccordement : La Chouloue, Le Martinet, Pignou, Massebeau. Sur les flancs eux-mêmes, des replats apportent un nouvel élément intéressant pour la vie humaine. Un replat assez marqué est très visible dans la zone Murat, Laveissière (rive gauche), jalonné par une ligne importante d'habitats (La Chassagne, Le Meynial, Le Rhéal) et paraît correspondre plus bas avec la butte de Bredons.

A partir de Fraisse-Haut une note de variété est due à l'étranglement par lequel se fait le raccord des deux paliers ; le fond très affouillé montre à nu les roches volcaniques : dykes de laves, bancs de laves, bancs de roches trachytiques blanches (Roche Taillade) où l'Allagnon et quelques affluents forment des cascades grondantes qui contrastent avec les méandres de plaines à quelques centaines de mètres en aval.

Malgré tout, le cours de l'Allagnon est ainsi plus simple que celui de la Cère où trois paliers et deux étranglements sont très nets. Les vallées de la Santoire et de la Rue présentent des caractères analogues, les mêmes formes d'ensemble et de détail. Il semble toutefois que le modelé glaciaire y conserve moins de fraîcheur par suite de l'attaque plus vive par les torrents latéraux plus nombreux. Cette action semblerait liée à une pluviosité plus forte.

De cette étude des formes et des sols, une conclusion s'impose ; la décomposition très poussée des matériaux volcaniques crée presque partout des dispositions éminemment favorables à la vie malgré les difficultés impliquées par la haute altitude de l'ensemble.

E. ABRAHAM.

(à suivre).

Digitized by Google

L'école rurale de Jeunes Filles

L'école rurale est à l'ordre du jour. Elle a servi de thème à discussion dans des Congrès divers ; au Ministère et dans les Commissions parlementaires, maints projets paraissent tendre à sa réorganisation. A quelles réalisations ce mouvement aboutira-t-il ? On ne le sait encore. Toutefois, dans les conditions actuelles même, il n'est pas impossible de donner à l'éducation des jeunes filles de nos campagnes une orientation rationnelle et efficace. De cette possibilité j'espère convaincre les lecteurs de la *Revue d'Auvergne.*

Et d'abord, pourquoi distinguer de l'école urbaine l'école rurale ? Certes, entre l'une et l'autre il est des caractères essentiels communs. Fillettes de la ville, enfants des villages, des hameaux et des champs attendent toutes de notre enseignement le développement, de leurs facultés, l'acquisition de connaissances utiles, une formation morale délicate et solide. Mais les conditions du milieu, les réalités toutes proches sont, ici et là, très différentes : à méconnaître ces différences, l'enseignement ne serait ni assez concret ni assez suggestif. Est-il nécessaire d'ajouter que les aspirations et les besoins des ruraux ne sont pas ceux des citadins, et que la tâche essentielle de l'institutrice est de préparer la jeune fille à l'existence, à la vie qui demain sera la sienne ?

L'école rurale — comme d'ailleurs l'école urbaine — se propose d'éclairer les consciences, de fortifier les volontés, de développer les facultés intellectuelles, de donner les notions et les connaissances utiles — sinon nécessaires — à tous. A cet égard, des résultats presque identiques pourraient être atteints à la campagne et à la ville ; le dévouement et le savoir des maîtresses est partout le même, et si l'on peut reprocher à nos petites rurales un peu de lenteur intuitive, parfois un manque de vivacité imaginative, il n'est que juste de leur reconnaître du sérieux dans l'esprit, de la fermeté dans le jugement. Mais le grand obstacle au progrès, la pierre d'achoppement, est ici une trop courte durée de la scolarité, une irrégularité dans la fréquentation que la ville ne connaît pas au même degré.

Toutefois, dira-t-on, pour rétablir l'équilibre, il ne serait que d'appliquer la loi du 28 mars 1882. Malheureusement cette application doit présenter de grandes, d'insurmontables difficultés puisqu'il ne reste rien — ou si peu — de toutes les mesures, de tous les efforts tendant à la faire passer dans la pratique. Qu'il y ait lieu de solliciter un texte législatif plus adéquat à la situation, je le veux bien. Mais qui peut nous garantir l'efficacité de son application ? Serait-ce la décevante expérience de ce demi-siècle ? Je crains que, demain comme aujourd'hui, la fréquentation scolaire à la campagne ne dépende presque exclusivement de l'institutrice, de son autorité, de son activité, de son insistance, de ses conseils, de sa puissance de persuasion. En tout cas actuellement souci du devoir, autorité, insistance, ténacité sont les seuls facteurs capables d'assurer une fréquentation passable ou relativement bonne.

Digitized by Google

Lire, écrire, compter sont à la base de toute éducation scolaire. Il importe donc de mettre l'enfant, le plus tôt possible en possession de ces connaissances. On le peut assez aisément si, de 6 à 10 ans, la fillette fréquente l'école régulièrement et ne la déserte pas avant la fin de chaque année scolaire. A cet âge d'ailleurs, ni les conditions climatériques ou topographiques, ni les conditions économiques, ni aucune cause autre que l'indifférence des parents ou leur mauvaise volonté ne sauraient expliquer, encore moins justifier, une fréquentation tardive, écourtée, irrégulière. C'est donc à cette mauvaise volonté ou à cette indifférence qu'il faudra tout d'abord vigoureusement s'attaquer.

L'élève arrive à sa dixième année. Son bagage intellectuel est mince encore, la voici cependant en possession des techniques scolaires fondamentales : elle lit nettement, ne défigure pas les mots qu'elle écrit sous la dictée, compose une phrase correctement et sans trop de gaucherie, est enfin familiarisée au maniement des chiffres, aux combinaisons de nombres. Si, jusqu'à 13 ans, elle fréquente l'école avec régularité, avec assiduité, elle verra, à coup sûr, ses facultés se développer, ses connaissances se préciser et s'étendre. Malheureusement, à partir de la dixième année, la fréquentation a tendance à devenir plus irrégulière, pour nombre d'enfants même la fin des études est toute proche. De vieilles traditions locales, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, pour peu que les parents soient ignorants, indifférents ou trop intéressés, enlèvent prématurément les enfants à l'école, les retiennent aux champs ou à la maison. De mesures légales coercitives pour modifier cet état de choses, il ne saurait être question, force est donc bien aux institutrices rurales de s'accommoder aux circonstances et de composer avec elles. Qu'elles le fassent avec un sens aigu des possibilités et des réalités et que ne pouvant supprimer le mal entièrement elles s'attachent à le circonscrire. L'enfant de 10 à 13 ans peut effectivement, à la campagne, rendre des services aux siens. Mais quand ? Au moment des grands travaux, fenaison, moisson, vendanges ou quand vont les bêtes aux champs. Qu'on nous les enlève à ce moment pour un temps et pour un objet bien déterminés, soit. Nous saurons nous résigner à un sacrifice inévitable et justifié. Mais que l'on s'en tienne là, qu'à tout propos et hors de propos ne se produisent plus d'absences, qu'un effort soit fait pour ne pas abréger la durée de l'année scolaire : voilà ce qu'il convient de demander avec insistance et d'obtenir. De ce résultat le profit ne sera d'ailleurs pas négligeable.

Arrive la treizième année. Elle marque légalement la fin de la scolarité. Si toutefois nous pouvions garder à l'école la fillette un hiver encore, quels avantages ne retirerait-elle pas de ce supplément de fréquentation pour son développement intellectuel et les acquisitions pratiques utiles ou même nécessaires à la femme, à la ménagère, à la ménagère agricole. Cette prolongation de scolarité n'est pas rare dans les pays de montagne, elle est de pratique courante dans quelques contrées étrangères, en Belgique notamment. Puissent nos écoles de filles la voir se généraliser !

La petite rurale en général est un être de raison plus que d'imagination : elle est réfléchie, elle a du bon sens, elle sait déjà la valeur des choses et la valeur du temps. D'instinct ses préférences vont à un enseignement vraiment pratique, j'entends un enseignement dépouillé de

Digitized by Google

définitions et de formules abstraites, de curiosités scholastiques (telles certaines règles de grammaire, formules et définitions arithmétiques), un enseignement fondé sur des réalités sensibles, claires, assez largement utilitaire ; préférences légitimes et dont il faut bien tenir compte.

La maîtresse chargée d'école ou de classe ne peut certes, le voudrait-elle, s'affranchir du programme officiel d'enseignement : elle est tenue de le suivre, de l'appliquer. Mais il lui appartient de l'interpréter avec quelque liberté, de l'adapter aux exigences du milieu scolaire et du milieu social. Elle le peut, car en chaque matière et au cours des étapes parcourues, il ne dépend que d'elle de résumer ou de développer, de concentrer ou d'étendre, d'insister ou de passer avec rapidité, selon le but qu'elle poursuit et qu'elle veut atteindre.

Cette orientation pratique, si elle est nécessaire, est d'ailleurs insuffisante ici. Elle doit être complétée par une orientation nettement rurale : orientation des divers enseignements, large place réservée aux connaissances plus particulièrement susceptibles de contribuer à la formation de la ménagère agricole.

Voici d'abord le livre de lecture, en particulier celui du second âge (cours moyen et cours supérieur). C'est vraiment le livre de chevet de nos élèves, celui qu'elles feuillèteront tous les jours, plusieurs fois par jour, hors de classe même, susceptible par conséquent d'exercer une influence sensible sur leur formation intellectuelle et morale. Choisissons-le donc avec un soin extrême : que les pages en soient de belle venue, le texte intéressant, suggestif, éducatif, féminin et rural. Il ne s'agit évidemment pas de mettre des œillères à nos jeunes rurales, de placer un écran entre elles et toutes perspectives urbaines, artistiques, industrielles. Mais considérons que se déroulent tous les jours sous leurs yeux des tableaux et des scènes dont elles pénètrent rarement le sens et dont souvent leur échappe la beauté ; spectacles de la nature, scènes de la vie aux champs, à la ferme, au village. Un livre formé de textes bien choisis et bien classés, empruntés à ceux de nos écrivains qui ont su observer la nature, aimé et compris la campagne et les paysans, peut ouvrir les yeux des enfants sur cet univers de vivante beauté qui les entoure, les amener à le comprendre et partant à l'aimer. Il serait pour eux un initiateur et un guide. Pourquoi faut-il qu'il y ait si peu d'ouvrages vraiment faits pour nos jeunes filles et pour nos écoles rurales !

Dois-je ajouter qu'un choix intelligent et raisonné, de livres à placer dans la bibliothèque scolaire sera le complément utile du livre de lectures courantes ?

La dictée d'orthographe est en honneur à l'école primaire. Peu à peu l'exercice a d'ailleurs perdu de son aridité, de sa monotonie, disons même de son inintelligence d'autrefois. De plus, en plus le texte en est emprunté aux bons écrivains, expliqué et commenté, quant à la forme, et aussi quant au sens. En un mot la *dictée* est devenue un excellent exercice de français, qui tout en incitant l'enfant à enregistrer et à justifier la forme des mots ne les laisse pas indifférents à l'expression de la pensée. La maîtresse, dans le choix de la page à dicter, se préoccupe avant tout de la valeur littéraire du texte, de ses difficultés orthographiques et d'interprétation. Rien à dire à cela. Qu'elle ajoute seulement à ses préoccupations anciennes une préoccupation nouvelle : la nature

Digitized by Google

même du sujet. En empruntant le texte dicté à la description des beautés naturelles que l'enfant pourrait admirer s'il savait les voir, aux portraits des êtres qui lui sont familiers, aux scènes de la vie champêtre, fussent-elles un peu idéalisées, à la vie féminine et à l'art ménager, on introduira dans l'exercice un élément d'intérêt auquel les élèves ne seront pas insensibles, on leur donnera occasionnellement des connaissances utiles, on aidera à la formation d'une ambiance rurale et vraiment éducative.

Le problème d'arithmétique est par essence une combinaison logique d'opérations et de nombres, un exercice de calcul. Mais les données des problèmes — à l'école élémentaire tout au moins — ne sont pas de pures abstractions ; elles ont un caractère essentiellement concret et sont empruntées à la pratique même de la vie. Il importe donc que ces données soient en rapport direct et ordonné avec les connaissances théoriques précédemment acquises et, à la fois, qu'elles s'inspirent des réalités vivantes et actuelles, qu'elles soient susceptibles de préparer la jeune fille à la solution des difficultés d'ordre mathématique qui vraisemblablement pourront se présenter à elle au cours de son existence.

Qu'il y ait un rapport logique, un lien naturel entre les notions théoriques de calcul et les exercices pratiques, c'est à quoi d'habitude l'on ne manque pas ; que les données de ces exercices n'induisent pas les enfants en erreur quant aux prix actuels et aux réalités diverses est également chose assez courante ; que les questions à résoudre préparent — indirectement ou directement — la jeune fille aux solutions imposées par la pratique des occupations ménagères, voilà ce que trop fréquemment on néglige, voilà ce qu'on oublie. C'est qu'ici le manuel et le journal pédagogique dont on s'inspire pour la préparation journalière sont trop souvent des guides défaillants. Et cependant la question est d'importance et vaut qu'on s'y arrête. On ne peut en effet qu'intéresser les jeunes rurales et aider à leur formation de ménagères agricoles en les faisant opérer sur des chiffres, sur des nombres qui pour elles se rapportent à des choses familières et vivantes : prix de revient des produits de la ferme, œufs, volaille, lapins, porcs, etc. ; économies possibles et exactement chiffrées réalisées par d'intelligentes substitutions alimentaires ; esquisse d'une comptabilité agricole élémentaire ; bénéfices à attendre de l'usage de tels ou tels instruments, de tel ou tel mode de culture, d'élevage, etc..., etc... Il y a dans ce domaine une mine inépuisable de données à utiliser et à combiner, une foule de notions utiles qui, indirectement et sans effort, peuvent pénétrer l'esprit des enfants et s'imposer à elles pour leur plus grand profit. Que la maîtresse ne craigne pas d'y puiser largement, qu'en ces matières elle accumule une abondance de richesses prêtes à être utilisées, qu'au hasard de ses recherches et des circonstances elle ajoute sans cesse à ses trouvailles. Ainsi sera fait un grand pas vers l'orientation rurale des écoles de filles.

Les exercices de rédaction occupent dans les horaires une place modeste si on la compare à celle que l'on réserve à la lecture, au calcul ou même à l'orthographe. Ces exercices ont pour objet direct et, peut-on dire, immédiat, l'expression correcte de la pensée. Ils concourent de plus, dans une large mesure, au développement du sens de l'observation, à la formation du jugement et du goût, à l'équilibre des facultés, à l'activité intellectuelle. Je sais toutes les difficultés de cet enseignement et combien, dans une école primaire, il est peu aisé d'amener la moyenne

Digitized by Google

des élèves à voir, à réfléchir, à grouper harmonieusement et logiquement les faits observés, les idées découvertes, à donner enfin à l'expression une forme vivante, colorée, mesurée ou simplement correcte. De plus les enfants de la campagne sont généralement plus lentes que celles des villes à acquérir une suffisante facilité d'élocution ; certains contacts leur font défaut qui, ailleurs, excitent l'intelligence ou, tout au moins, enrichissent le vocabulaire. A cette infériorité légère ne manquent heureusement pas les compensations : à la campagne les sujets d'observation variés et féconds abondent réellement ; au sein de la nature il est aisé d'éveiller et de diriger l'imagination qui s'enrichit et se règle ; les sens de l'enfant sollicités de toute part se tendent vers une multitude de perceptions ; son activité se fond dans l'activité ambiante et se manifeste très diversement. A cette activité, aux scènes de la vie des champs, aux tableaux que les fillettes ont vu se dérouler à leurs yeux, au milieu qui est le leur, sera empruntée de préférence la matière des exercices scolaires. Ces réalités vivantes et proches, plus que des thèmes vagues, abstraits, pris dans à un monde inconnu, intéressent, nourrissent l'intelligence, stimulent l'esprit, le sollicitent à l'activité.

A ne choisir que des sujets de moindre efficacité, il n'y aurait que demi-mal ; il en est d'autres qu'à tout prix il faut écarter. Tels sont les thèmes susceptibles d'égarer par des mirages trompeurs l'imagination des jeunes rurales, de jeter par d'inopportunes ou même d'inexactes comparaisons le désarroi dans leur esprit, d'y faire lever peut-être des germes de désertion.

Les bases de l'enseignement scientifique et en une large mesure sa méthode, sont les mêmes dans toutes les écoles. Ce qui diffère de la ville à la campagne c'est le choix des applications pratiques. Il est naturel que dans les écoles rurales féminines l'orientation de l'enseignement scientifique tende aux applications ménagères, mais aussi aux applications agricoles. Au cours élémentaire même il y a avantage à emprunter les sujets d'observation au monde rural. Et si, au cours moyen et au cours supérieur s'impose l'acquisition rationnelle de connaissances générales, il sera nécessaire de ne pas mettre toutes ces connaissances sur le même plan. Immense est le champ à explorer, il faudra donc savoir choisir et souvent se limiter afin de pouvoir donner plus d'insistance et de développement aux notions et aux principes plus spécialement applicables à la vie ménagère et rurale, à l'économie domestique, à l'hygiène, à l'alimentation, aux élevages, à l'agriculture.

Ici se pose une question de programme qui, dans une certaine mesure, peut devenir une question de méthode. L'enseignement ménager agricole, pour une grande part, est lié à l'enseignement scientifique qui l'inspire et le vivifie. Doit-il en conséquence n'être que le prolongement de celui-ci, ne paraître qu'occasionnellement au cours des leçons de sciences et au hasard du développement du programme scientifique, ou bien — principalement dans les écoles où les bons éléments ne font pas défaut — ne conviendrait-il pas d'accorder à l'enseignement ménager agricole un programme cohérent et un horaire spécial ? Les deux conceptions présentent des avantages et ont quelques inconvénients. Dans la majorité des cas la seconde sera la plus fertile en résultats. Mais ce qui partout importe c'est que soit fait par les maîtresses un inventaire judicieux des notions scientifiques théoriques et pratiques qui devraient

Digitized by Google

être familières à une bonne ménagère agricole et que de cet inventaire elles dégagent implicitement ou explicitement un programme minimum à appliquer..

La leçon de travail manuel est, par nature, une vraie leçon d'enseignement ménager. A la campagne, où l'on use beaucoup, où l'on déchire souvent, où, moins qu'à la ville, on a le désir et l'occasion d'acheter, l'entretien et parfois même la confection du linge et des habits incombent à la ménagère. L'enseignement du travail manuel dans les écoles rurales féminines prend de ce fait une grande importance. Il appartiendra à un programme bien établi et judicieusement appliqué, à la pratique d'une méthode qui de bonne heure associera la confection des objets à l'étude des éléments de donner à cet enseignement une orientation vraiment ménagère.

Que l'enseignement dans les écoles rurales féminines soit pratique, nettement orienté vers des fins ménagères et agricoles, rien de mieux et, semble-t-il, rien de plus aisé. Mais peut-on aller au delà encore et l'école élémentaire a-t-elle les moyens de donner aux jeunes filles de la campagne une éducation professionnelle susceptible de les préparer à leur rôle de ménagères et de ménagères agricoles ? A cette question, et malgré les objections possibles, je réponds nettement : oui.

Je n'ignore pas que de bons esprits estiment que, plus que l'institutrice, la mère serait qualifiée pour former la jeune fille aux saines pratiques ménagères. Malheureusement, à la campagne, dans les circonstances même relativement favorables, l'éducation ménagère familiale est peu cohérente, pleine de lacunes, se borne à la transmission de procédés et de recettes, à l'acquisition d'un tour de main plus ou moins heureux. Et combien de mamans ne veulent ou ne peuvent remplir, même réduit à ces proportions, leur rôle d'éducatrices !

Il est maintenant démontré que l'école peut, en quelque mesure, suppléer à ces défaillances, à ces insuffisances. Déjà nombre d'institutrices ont organisé et donnent l'éducation ménagère. Heureuses initiatives et qui méritent de se généraliser, car en cette matière l'éducation scolaire a sur l'éducation familiale l'avantage d'un programme cohérent, de procédés pédagogiques efficaces, d'un appel fréquent à l'observation et au jugement, enfin d'un rattachement logique des connaissances pratiques aux principes scientifiques élémentaires qui souvent les éclairent et les expliquent.

Voyons donc quel pourra être le programme de cet enseignement et quelle méthode ?

Il semble que l'enseignement ménager à l'école puisse comprendre : le travail manuel (couture, tricot, repassage) — l'économie domestique et l'hygiène (y compris quelques notions très élémentaires de puériculture) — l'alimentation — les principes élémentaires de comptabilité — et, plus spécialement à l'usage des petites rurales, des notions d'agriculture et d'horticulture — des données relatives à la basse-cour, au lait et à ses produits. Selon les circonstances et les conditions de milieu très variables (importance de l'école, âge des élèves, ressources en personnel) ce programme appellerait des interprétations succinctes ou permettrait des développements assez étendus.

Digitized by Google

L'enfant, à l'école, peut de très bonne heure être initié à certaines pratiques ménagères, occasionnellement ou au cours d'exercices divers. Mais un enseignement ménager autonome ne peut s'adresser qu'à des fillettes ayant atteint ou dépassé leur dixième année, aux élèves du cours moyen et du cours supérieur. Certains voudraient même en faire l'apanage exclusif des Cours d'adultes. Certes des jeunes filles de 14 à 18 ans, qui sont ou ont déjà été aux prises avec les difficultés du ménage seraient particulièrement aptes à mettre à profit les enseignements de l'école et l'on ne peut qu'applaudir à la création de cours posts-colaires ménagers. Mais outre que ces cours, pour de multiples raisons, n'existent qu'en petit nombre, qu'il y a peu de chance de les voir se multiplier, ils ne réunissent, dans des conditions même favorables, qu'une petite partie de la jeunesse féminine. D'ailleurs leur prospérité sera accrue et leur action rendue plus efficace là où n'ayant pas à donner un enseignement de tous points nouveau, il leur suffira de compléter et de parfaire l'œuvre largement ébauchée à l'école élémentaire.

Nous avons précédemment expliqué la nécessité d'accorder à l'enseignement ménager un horaire spécial, malgré ses affinités avec l'enseignement scientifique. Une telle mesure le rehaussera aux yeux des élèves et même aux yeux des maîtresses, il en prendra une plus grande importance, aura plus de suite et plus de cohésion, sera exposé à moins d'oublis, de coupures, de lacunes. Sans que soit troublée l'économie générale des études, il paraît possible de lui réserver un minimum de cinq heures par semaine : deux heures au travail manuel ; une heure à l'hygiène et à l'économie domestique ; une heure aux notions d'alimentation ; une heure aux enseignements plus spécialement agricoles. Il serait possible et certainement utile de grouper les exercices en deux demi-journées scolaires. Le mercredi soir, par exemple, la leçon de calcul pourrait avoir une orientation ménagère très caractérisée : exercices oraux ou écrits très pratiques, calcul mental, calcul rapide, comptabilité ménagère et agricole, etc. Suivrait une heure de travail manuel : couture, tricot, repassage, etc. La dernière partie de la classe serait enfin consacrée à l'alimentation et à la cuisine pratique. La leçon de cuisine — comportant dans l'année huit ou dix exercices pratiques — venant en fin de journée, pourrait exceptionnellement se prolonger au delà des heures ordinaires de classe. Le samedi soir une heure serait consacrée à l'économie domestique, à l'hygiène, à la puériculture — une heure aux travaux manuels — une heure aux enseignements plus spécifiquement agricoles. Ce n'est pas sans raison que nous attribuerions à ceux-ci la dernière partie de la classe. Ainsi placés, on pourrait plus facilement, quand besoin serait, procéder aux excursions, promenades, visites dont, un peu plus loin, il sera question. Il va sans dire que des horaires tout autres peuvent être prévus, appliqués, répondre à des situations et des besoins particuliers ; celui-ci est donné à titre de simple suggestion.

Tous les enseignements doivent, à l'école, avoir des fins éducatives et, autant que les autres, l'enseignement ménager. Ce ne sera pas ici la seule mémoire qui sera mise en jeu pour l'emmagasinement de connaissances pratiques et de recettes utiles, le concours de toutes les facultés actives sera sollicité. Des applications on remontera souvent aux principes, expliquant et faisant expliquer, juger, raisonner ; on s'appliquera à faire comprendre plus encore qu'à faire apprendre. Ainsi les aptitudes

Digitized by Google

se développeront-elles et les connaissances gagneront-elles en clarté, précision et solidité.

La fillette, à la maison, assiste de bonne heure aux manifestations de l'activité ménagère ; elle y collabore même bien avant que ne se termine sa scolarité. Fait précieux à constater et à retenir. Puisque certaines données du problème ménager sont en effet familières à nos élèves, invitons-les à prendre à la leçon une part active. Que la maîtresse les associe à son enseignement, les questionnant, les amenant à préciser leurs connaissances, provoquant des remarques, des comparaisons, rappelant les principes, aidant aux conclusions, se gardant d'imposer à des esprits trop volontiers passifs des connaissances qui ne seraient peut-être pas digérées, des formules plus ou moins précises, livresques ou verbales.

Un tel enseignement, clair, ordonné, nourri, vivant et suggestif, atteindrait d'ailleurs encore insuffisamment son but s'il restait exclusivement théorique. Son efficacité ne sera entière que s'il comporte un grand nombre — le plus grand nombre possible — d'exercices pratiques.

En travail manuel, la connaissance et la pratique des différents points, en couture, étant acquises, on passera rapidement à leur application. Dès que l'enfant sera capable de faire une reprise et de poser une pièce, utilisez son jeune talent à l'entretien d'objets de lingerie, de vêtements fournis par la famille. La confection d'une chemise ou de toute autre pièce de lingerie la comblera d'aise et développera en elle la confiance en ses ressources, l'esprit d'initiative.

Les principes d'hygiène et d'économie domestique trouveront en partie leur application dans la bonne tenue de la salle de classe et de ses annexes : balayage, essuyage, cirage, aération, chauffage, etc. Dois-je ajouter que la tenue matérielle de l'école n'aura d'influence éducative heureuse que si elle est bien surveillée, irréprochable ? Mettons enfin à profit toutes les circonstances de la vie scolaire pour entraîner les élèves aux habitudes d'ordre, de propreté et aussi d'économie, d'activité, d'exactitude, sans lesquelles il n'est pas de bonne ménagère.

En cuisine, les difficultés d'application sont réelles, mais non insurmontables. Il ne s'agit pas ici de fabriquer des « cordons bleus ». C'est en forgeant qu'on devient forgeron ; c'est en cuisinant dans le ménage que la jeune fille pourra, sa préparation première et les circonstances aidant, devenir une bonne, peut-être une fine cuisinière. Mais n'est-il pas pour cela utile qu'elle se soit déjà affranchie des préjugés alimentaires courants, que de bonne heure son goût naturel pour les préparations culinaires ait eu l'occasion de s'affirmer, de s'éclairer, de se cultiver, qu'elle se soit pénétrée de quelques principes essentiels et ait acquis des connaissances qu'ignorent trop de ménagères, qu'elle ait des clartés sur la valeur nutritive des aliments les plus usuels, sache établir un menu rationnel et économique, calculer le prix de revient d'un plat, d'un repas, faire au besoin d'utiles substitutions alimentaires ? Les exercices pratiques seront seulement l'application raisonnée de ces principes et de ces connaissances. Point n'est besoin de les multiplier puisqu'il s'agit moins de créer des habitudes que d'illustrer d'exemples vécus un enseignement. Ainsi réduits, mais bien adaptés aux leçons ou à une série de leçons, bien dirigés aussi, ils suffiront à rendre vivantes les démons-

Digitized by Google

trations nécessaires, efficaces des connaissances qui sans eux risqueraient de demeurer ternes, imprécises, incapables d'exercer une action utile sur les pratiques culinaires.

L'organisation de l'enseignement ménager offrira, selon les milieux, de plus ou moins grandes difficultés. Dans les écoles à classe unique, plus encore dans les écoles mixtes, un effort de volonté et d'ingénieuses combinaisons seront nécessaires pour établir un emploi du temps qui, sans être préjudiciable aux besoins généraux permette de grouper les élèves de 10 à 13 ans en vue d'exercices spéciaux et réserve un temps à peu près suffisant aux leçons ménagères et aux travaux pratiques. Peut-être dans les établissements de cette nature y aurait-il avantage à consacrer, une ou deux fois par mois, l'après-midi du samedi aux enseignements ménagers qui exigent de la maîtresse le plus d'efforts et la plus vigoureuse direction. Avec l'autorisation administrative, les plus jeunes élèves dans les écoles de fille, tous les garçons dans les écoles mixtes pourraient être ces jours-là rendus à leur famille après la classe du matin. Dans les écoles à plusieurs classes — dans les écoles géminées même — il sera relativement aisé de concilier des exigences divergentes seulement en apparence : soit que toutes les élèves d'une classe suivent les cours d'enseignement ménager, soit que la coordination des horaires permette, sans trop d'inconvénient de faire pour certains exercices entre les classes des échanges d'élèves.

Les leçons d'enseignement ménager, nombre même d'exercices pratiques peuvent avoir lieu dans la salle de classe. Il est plus difficile d'utiliser couramment celle-ci pour les démonstrations culinaires. Beaucoup d'écoles rurales heureusement disposent d'un petit réfectoire assez facilement transformable en cuisine, voire en salle d'enseignement ménager, ailleurs il pourra suffire de fermer à cet effet un coin du préau, d'aménager le fond d'un couloir spacieux.

Les exercices pratiques — exercices culinaires et travaux de couture — ne vont pas sans quelques dépenses : familles, caisse des écoles, communes peuvent fournir les ressources indispensables. On sait, en particulier, que les communes sont légalement tenues d'inscrire à leur budget un crédit pour l'enseignement collectif de la couture, sollicitées, la plupart augmenteraient ce crédit pour rendre possible l'organisation d'un enseignement ménager rationnel.

Ainsi donc, quelle que soit la nature de l'école, la médiocrité des ressources, les difficultés de la situation, une institutrice qui le voudra fortement pourra partout donner à ses élèves une éducation ménagère plus ou moins complète et pratique, mais certainement utile.

Sous sa forme générale même cette éducation concourt déjà à la formation de la ménagère agricole. Il est en effet des qualités ménagères et des connaissances partout utilisables. Le milieu rural, qui offre des conditions spéciales et a des besoins particuliers exige néanmoins d'autres pratiques et d'autres connaissances.

Les fillettes de nos écoles rurales deviendront, pour la plupart, femmes de cultivateurs : métayers, fermiers, propriétaires ruraux petits et grands. Arrivera un moment où elles seront étroitement associées aux travaux et aux préoccupations du mari, appelées peut-être à le remplacer à la tête de l'exploitation agricole. Pourquoi ne pas les initier dès l'école

Digitized by Google

à quelques notions d'agriculture ? Pourquoi ne pas leur donner à l'école — ou au cours d'adultes — des connaissances élémentaires mais précises sur le sol, les amendements, l'assolement, les engrais, la sélection des semences, les façons culturales, les Syndicats agricoles, les assurances, etc. A ces connaissances pourraient s'ajouter des notions plus immédiatement utilisables de jardinage, théoriques et pratiques. Le jardin est pour un ménage une mine presque inépuisable de ressources alimentaires. La ménagère, qui n'ignore rien des difficultés d'approvisionnement et qui mieux que personne connaît les besoins de la table et les charges que ces besoins font peser sur le budget familial, doit être à même d'orienter la production vers les fins les plus utiles. De plus, à certains moments, le chef d'exploitation a des occupations si pressantes qu'il ne peut donner à la culture du jardin tous les soins utiles. Il appartient à la ménagère agricole de le suppléer ; encore faut-il qu'elle y ait été préparée, qu'elle sache produire de beaux légumes et égayer le jardin austère de fleurs délicates ou éclatantes, ornement, orgueil et joie du logis rural. Il n'est pas d'école où théoriquement le jardinage ne puisse être enseigné ; il en est peu où cet enseignement théorique ne puisse être complété par des exercices pratiques au jardin scolaire même. Quelques institutrices sont capables de diriger efficacement ces exercices, d'autres pour cela feront utilement appel au concours d'un collègue, d'un mari, d'un professionnel. Enfin la visite — une visite attentive, bien préparée, bien surveillée, complétée au besoin d'un compte rendu oral ou écrit — de jardins modèles ou simplement bien tenus pourra ouvrir aux futures ménagères d'utiles horizons.

Assez rares sont les ménagères agricoles qui, accidentellement ou habituellement, n'aient pas du lait à manipuler, du beurre ou du fromage à fabriquer : il y a donc place au programme pour quelques leçons sur le lait, sa valeur alimentaire, son utilisation, les soins qu'il convient de lui donner depuis la traite jusqu'à la consommation ou à la livraison du produit. Dans un nombre infime d'écoles la leçon théorique pourra s'appuyer de manipulations et de démonstrations pratiques. Mais à proximité de beaucoup d'écoles se trouvent des exploitations agricoles, des laiteries intelligemment organisées et dirigées. Il y aura pour les élèves avantage à les visiter. La vision directe d'un outillage rationnel en fonctionnement (écrémeuses, barattes, malaxeurs, etc.), de pratiques judicieuses qui échappent à l'emprise de la routine ; le spectacle d'une étable proprement tenue, d'une traite accomplie avec les précautions désirables, de soins de propreté minutieuse, frapperont les jeunes esprits et offriront à l'imitation de précieux exemples. Les impressions reçues et les connaissances acquises se fortifieront du soin que les élèves apporteront à rédiger de leur visite un compte rendu qui précieusement sera conservé.

La basse-cour à la ferme, et aussi dans les toutes petites exploitations, relève de la ménagère. Qu'il s'agisse de la production des œufs ou de la viande, de l'élevage du lapin ou de celui de la volaille, c'est à la ménagère agricole qu'incombent les initiatives à prendre, les soins à donner. Elèves des écoles, auditrices des cours d'adultes retireraient un profit assuré de connaissances précises sur les races et les variétés, les possibilités et les méthodes de sélection, les rations et les substitutions alimentaires, le calcul des prix de revient, des pratiques nécessaires

Digitized by Google

d'hygiène, ces connaissances fussent-elles exclusivement théoriques. On parle parfois de basses-cours scolaires ; mais de l'école à la ferme les conditions sont si différentes (espace, nourriture, diversité des élevages) qu'en est grandement diminuée l'utilité d'une installation scolaire modèle. Les petites exploitations plus que les grandes pourraient tirer profit de l'exemple scolaire ; mais ce qui reste incontestablement utile ce sont les visites aux exploitations, aux élevages réputés, parfois aux expositions et aux concours, ce sont les explications données et les démonstrations faites sur place par des ménagères expérimentées, des éleveurs compétents.

Dans les milieux favorables, l'élevage des abeilles offre beaucoup d'intérêt, des avantages substantiels, des facilités qui le rendent accessible aux femmes. L'école pourra-t-elle ici initier la ménagère aux pratiques utiles ? Rarement. Mais en intéressant les enfants à la vie de la ruche, en leur donnant sur la production du miel des connaissances exactes, elle augmentera les possibilités, orientera les aptitudes.

Il est désirable que toute ménagère tienne de ses dépenses et de ses recettes un compte exact. Mais la ménagère agricole devra faire plus encore. Elle a charge de la basse-cour. Pour réaliser des bénéfices, elle doit nourrir sa volaille rationnellement et économiquement. Mais comment se rendre compte des profits réels si l'on était inhabile à établir les prix de revient, sans tenir une comptabilité raisonnée des dépenses de toute nature ? L'école peut ici préparer la ménagère à son rôle par des conseils, des exemples, le développement de ses aptitudes au calcul mental et au calcul rapide.

On accuse volontiers la ménagère rurale d'être réfractaire à l'idée d'association et à l'action collective, d'entraver l'essor des associations agricoles. Si ces accusations sont fondées, il y a en l'espèce ignorance plus que mauvaise volonté. L'école peut aisément s'attaquer à cette ignorance, aiguiller les jeunes filles vers les œuvres de progrès en leur exposant le mécanisme et leur faisant valoir les avantages moraux et matériels des syndicats et des coopératives agricoles, des assurances et des mutuelles de toute nature.

Ce programme n'est-il pas de réalisation relativement aisée ?

L'école rurale, en particulier l'école de filles, a un grand rôle à remplir dans les destinées du pays. Il semble bien qu'elle ne puisse mieux accomplir sa mission qu'en s'imprégnant de vie rurale, qu'en s'efforçant de faire comprendre, partant de faire aimer à ses élèves la nature et les champs, qu'en orientant vers des fins rurales l'enseignement général et le complétant d'un enseignement professionnel judicieux, qu'en préparant enfin les jeunes filles à leur véritable destination qui est celle de ménagères et de ménagères agricoles.

Marius BEC,
Inspecteur Honoraire
de l'Enseignement Primaire.

Digitized by Google

LITTÉRATURE RÉGIONALE

Jean LHERMET, docteur ès lettres, professeur au Lycée Blaise-Pascal, chargé de conférences à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand : CONTRIBUTION A LA LEXICOLOGIE DU DIALECTE AURILLACOIS (Paris, Droz, 1931 ; un vol. in-8 de XXII-166 pages) ; PASCAL ET LA BIBLE (Paris, Vrin, 1931, un vol. in-8 de IV-708 pages).

Les thèses de doctorat ès-lettres que *M. J. Lhermet* vient de soutenir brillamment en Sorbonne, le 29 Mai dernier, traitent l'une et l'autre de sujets qui offrent, quoique à des titres fort divers, un incontestable intérêt régional.

Celle qui, à ce point de vue spécial, mérite de retenir le plus particulièrement l'attention du public est, à coup sûr, la thèse complémentaire que l'auteur nous présente sous le titre — peut-être un peu trop modeste — de *Contribution à la Lexicologie du Dialecte Aurillacois*. M. *Lhermet* connaît à fond le patois de la région d'Aurillac, parce qu'il a eu cette chance assez rare de pouvoir à la fois le pratiquer sur place (il a enseigné pendant de longues années dans le chef-lieu du Cantal) et en faire, en linguiste averti qu'il était, une étude rationnelle. Mais en tout domaine, il faut savoir se limiter. Il était matériellement impossible à M. *Lhermet* de faire porter ses enquêtes sur tout l'arrondissement d'Aurillac ou même sur l'ensemble des quatre cantons — Aurillac Nord et Sud, Vic-sur-Cère, Laroquebrou — qui « forment une masse linguistique à peu près homogène » ; il a donc choisi comme champ spécial de ses recherches le parler de la commune d'Ytrac, la patrie d'Arsène Vermenouze, qui lui semblait, pour diverses raisons, particulièrement caractéristique.

Le plan suivi par M. *Lhermet* est des plus simples, mais aussi des plus heureux : il passe en revue dans chaque branche des connaissances ou de l'activité humaines, tous les termes usuels du parler local. Un index alphabétique, dressé à la fin du volume, permet de retrouver aisément tel mot dont on voudra vérifier la forme exacte ou l'emploi précis ; mais la disposition d'ensemble adoptée par l'auteur fait de son ouvrage une véritable petite encyclopédie de la vie rurale cantalienne.

C'est ainsi que l'on voit se succéder les tableaux des phénomènes atmosphériques, de la terre et de sa configuration, du règne végétal (plantes, arbres, fruits, industrie forestière), du règne animal (bêtes sauvages et animaux de ferme ou de basse-cour des plus divers avec leur vie propre et jusqu'aux noms des vaches et des bœufs), de l'homme et de son existence journalière (vêtement, parure, famille et parenté, religion et superstitions, etc.), de la maison d'habitation et de la ferme avec leurs travaux particuliers (cuisine, ménage, culture, etc.), enfin de l'outillage rustique et de l'industrie.

Au cours de chaque chapitre, M. *Lhermet* ne se borne pas à de sèches énumérations. Il étaye agréablement ses listes de noms de citations — poétiques pour la plupart — où les mots qu'il étudie

Digitized by Google

nous sont présentés avec leur usage et dans leur cadre habituels. Mais chose plus précieuse encore pour un profane, il a pris la peine de dessiner lui-même et de faire reproduire dans son livre, l'image de tous les outils tant soit peu spéciaux ou d'une structure compliquée ; si bien que la forme des divers instruments et les parties composantes de chacun d'eux nous apparaissent avec une netteté plastique qu'aucune description n'aurait pu égaler. Une note non seulement pittoresque, mais amusante est ainsi donnée à cette austère étude de linguistique et en fait un ouvrage agréable à feuilleter pour ceux-là même que la phonétique dialectale pourrait effrayer ou laisser indifférents, mais qui seraient curieux de traits de mœurs régionaux ou se plairaient à pénétrer, grâce à cette nomenclature si évocatrice, dans l'intimité de nos intérieurs campagnards.

En passant à la thèse principale de l'auteur, intitulée : *Pascal et la Bible*, nous ne quittons pas l'Auvergne, puisque c'est un de nos plus grands — disons hardiment : le plus grand — des enfants de cette province qui en fait l'objet. Depuis plus d'un siècle, Blaise Pascal et son œuvre ont été bien des fois étudiés, aux points de vue les plus divers ; et cependant, personne n'avait encore songé à noter l'influence prépondérante que n'a cessé d'exercer sur le développement de son génie la lecture assidue de la Bible. « Il lisait l'écriture disait sa sœur, Madame Périer, et il s'y estoit si fort appliqué qu'il la sçeuvait quasi toute par cœur.....» C'est l'action de ce livre de chevet sur sa vie spirituelle, sur son tempérament littéraire et sur l'évolution de sa pensée que M. *Lhermet* a entrepris de déterminer.

La première question qu'il s'est posée est celle des « *Etudes bibliques dans la vie de Pascal* ». de leur importance dans son éducation, puis de leur part dans ses deux conversions. La passion que Pascal apporta à ces études s'explique en partie par le milieu social et familial dont s'imprégnèrent son enfance et sa première jeunesse, ensuite par ses relations dans le monde janséniste. enfin par le besoin qu'il éprouvait de donner à sa vie religieuse un point d'appui inébranlable, « La Bible, dit M. *Lhermet*, fut pour Pascal l'axe de sa vie sociale, le principal aliment de son zèle pour la sanctification des âmes ; ce fut l'inspiration unique qui se déploya en une multiple variété ». Cette partie de l'ouvrage n'est peut-être pas la plus personnelle ni celle qui frappe le plus par sa rigueur scientifique ; en revanche, ces pages où l'auteur dresse le portrait en pied de son héros en sont assurément les plus attachantes et les plus émouvantes.

Entrant ensuite dans le cœur même de son sujet M. *Lhermet* traite, dans un second livre, des « *Dehors de l'Influence Biblique* », c'est-à-dire — et ce sont les titres des trois chapitres qui le composent — de la *Citation*, de la *Traduction*, de la *Langue et du Style biblique de Pascal*. Il s'agit, comme on le voit, de déterminer l'usage direct fait par Pascal de son érudition biblique et l'influence de cette érudition sur les caractères « littéraires » de son œuvre : vocabulaire, syntaxe, emploi des figures et de tous les procédés d'une rhétorique instinctive ou consciente. Toute cette analyse est d'une précision remarquable et d'une sincérité parfaite ; je veux dire que l'auteur ne risque aucune assertion ; n'avance aucune proposition sans la fonder sur l'argumentation la plus indiscutable dont on pût user : de constants rapprochements entre le

Digitized by Google

texte de la Bible et celui de Pascal. Il suffit d'avoir la moindre pratique des travaux de cet ordre pour deviner au prix de quel labeur formidable M. *Lhermet* a pu mener à bien une pareille entreprise ; mais il a été récompensé de ses peines par la valeur du résultat obtenu ; car des conclusions ainsi établies ne peuvent manquer de s'imposer avec une force qui ne donne guère de prise à la controverse.

Le terrain ainsi déblayé, M. *Lhermet* n'avait plus qu'à aborder de front le problème qui, certainement, lui tenait le plus à cœur : celui de l'*«Influence biblique sur la pensée intime de Pascal»*. Une fois ce fait dûment constaté, que « Pascal n'a cessé d'être l'homme de la Bible », il restait à se demander «comment Pascal a interprété la Bible», c'est-à-dire à « établir les principes de son herméneutique et son exagèse » ; puis à étudier sa méthode exégétique, « qui reflète..... les tendances théologiques de son temps, mais s'engage aussi dans des voies nouvelles en ébauchant les principes de la méthode historique » ; enfin à préciser la nature et l'usage des emprunts que Pascal a faits à la Bible, en particulier la manière dont il a utilisé dans sa polémique cet « arsenal où il puise des armes victorieuses pour combattre le molinisme et la casuistique, pour défendre l'augustinisme et la saine morale évangélique ».

Nous ne suivrons pas M. *Lhermet* dans le détail de ses recherches, de ses discussions, des conclusions qu'il en déduit. Constatons seulement, en terminant cette analyse fatalement trop rapide et, par là même, quelque peu superficielle, que M. *Lhermet* a réussi, tant par la conscience et la probité de son travail que par l'originalité de ses aperçus, à faire une œuvre entièrement nouvelle et personnelle dans un domaine déjà si souvent exploré qu'on eut pu croire qu'il n'y avait plus rien à y découvrir.

P. WALTZ.

Actes de la Société des Amis de l'Université

A côté des réunions de chaque mois, les Amis de l'Université se sont retrouvés — du moins ceux que la proximité des lieux favorise — aux conférences hors-séance données au cours du second trimestre. La première organisée en commun avec la *Fédération touristique d'Auvergne* que préside le Dr CANY, et avec la *Société des Amis des Arbres* présidée par M. RAYNIER, donnait la parole à M. ARISTE, qui évoqua le rôle de *l'arbre dans la littérature*. Quelques critiques eussent préféré un exposé plus direct et plus solide, émanant d'un bûcheron ou d'un forestier ; il faut convenir toutefois que le plan de M. ARISTE, illustré d'un beau film et agrémenté de la voix d'une aimable poétesse, a trouvé d'ardents défenseurs et qu'au surplus toutes les façons de combattre en faveur de la forêt et du reboisement valent mieux, à beaucoup près, qu'une abstention silencieuse. Un des effets de la conférence a été une proposition de boisement d'une lande d'Auvergne par un de nos membres et nous savons qu'on proposera quelque suggestion analogue à plusieurs de nos sociétaires.

Digitized by Google

Une autre conférence s'ouvrit le 11 Mai au Grand Amphithéâtre de la Faculté sur l'initiative de M. MIGNON professeur à la Faculté d'Aix, pour étudier le rôle d'un de nos compatriotes M. DE NOLHAC dans ses *pélerinages d'Italie*. On sait que M. DE NOLHAC a contribué à faire connaître l'histoire du château de Versailles au siècle de sa gloire et qu'ancien élève à l'école de Rome il n'a pas démenti, arrivé aux honneurs de l'Académie, les premiers accents de sa foi d'humaniste convaincu. Mais ce qu'on savait peu avant l'exposé éloquent de M. MIGNON, c'était qu'une conviction de cet ordre ait pu se traduire en vers délicats, de belle ordonnance classique et qui n'ont rien certes du cubisme littéraire moderne. Faut-il le regretter ? Ne risquons pas d'aller le demander à M. Mussolini.

La séance régulière du mois de **Mai** fut l'exposé par M. POMOT, Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme, de *l'enseignement de l'histoire aux enfants*.

Nul n'ignore que M. POMOT est un historien-né : pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir son lumineux manuel intitulé *Petite Histoire du Peuple Français*, destiné aux enfants, mais que les adultes parcourent avec la joie qu'on donne à un roman bien fait. Chacun envie la paternité d'un tel ouvrage, mais après la conférence de notre éminent sociétaire nul ne peut plus le jalouser ni même se refuser à l'imiter, car M. POMOT cette fois nous a livré sa recette. Eloquent improvisateur il a éveillé en chacun de nous un historien qui s'ignorait et rarement un exposé aussi complet, aussi dense dans l'espace et la durée, aura paru plus exact et aussi court.

Nous espérons en donner la teneur intégrale si les circonstances le permettent.

En **Juin**, M. DEBIDOUR a parlé du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. Nous avons donné un résumé de son travail original.

Le Dr CANQUE a présenté au nom ne M. ZELLER et au sien quelques fragments de poteries sigillées gallo-romaines trouvées sur le plateau de Corent. Nous ne contesterons pas aux "inventeurs" des trouvailles en question le mérite de leur hypothèse concernant un pied d'amphore dont ils font une amphore vinaire, nous doutons cependant que le clos de Corent puisse remonter dans l'histoire des vignobles jusqu'à un record aussi vénérable. Quoiqu'il en soit nous approuvons fort l'initiative des promenades archéologiques auxquelles ils convient la société.

Nous proposons comme objet à la première d'entre elles la recherche et le repérage des quatre bornes posées sur l'ordre de Napoléon aux angles présumés du camp de César.

Nous apprenons que le prix Bordin (1000 francs) a été décerné à notre confrère, M. Charles FELGÈRES, pour son ouvrage intitulé : **Scènes et Tableaux de l'Histoire d'Auvergne**, *et nous sommes très heureux de l'en féliciter. Nos lecteurs se souviennent que plusieurs chapitres de cet ouvrage ont paru d'abord en articles dans la* Revue d'Auvergne.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome 45 No 5

EXCHANGE
FEB 8 1932

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

(No 242 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

Appel aux Amis de l'Université 97
La Terre noire de la Limagne (Lucien GACHON)..... 98-99
Le Pays de Murat (E. ABRAHAM)..... 100-112
L'affermage des revenus domaniaux du Duc de Berry en Auvergne (René LACOUR)..... 113-120

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

***Réunions de la Société** : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30*

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux,* à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications,* à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications,* à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

Appel aux Amis de l'Université

Nous venons rappeler à nos sociétaires que les " Amis de l'Université " se sont groupés pour un travail en commun. Chacun se doit d'apporter à l'édifice des matériaux. Beaucoup hésitent par excès de modestie. Nous avons d'éminents " amis ". D'autres craignent de se produire en raison même de la grande valeur et de la science des premiers.

Nous perdons ainsi combien de communications verbales ou écrites qui seraient extrêmement intéressantes. Dans le domaine archéologie, histoire, géographie, etc., que de choses inexplorées, de détails curieux ignorés. Il n'est pas que les vues d'ensemble qui comptent.

Nous espérons qu'après avoir lu cet appel beaucoup demanderons à venir nous faire part de leurs trouvailles les premiers mercredis de chaque mois, ou bien nous les adresserons pour impression dans la Revue. Actes notariés, papiers communaux, faits locaux, légendes même, exhumations de débris historiques, de vestiges des siècles passés, tout peut être accueilli et permettre des exposés, des discussions dont l'intérêt est parfois grand.

Les articles parus doivent également suggérer des remarques et réflexions dont les auteurs seront, les premiers, fort heureux.

Que tous viennent nous apporter le fruit de leurs recherches afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

Enfin que chaque ami s'intéresse au recrutement de sa société. Certes, l'effectif est croissant depuis quelques années. Mais la publication régulière de 6 numéros par an de " La Revue d'Auvergne " constitue une charge sérieuse. Nous sommes persuadés que tout " Ami " peut avant la fin de l'année nous en amener un autre. A l'œuvre. Dites à cet ami nouveau que la cotisation pour 1932 lui donne droit aux numéros 4, 5 et 6 de 1931.

Le Conseil d'Administration.

Pour éviter une correspondance inutile, envoyez cotisation : 25 fr. et adhésion au trésorier : M. GUILLAUME.

Digitized by Google

La Terre noire de la Limagne

Diverses hypothèses ont été formulées quant à l'origine de la terre noire de la Limagne. Pour les uns, elle serait d'origine *éolienne :* les vents d'W. transporteraient les particules fines des montagnes volcaniques sur le calcaire de la plaine et ce lent dépôt de poussières ferait la fécondité proverbiale de la Limagne. Pour d'autres, la terre noire serait plutôt d'origine *alluviale :* les coulées basaltiques toutes proches, les masses pépéritiques auraient fourni la matière de cette formation superficielle transportée et épandue par les eaux diluviennes.

Ces hypothèses se heurtent à de sérieuses objections. Il s'en faut que les roches volcaniques soient toutes de couleur sombre. D'autre part, pourquoi les poussières volcaniques seraient-elles localisées sur le territoire relativement exigü de la Limagne recouverte de terre noire ? Le plateau cristallin de l'Ouest en est dépourvu comme la Limagne bocagère de Lezoux. D'autre part, les vents sont loin de perdre de leur force dans le couloir de la Limagne ; la plaine entre Pont-du-Château et Aulnat est balayée fréquemment par des bourrasques qui y soulèvent des nuages de poussières pour peu que le sol soit desséché.

Quant aux rivières, elles sauraient être difficilement situées à l'origine du transport de la terre noire. On constate au contraire que les lits moyens de l'Allier et de ses affluents s'accompagnent de traînées alluviales où les éléments fins font relativement défaut, où la terre noire est rare sinon absente.

L'origine de cette terre noire doit plutôt être recherchée ailleurs. Raison de *sol :* la Limagne, la vraie Limagne décrite par les anciens géographes, celle qui figurait au Moyen-âge une île plantureuse de céréales au milieu des marécages, des bocages et des montagnes est *calcaire* et perméable. Raison de *climat :* la Limagne est marquée des traits d'un climat continental : faiblesse relative des précipitations — moins de 50 cm. — violence des vents, grands écarts thermiques saisonniers et journaliers.

Digitized by Google

Dès lors on imagine que la Limagne calcaire a d'abord été avant toute culture *une steppe herbeuse*, une steppe où les arbres étaient clairsemés, localisés tout au moins sur des rubans d'alluvions qui conservaient une fraîcheur suffisante pour leur végétation estivale ; une steppe qui reverdissait au printemps et se desséchait au fort de l'été. Cette végétation de steppe a lentement humifié le calcaire superficiel jusqu'à lui donner la couleur foncée que nous lui voyons aujourd'hui, préparant ainsi sa fécondité.

Ainsi la terre noire de la Limagne serait de même origine que la terre noire russe, que la terre noire des steppes balkaniques.

La vérification de cette hypothèse serait relativement aisée. S'il est vrai que la terre noire est strictement localisée en Limagne aux plates-formes calcaires, aux aires perméables, il serait difficile de nier le lien ainsi établi entre la nature du sol et la nature du sous-sol.

Une analyse chimique et physique de la terre noire pourrait d'autre part apporter une contribution directe à l'explication de son origine (1).

Ce qui frappe encore en Limagne, c'est l'absence de *lœn*. Les vents n'ont point édifié sur la plaine un revêtement de ces sols jaunes, pulvérulents, riches en calcaire et d'autre part bien équilibrés en silice, en argile, en humus qui font la richesse de l'Alsace et des meilleures terres à blé du bassin parisien.

Il demeurera sans doute que la Limagne calcaire, type de campagne perméable sans lœn, nichée au milieu de plaines alluviales et de pénéplaines siliceuses également bocagères, a dû sa terre noire non point au transport éolien ou fluviale s'alimentant aux territoires volcaniques proches, mais à des conditions permanentes de sol et de climat qui ont fait d'elle avant toute occupation humaine, une véritable steppe.

Lucien GACHON.

---

(1) *Chavastelon.* — L'acide phosphorique dans la Limagne et les Cinérites, Académie d'agriculture, 1926, p. 590-592.

Agafonoff. — La genèse des terres noires et autres sols des environs de Clermont-Ferrand. CR. Acad. sc., 1926, p. 224-226, T. II.

Digitized by Google

LE PAYS DE MURAT

(Suite)

Du dualisme des formes : hautes terres et vallées résultent des conditions très différentes pour l'occupation ; les contrastes climatiques accentuent encore ces oppositions.

4° **Le Climat.**

Le climat est en rapport étroit avec l'altitude élevée et l'exposition nettement continentale ; on peut le définir dans l'ensemble par la rigueur : vents violents, précipitations abondantes avec fortes chutes de neige, de grands froids. Pour ce qui est du rythme des saisons, la règle est la prééminence de l'hiver, un printemps maussade, de beaux été, des automnes ensoleillés mais froids.

Le premier fait qui frappe le voyageur est la permanence et la violence des vents. Les vallées profondes et abritées connaissent des périodes de calme, les hautes régions jamais.

Il suffit pour s'en rendre compte d'effectuer plusieurs fois le court trajet Dienne-Murat par le col d'Entremont. La circulation atmosphérique est beaucoup moins simple qu'en Planèze car la variété du relief y apporte une foule de modifications de détail. En principe on connaît toute la gamme des directions et la rotation normale se fait dans le sens des aiguilles d'une montre N. N. E. E..., les perturbations à ce rythme concordent avec les perturbations climatiques de grande ampleur et sont unanimement interprétées comme changements de temps certains. La fréquence et la durée témoignent d'une supériorité considérable des courants du N. et de l'W. Voici un essai d'évaluation :

Vent de l'ouest et ses nuances...	145 jours
Vent du nord.....	137 —
Vent du sud.....	51 —
Vent de l'est et ses nuances....	32 —

Malgré l'orientation nettement continentale de la région, le plus important est ainsi le vent d'ouest, vent à réputation sinistre qui se fait sentir pendant un bon tiers de l'année. Refroidi par la traversée des montagnes, il est humide et froid, apporte les précipitations d'été et oblige dès le mois d'août à revêtir les pardessus au cours des

Digitized by Google

années pluvieuses. Il est le grand convoyeur des neiges, marquant en hiver un léger adoucissement de la température lorsqu'il réussit à s'imposer à la place du vent du nord.

C'est lui encore qui vaut au pays des mois d'avril et de mai pluvieux et froids avec de fréquentes et abondantes chutes de neige. Les paysans ont l'habitude de voir l'annonce des précipitations qu'il apporte, dans les petits nuages qui au cours de la matinée se forment autour du sommet du Puy-Mary. Il a naturellement son nom connu de tous. Pour la vallée de l'Allagnon c'est le vent du Cantal, le « tsantareire ». Albepierre l'appelle le vent de l'Aiguillon du nom d'un pic voisin du Plomb. Lorqu'il vient du N. W., c'est la traditionnelle « traverse » ou le « limougi » (de Limoges) ; ses effets sont identiques et sa réputation encore plus mauvaise parce que plus froid et capable d'empêcher la sortie des troupeaux.

Sans le vent du Mont Dore
Les bergers d'Auvergne porteraient la houlette d'or

Moins nuisible dans la vallée de l'Allagnon à peu près protégée, il est particulièrement redouté sur les plateaux et dans la vallée de la Santoire. Mais dans l'ensemble pour tous les paysans de la contrée, entendre le train du Lioran c'est signe de pluie certaine et de mauvais temps.

Le vent du nord est connu sous son appellation générale de « bise ». C'est le vent du beau temps fixe capable en quelques heures de provoquer une forte ascension du baromètre et d'éclaircir le ciel ; il apporte aussi des grands froids et les fortes gelées d'hiver, les bourrasques de neige gelée et parfois même de la pluie.

Quand il pleut de la bise
Chacun s'en avise

Il est signalé partout même dans les vallées les plus profondes, à Laveissière, sur le Haut Allagnon, à Dienne où la vallée de la Santoire devrait être protégée par le haut escarpement du Limon.

Pour la région d'Allanche il est le vent de Marcenat ; pour Albepierre, en s'engouffrant vers Murat dans la petite vallée du Benet, il devient le vent de Murat avec une nette direction N.-E.-S.-W.; il est parfois malfaisant en hiver et au printemps, car il chasse la neige et gèle les récoltes non protégées.

Si ce n'était le vent du nord
Les bouviers auraient l'aiguillon d'or

Le pays tout entier connaît aussi le vent du sud, vent du midi ou vent de « devant » (bin d'abon) pour les bourgs de la bordure de

Digitized by Google

l'Allagnon exposés vers la Planèze. Au nord il devient le vent de la Piniatelle après la traversée de cette zone boisée. Très violent il n'est qu'intermittent, s'impose quelques jours à peine mais revient avec une très grande fréquence. En hiver il est capable d'assurer en quelques heures la disparition d'un épais manteau de neige, d'autant plus qu'il est rapidement accompagné de pluie.

Quelques vallées en sont protégées, le bassin de Neussargues le sent assez peu ; la haute Santoire mieux abritée le sent moins encore et son existence ne lui est révélée que par les pluies d'ailleurs faibles qu'il apporte sur tout le pays.

Le vent d'est est très rare et surtout rarement pur, les orientations spéciales dues au relief font qu'il s'amalgame toujours avec les vents du N. et N.-E. Il est interprété comme un signe de beau temps certain.

Parmi les déplacements d'air moins sensible et qui ne peuvent être saisis qu'en période de parfaite stabilité, citons le vent solaire qui semble accompagner la marche du soleil, vent d'été, de sécheresse et de beau temps : brise du nord pendant la nuit, de l'est le matin, de l'ouest le soir. Dans une vallée rectiligne et profonde comme celle de l'Allagnon, il est fréquent d'observer le phénomène des brises de montagne et des vallées et surtout leurs effets sur les hautes crêtes d'une netteté parfaite le soir, entourées de buées et même de légers nuages pendant la journée. Signe de stabilité atmosphérique, le phénomène est volontiers observé en été au moment des foins, par les paysans qui voient en lui un guide sûr.

Malgré l'orientation, les précipitations sont abondantes grâce à l'altitude, mais leur ampleur décroît rapidement au fur et à mesure que l'on s'éloigne du haut pays vers l'est. Tout le monde sait ici que l'humidité est moins forte qu'à Aurillac ; l'aspect moins verdoyant du pays et surtout des deux vallées opposées de l'Allagnon et de la Cère le prouve assez. C'est ce qu'indique clairement les moyennes de quelques points du Massif Cantalien variés par l'altitude et l'orientation.

Versant W.	Aurillac	1.20	altitude	600
	Mauriac	1.29	—	725
Versant S. E.	Saint-Flour	0.88	—	885
	Pierrefort	0.76	—	950
	Paulhac	0.91	—	1096
Versant E.	Murat	0.97	—	900
	Allanche	0.70	—	970
	Massiac	0.61	—	850

Digitized by Google

Pour l'étude de la répartition nous examinerons Murat, station assez mal placée mais pour laquelle nous avons pu recueillir les plus nombreux renseignements. Avec une moyenne de 0 m. 97 ce sont des chutes fortes, très rares sont les années où il tombe moins de 0 m. 90, par contre on relève parfois 1 m. 20 et 1 m. 35 (1915). L'excès d'humidité n'est pas à redouter pour l'herbe qu'elle favorise dans les vallées où les crues provoquent parfois des désastres.

Cependant l'économie passée pour laquelle la culture tenait une place importante redoutait les années humides autant que les plaines agricoles.

Année de foin, année de rien

(C. F. Musset. Année de rivière, année de misère. Le Bas-Maine, p. 168).

Le nombre des jours pluvieux est élevé, mais inférieur de 20 en moyenne à celui d'Aurillac ; certaines années il peut être aussi fort que dans cette dernière localité ; la moyenne paraît s'établir vers 150. C'est sensiblement supérieur à Saint-Flour « où il pleut bien ». A Murat il pleut bien aussi d'ailleurs, et on a enregistré d'aussi fortes chutes journalières.

L'insuffisance des observations ne permet pas de tenter un essai de répartition mensuelle et saisonnière ; il semble préférable d'examiner quelques exemples d'années typiques.

Voici par exemple ce que nous permet de constater le tableau de 1915 :

Un premier maximum en saison froide de novembre à février.

Un deuxième maximum en saison chaude de mai à juillet.

Deux minima prendraient place de mars à avril et de août à octobre.

Mais celui de printemps est par contre fréquemment inconnu. Mars et avril sont souvent une période de fortes précipitations (exemple 1917, 1923, 1927). Il arrive aussi que le mois d'août soit pluvieux (exemple 1916, 1924, 1927).

Les pluies de juin qui paralysent les travaux, la fenaison commençante ont leur intérêt que l'abondante population miséreuse a noté car elle doit tirer partie de tout.

Quand il pleut à la Saint-Barnabé
Des noisettes à plein « chapé »

Digitized by Google

Celles du mois d'août sont de véritables calamités pour la montagne, paralysent la rentrée des foins et sont le prélude d'hivers difficiles. Les véritables trombres d'eau qui s'abattent sur le pays pendant la plupart des printemps ne sont pas moins redoutées ; elles gênent les semailles, restreignent les pauvres cultures ; autrefois elles apportaient les disettes et les famines. Maintenant on les supporte car elles activent la « montée » de l'herbe.

Une forme importante de précipitations ce sont les orages nombreux et redoutés. Il n'est pas de mois qui n'en ait été exempt dans la mémoire des hommes ; on en a vu de très violents en décembre et en janvier avec coups de tonnerre et coups de foudre. Les mois les plus chargés sont juin et août, juillet prend rang ensuite. Ils viennent de toutes directions, mais les plus violents, ceux qui s'accompagnent des chutes d'eau les plus abondantes viennent de l'ouest ; c'est du sud que paraissent venir les convoyeurs de grêle. Les coups de foudre malfaisants sont nombreux chaque été : meules incendiées, arbres fracassés, maisons foudroyées, bergers et animaux frappés en pleins pâturages. La grêle n'apparaît pas comme une calamité des plus redoutables surtout semble-t-il parce que l'ensemble des récoltes à détruire est restreint.

L'observation populaire discerne d'ailleurs une sensible différence entre les vallées et les plateaux. Ceux-ci sont beaucoup plus éprouvés ; bien rares sont les années où l'on n'a pas à déplorer des chutes de grêle plus ou moins importantes ; pour la Planèze voisine c'est une calamité ; dans la vallée de l'Allagnon au contraire on ne se souvient depuis trente ans que de trois ou quatre orages à grêle qui aient causé des dégâts méritant d'être relatés.

Les précipitations qui donnent à la montagne son cachet véritable ce sont les chutes et les tempêtes de neige. C'est dans ce domaine en outre que les détails du relief apportent le plus de modifications et de variétés.

Le domaine des neiges abondantes s'étend sur toutes les hautes terres au-dessus de 1200 mètres. Là elle fait son apparition dès septembre même dès la fin août sur les sommets lors des années très humides ; des plaques salies par les vents chargés de poussières persistent dans les creux abrités jusqu'en juin ; en juillet même on peut en rencontrer à proximité du sommet du Plomb. Les quantités tombées pour lesquelles il faut se contenter l'approximation semblent dépasser 1 mètre à 1200 mètres et atteindre environ 4 mètres pour les lieux les plus élevés. Mais les amoncellements dans les coins et passages abrités atteignent des hauteurs considérables. Il n'est pas

Digitized by Google

rare de voir sans aller très haut, les poteaux des télégraphes complètement ensevelis et des maisons enveloppées jusqu'au delà du premier étage. Des interruptions momentanées de toutes communications sont des phénomènes annuels normaux sur toutes les hautes routes et même parfois sur les voies ferrées au Lioran et à Landeyrat où en attendant l'organisation des équipes, les services peuvent être arrêtés pendant plusieurs heures.

Les vallées et plateaux au-dessous de 1200 mètres sont plus favorisés ; à Neussargues le manteau de neige ne dépasse pas 15 centimètres.

Il est d'ailleurs éphémère et ne se voit que par intervalles même au cours des mois les plus froids. Il peut persister des semaines sur le versant de l'ombre (l'envers), mais jusqu'à Murat le versant exposé au sud, sauf pour quelques hivers qui ont laissé un souvenir particulièrement sévère, ne conserve son manteau insignifiant que pendant quelques jours.

Sur les plateaux les zones découvertes sont réputées pour la violence de la tourmente, l' « écir ». Tous les ans des voyageurs imprudents en sont victimes. Ce sont les tourmentes qui font ces amoncellements capables de rendre toute circulation impossible sur des carrefours bien connus pendant des mois entiers.

La neige a donné lieu dans le pays à une foule de proverbes populaires qui prouvent l'importance que chacun y attache et combien elle est redoutée. Plus ou moins rigoureux et avancé, l'hiver est une nécessité locale ; même pendant les années les plus favorisées où il passe inaperçu dans le bas, les lieux élevés doivent le subir.

L'hiver n'est pas bâtard
S'il ne vient tôt il vient tard

C'est en effet une surprise assez curieuse que de quitter Murat ensoleillé et sans la moindre trace de neige pour se retrouver à quelques kilomètres, au col d'Entremont, avec une couche suffisamment forte pour que les voitures laissant la route ordinaire en contre-bas soient obligées de prendre la route d'hiver plus élevée et balayée par les vents.

Les chutes précoces d'automne ne sont que des accidents sans durée, dont on ne s'émeut guère ; par contre il est normal que dès novembre la montagne soit couverte d'un manteau qui ne part plus.

Si trois fois avant Noël le Cantal met son bonnet de nuit
Et le quitte, l'hiver ne sera pas méchant.

Digitized by Google

Cette neige redoutée avec ses dangereuses tourmentes est cependant désirée par le cultivateur ; elle fume dit-on quelquefois mais surtout elle protège.

La neige au blé est bénéfice
Comme aux vieillards la pelisse.

C'est surtout en décembre qu'elle serait indispensable pour protéger les jeunes plantes, car ce sont les premières gelées redoutables. Cependant durant ce mois, son arrivée est encore aléatoire, incertaine. Et si elle daigne apparaître elle est un premier indice de prospérité et de bonne récolte pour l'année qui vient.

En décembre froid,
Si la neige abonde,
En une année féconde
Le laboureur a foi.

C'est pourquoi les automnes doux et pluvieux sont malfaisants ; ils retardent hiver et neige ; avec un changement de vent les gelées peuvent se produire et la surface ne sera pas protégée.

Pluies d'orage dans les avents
Retardent l'hiver de longtemps.

En période d'équilibre bien compris des saisons, la neige arrive en décembre à son temps normal. C'est alors le signe d'un hiver bien à sa place et qui remplira bien le temps qui lui est attribué.

La neige dans les avents
A des dents.

Fin décembre et la Noël sont la période de l'ennégement maximum ; ce sont les grands froids qui doivent se poursuivre jusqu'à fin février.

S'il gèle à la Saint-Thomas (21 décembre)
Il gèlera encore trois mois.

Mais le manteau de neige doit en même temps séjourner copieux. Il en faut « à Saint-Blaise jusqu'à la queue de l'âne ». Et après ces rigueurs de plusieurs mois on peut espérer un printemps convenable et les premiers beaux jours permettant le retour aux champs en avril. Par contre l'hiver long à venir n'est que retardé. Décembre et janvier ensoleillés — cela se voit quelquefois — vaudront un printemps froid et humide et des chutes de neige jusqu'en mai pour la montagne. Calamité aussi redoutable pour les régions à cultures que pour les exploitations uniquement pastorales. Une foule de dictons constatent cette fatalité déplorable.

Digitized by Google

Qui prend le soleil à la Noël,
A Pâques se gèle.
Noël au jeu, Pâques au feu.
Noël au balcon, Pâques au tison.
A la Noël les moucherons,
A Pâques les glaçons.

Ces chutes tardives sont parfois très abondantes, autant que celles de janvier et capables d'interrompre les relations même en mai.

La foire de Segur est un repère facile à la date du 10 mai ; on a des exemples assez récents où les gens du voisinage ne peuvent s'y rendre (1922). Dès le mois de février le manteau dure moins car les jours sont longs et le soleil plus vigoureux. Dans les parties basses il n'est plus considéré comme dangereux.

Neige de février
Fuit comme le lévrier.

Le nombre des lieux habités où la circulation est impossible pendant de longs mois est assez faible car les hameaux se sont écartés de ces zones où la tourmente est redoutable. Plusieurs cependant sont isolés pendant plusieurs semaines et doivent prendre les précautions en conséquence pour le ravitaillement. C'est le cas de La Sagnette au pied du Plomb ; le col de Cère, les hameaux du Limon, les solitudes du plateau de Vernols sont pour longtemps inabordables. Beaucoup de routes à réputation moins sinistre voient des interruptions à la circulation normale pendant des semaines : le col d'Entremont où passe la route de Dienne à Murat, la vallée de la Santoire de Lavigerie à Segur, la partie inférieure du Limon où passe la route de Segur à Cheylade, la haute vallée de la Rue de Cheylade au Claux ; il est même parfois très difficile de descendre cette vallée et d'aller jusqu'à Riom. Le plateau de Chalinargues avec ses 1100 mètres a lui-même des communications momentanément coupées avec Allanche et Murat sinon avec Neussargues.

Chez tous les gens du haut pays il y a le souvenir de quelque hiver où pendant plusieurs jours on a manqué de pain, de café, où le service de laiteries a été interrompu. Lorsque c'est absolument indispensable on se hasarde à cheval ; d'ailleurs pendant tout l'hiver le véhicule normal est le traîneau. Chaque maison à la campagne a le sien, et même à Murat les livraisons de marchandises sont périodiquement faites ainsi.

Les brouillards fréquents et denses sont une autre caractéristique de la montagne ; ils enveloppent le pays surtout en automne, mais il y en a aussi au printemps, quelquefois en hiver, où combinés à d'épaisses couches de neige ils rendent les déplacements très dangereux.

Digitized by Google

A l'automne on les rencontre sous leurs deux formes typiques : brouillards de vallée, brouillards de haute altitude. Les brouillards de vallée ne sont jamais très redoutables, ici où il y a peu de cultures délicates, sauf en mai et juin pour les jardins et les grains en voie de formation. On observe fréquemment en Octobre et novembre ces masses traînantes et lourdes alors qu'à 200 mètres au-dessus, les plateaux et les sommets ont un soleil resplendissant qui finit par dissiper le tout ; c'est un signe de beau temps momentané tout au moins.

Quand les brouillards sont dans la vallée
Va en journée.

Au contraire quand ils enveloppent les hauteurs ou qu'ils s'élèvent progressivement du bas sans que le soleil arrive à les faire disparaître, c'est du mauvais temps à brève échéance.

Quand le brouillard est sur les monts
Reste à la maison

Et la Planèze dit de même ;

Quand le brouillard monte au Cantal
Laisse la pioche et reste à la maison (1).

D'autres fois, dans la matinée le brouillard des hauteurs descend progressivement vers le bas ; c'est un autre signe de pluie certain.

Le brouillard est descendu (2)
Il est allé chercher de l'eau.

Le brouillard d'hiver, assez rare d'ailleurs est un non sens et un indice de température trop douce pour la saison, il est l'avant-coureur d'un printemps rigoureux.

Brouillards de février sont gelée en mai,

Le domaine du brouillard c'est la haute montagne. Il y est redouté des pâtres et des touristes qui connaissent ses fines gouttelettes glacées et l'attrait qu'il peut enlever à une excursion. C'est d'ailleurs un spectacle qui ne manque pas de sauvage grandeur et mérite d'être vu.

Faute de mesures précises en nombre suffisant, il faut nous contenter ici d'appréciations très approximatives. La température

(1) Quand la nioura monta al Cantaou,
Laïssa lou fessou et damora à l'oustaou.

(2) La nioura sont davalada
Sout nada caire d'aïgua.

Digitized by Google

peut se caractériser de la façon suivante : abaissement de la moyenne annuelle lié à l'altitude et à l'orientation nettement continentale, froids d'hiver, gelées fréquentes, nombreuses et très accusées, caractère agréable de l'été où la chaleur est toujours supportable avec de forts écarts diurnes et des nuits très fraîches.

Le manque d'observations suivies ne permet pas de calculer des moyennes annuelles et saisonnières. L'hiver est froid ; il est peu d'années où l'on n'enregistre des minima de 15 et 20, parfois au-dessus jusqu'à 30 pendant des semaines entières.

Les températures du jour ne s'élèvent alors guère au-dessus de zéro et il se passe des journées sans le moindre dégel même aux expositions favorisées. Les gelées nocturnes commencent fin septembre sur les hauteurs et les régions basses elles-mêmes suivent de près et les redoutent jusqu'à fin juin.

Pour la période 1890-1920, M. Belard trouve à Saint-Flour une moyenne de 111 jours de gelées ; quelques évaluations permettent de fixer cette moyenne à 90 jours dans le bassin de Neussargues (alt. 800). 100 à Murat (alt. 900), 140 sur les plateaux à 1200 mètres. Les gelées en juin pour être exceptionnelles n'en sont pas moins remarquées à cause de leurs méfaits : le 6 juin 1920 à Saint-Flour, le 20 juin 1923 et le 12 juin 1927 à Murat furent des calamités pour les cultures et les jardins. En mai elles sont très fréquentes ; c'est le mois des gelées blanches qui annoncent la pluie. La période des plus fortes moyennes va du 15 juillet au 12 août. Les chaleurs d'été y sont très fortes dans les dépressions abritées, toujours supportables sur les régions découvertes où le vent souffle en permanence. Les plus forts maximum observés normalement s'échelonnent de 30 à 36° avec un caractère intermittent très marqué. La saison chaude est naturellement celle des plus fortes amplitudes diurnes de 20°, elles sont les plus réduites en décembre avec quelques degrés seulement. C'est en septembre que l'on relève les plus forts écarts extrêmes avec les journées ensoleillées encore estivales et les premières gelées nocturnes.

Faute d'observations, il est naturellement impossible de tenter une étude de l'insolation et de la nébulosité. Toutefois l'influence de l'insolation qui doit être très nette avec la raréfaction de l'air déjà accusée à cette altitude, se manifeste dans toutes les vallées surtout dans celle de l'Allagnon à cause de l'orientation E.-W., par la notion présise chez tous les paysans d'un contraste des versants. Le versant de l'ombre est l' « araber » que nous traduisons par l'envers ; le versant du soleil se nomme l' « adrit » (nous adopterons l'orthographe courante de adret). En règle générale on sème 8 à 15 jours plus tôt

Digitized by Google

sur le versant de l'ombre et les récoltes y sont réputées de meilleure venue, les épis plus lourds, moins « échaudés », mieux nourris.

D'ailleurs lorsque l'auge a conservé la fraîcheur de ses formes, non altérées par des éboulis importants, il y a un contraste plus absolu : l'envers est verdoyant et couvert de forêts conifères dans les coins les plus à l'ombre, hêtres, frênes, chênes, aux endroits partiellement atteints par les rayons du soleil au lever ou au coucher ; l'adret qui lui fait face est absolument chauve et raviné.

De même il n'est possible de porter de précisions sur les inversions de température. Quelques faits d'observation prouvent quelles sont une réalité très nette. Les villages de la vallée de l'Allagnon se sont établis aux lieux les plus élevés de la zone humide. Les jardins recherchent les pentes de l'adret ; il est très facile d'observer la différence d'effets des gelées tardives sur ceux qui se trouvent dans le bas et ceux plus favorisés que l'on a créés à mi-pente.

5° **Le Monde végétal.**

Comme en tout pays de montagne la végétation doit s'adapter progressivement à l'altitude et à ses différentes conséquences climatiques : pluviosité et ennègement, insolation, gelées tardives et vents, durées limitées de la période végétative, L'intérêt du pays est de montrer sur un espace très réduit les différents modes de cette adaptation (depuis 800 mètres au bassin de Neussargues jusqu'à 1800 mètres).

On peut ainsi discerner quatre zones bien différenciées sur un faible parcours : les basses régions à végétation de plaine, les plateaux, la zone forestière de la montagne, l'alpage.

Pour saisir une première évolution curieuse il suffit de remonter l'Allagnon depuis Neussargues jnsqu'au Lioran (1200).

Le bassin de Neussargues marque l'extrême limite des espèces méditérranéennes : M. Marty y relève encore 137 espèces sur un total de 160, en particulier la mélisse officinale. La vigne s'arrête pratiquement à Ferrières ; des exemples de ceps isolés dans des abris prouvent qu'elle peut vivre sinon atteindre un développement intéressant pour l'économie. Le noyer la dépasse légèrement ; abondant à Neussargues on le rencontre encore à titre exceptionnel à Murat (900 mètres), sur les versants abrités et ensoleillés où il peut produire et sur la partie inférieure du plateau de Chalinargues à 1000 mètres. La répartition des autres plantes est surtout en rapport avec l'humidité : graminées des fonds marécageux, plantes odoriférantes des talus et des éboulis de l'adret ; forêt de conifères, de hêtres et de chênes de l'envers.

Digitized by Google

Ce triple aspect de la vie de la vallée persiste jusqu'à Laveissière (950). Là avec une humidité plus grande nous sommes en pleine zone forestière.

Sur les plateaux à cause de la violence du vent l'arbre n'est plus à sa place ; il s'y atrophie, même le pin robuste n'a pas dans les bois de la Piniatelle les belles proportions qu'il revêt au Lioran. Les hauts pays découverts sont comme la haute montagne le domaine de prédilection des graminées qui forment les pacages. Lorsque le sol est argileux et humide, ce qui est fréquent, on rencontre une formation spéciale qui est la lande et la tourbière : ensemble d'un humus acide et de plantes à décomposition incomplète. Dans les prairies que l'on a pu y faire prospérer en asséchant le sol par des drainages rudimentaires, abondent les plantes d'eau renonculacées et jonquilles.

Lorsque le sable domine et que le sol est très perméable et sec se présentent avec un tout autre aspect la bruyère et la terre de bruyère, poussière rougeâtre ou rouille qui contient aussi beaucoup de matières organiques incomplètement décomposées. C'est un sol de même ordre que l'on rencontre dans les forêts de conifères sans sous-bois. L'impression que produisent ces plateaux sans arbres, où les pacages secs dominent avec des traînées rocailleuses et des tourbières, c'est une solitude farouche, une désolation infinie.

Le domaine de l'arbre est lié dans la montagne à la zone des précipitations maxima (1.000 à 1.300 m.) ; il s'étend sur les vallées humides et recouvre l'"envers". Sur le flanc des monts sa limite s'arrête 50 mètres plus tôt du côté des vents dominants.

Les arbres à feuilles caduques n'ont qu'une place secondaire.

On rencontre le chêne jusqu'à 1.200 m., le tilleul jusqu'à 1.150, le hêtre, l'érable jusqu'à 1.200 et au delà, soit groupés, soit dispersés.

Ces espèces ont habituellement un sous-bois abondant qu'elles protègent : aconit, saxifrage, violette à grandes fleurs, œillet, géranium, gentiane, orchis, sureau à grappes, chèvrefeuille...

Les essences à feuilles persistantes tiennent la place la plus grande, arrivent très haut sur les flancs de la montagne : 1.400, 1.450 m., où leur masse compacte semble avoir repoussé les autres essences.

Les conifères constituent le meilleur des forêts du pays quelle que soit leur altitude ; ils sont sans sous-bois : au dessous l'humus est trop acide et leurs fûts serrés et très longs ne laissent pas passer assez de lumière.

Digitized by Google

L'alpage succède à la forêt vers 1.400 m. avec une démarcation plus ou moins précise, très nette lorsque la forêt a été arrêtée artificiellement comme au-dessus d'Albepierre, ou au contraire avec une zone indécise lorsqu'on escalade le Plomb en partant du Lioran, où s'accrochent des arbres rabougris et des genévriers. En haut c'est la prairie en herbe drue et fine se contentant d'une période végétative de quelques mois (Juillet, Août, au Plomb). Il y a un nombre considérable d'espèces adaptées. Les racines sont longues comme celles de la gentiane, les feuilles épaisses, cutinisées ou poilues. La plante s'étale sur le sol et pour sa courte vie se pare de couleurs brillantes. Parmi les plus connues citons la gentiane, la myrtille, l'anémone pulsatile, la violette et la pensée sauvage, l'orchis globosa à la belle couleur bleue, le chrysanthème au cœur jaune et aux pétales blancs, la réglisse, la véronique, l'ancolie, la digitale pourprée qui recherche les ravins, le lycopode et le saule des lapons. BOULE note l'absence du rododendron alpestre.

C'est en somme une végétation riche et variée sur presque tous les sommets (l'Usclade et le Griou font exception). En quelques mois le cycle végétal est accompli et avec les premières neiges commence la décomposition générale qui fournira à ces hautes cimes l'engrais pour la saison prochaine.

Cet aperçu des différents éléments naturels révèle un ensemble de conditions peu favorables à la vie humaine. Le milieu impose à l'homme une vie précaire et rude, une mise en valeur difficile. Le bois et surtout l'herbe sont presque partout les ressources seules capables de s'adapter convenablement au pays. Si la culture pénètre très loin, c'est au prix d'efforts inouïs et aléatoires, mais indispensables dans un passé encore peu éloigné où les communications précaires obligeaient les habitants à se pourvoir sur place du plus grand nombre possible d'objets de première nécessité.

E. ABRAHAM.

(à suivre).

Digitized by Google

L'Affermage des revenus domaniaux du duc de Berry en Auvergne

(1415)

Quand Jean, duc de Berry, frère du roi Charles V, reçut l'Auvergne en apanage, il eut à sa disposition de nombreuses propriétés qu'il s'occupa de mettre en valeur. L'exploitation des domaines, en effet, conserve encore, aux XIVe et XVe siècles, une place très importante dans les finances du roi et des seigneurs féodaux, bien que certaines recettes extraordinaires, comme les aides, commencent à donner, pour le roi et les princes apanagistes, du moins, des profits plus considérables. Nous pouvons étudier l'administration des recettes ordinaires du duc de Berry grâce à un acte du 22 juillet 1415, conservé dans le fonds français de la Bibliothèque Nationale et relatif à l'adjudication des ressources domaniales de l'Auvergne.

Deux systèmes sont possibles pour la gestion de ces ressources : l'exploitation directe et l'affermage.

L'exploitation directe est un moyen peu employé par le duc de Berry et, en cela, il ne fait qu'imiter le roi et les différents seigneurs féodaux de son temps. Dans l'acte du 22 juillet 1415, il n'est fait mention que d'un seul revenu perçu directement ; les rentes dont sont redevables au duc de Berry ceux qui ont accensé certaines terres dans ses propriétés de Nonette, recettes auxquelles il convient d'ajouter, d'après les renseignements fournis par d'autres sources (1), l'exploitation des rivières, des étangs, des forêts et des richesses minières du pays.

Toutes les autres ressources sont affermées, et, en Auvergne, l'adjudication a lieu chaque année à la Nativité de saint Jean-Baptiste. Trois officiers du duc président à cette opération : le Sénéchal d'Auvergne ou son lieutenant, le receveur-général d'Auvergne et le procureur général d'Auvergne ou son substitut, c'est-à-dire les trois agents du pouvoir local dont les attributions sont les plus importantes. Un greffier dresse procès-verbal de la séance.

Le jour de la Nativité, tous ceux qui désirent affermer une recette quelconque se présentent devant le Sénéchal, qui leur énumère tous les revenus ducaux pouvant être obtenus par adjudication, avec la mise à

(1) *Cf.* Siméon Luce : Le duc de Berry d'après des documents nouveaux. *Le Correspondant*, année 1889, tome CXIX-B, pages 275-287.)

Digitized by Google

prix de chacun d'eux. Les assistants mettent enchères sur ces prix initiaux. Quand quelqu'un a offert une somme d'argent telle que personne n'en promette sur-le-champ une plus forte, le Sénéchal allume une chandelle. Tant que la chandelle brûle, quelqu'un peut couvrir l'enchère proposée, mais, une fois cette chandelle consumée, la recette appartient au plus offrant et dernier enchérisseur. Il importe toutefois que celui-ci puisse tenir ses engagements ; dans le cas contraire, le revenu est affermé à celui qui a mis l'enchère immédiatement inférieure et le fol enchérisseur doit payer la différence. C'est le cas de Durand de la Ronde qui, ne pouvant donner les treize setiers de froment qu'il a promis, doit voir les grandes louades de Riom adjugées à Michel Dusoult et payer au Sénéchal la différence, soit un setier de froment. De plus, un acquéreur peut, devant le Sénéchal, transmettre sa charge à un autre : on voit, par exemple, le même Durand de la Ronde céder à Jean Maitre de Cournon, après l'avoir obtenue, la pêcherie du lac de Sarlièves.

Parmi les recettes ducales affermées, certaines ont un caractère purement domanial, telles les rentes en argent ou en nature que doivent au duc ceux qui ont accensé ou arrenté certaines parties de ses domaines ; les barres, c'est-à-dire les droits perçus sur ceux auxquels le duc a concédé des plants de vigne. Ce sont là des revenus fixes et invariables, qui rapportent peu, sans doute, car ils sont loués à des prix relativement modiques, — quinze et seize livres tournois, — mais qui donnent à leur adjudicataire toute sécurité.

D'autres ressources domaniales n'ont ni cette fixité, ni cette invariabilité : on peut ranger dans cette catégorie les péages et les louades. Les péages ou impôts payables par les gens passant sur certains ponts donnent des revenus différents d'une année à l'autre, car la circulation peut être plus ou moins intense. Il en est de même pour les petites et les grandes louades, c'est-à-dire les droits levés sur les marchandises, denrées et bestiaux vendus dans les foires par les forains et les étrangers ; les grandes louades pesant probablement sur les marchandises de grande valeur et le gros bétail et les petites louades sur les marchandises de moindre valeur et le petit bétail. Le produit de ces louades est plus ou moins fort suivant l'activité qui règne dans les marchés, le nombre de forains qui y viennent et la quantité d'animaux et de produits amenés par eux. Mais ces ressources, tout incertaines qu'elles soient, sont cependant plus recherchées que les premières, car elles sont payées plus cher : vingt et vingt-cinq livres tournois (1).

La pêcherie du lac de Sarlièves est, elle aussi, d'un rapport variable ; mais elle n'est certainement pas sans donner des gains appréciables, puisque les enchères ont été poussées jusqu'à cent quarante et une livres tournois. Il convient de remarquer, en passant, qu'il est assez rare de voir affermer les revenus des rivières et des étangs qui se trouvent dans les propriétés ducales, car ces ressources sont, la plupart du temps, exploitées directement et administrées par les maîtres des Eaux et Forêts.

(1) Une livre tournois vaut vingt sous tournois et un sou tournois vaut douze deniers tournois. Une livre tournois correspond à vingt francs-or de notre monnaie actuelle, un sou tournois à un franc-or et un denier tournois à 0,0833.

Digitized by Google

Certaines recettes, enfin, ont un caractère administratif et judiciaire, telles les chancelleries locales et les prévôtés ou les bailies.

L'office de chancelier d'une Sénéchaussée, d'une prévôté ou d'une bailie consiste dans la garde du sceau de cette Sénéchaussée, de cette prévôté ou de cette bailie et dans la charge d'apposer ce sceau sur tous les actes qui émanent de cette juridiction. Cette apposition de sceau ne va certainement pas sans profits, car certaines places de chancelier atteignent un prix très élevé : la fonction de chancelier de la Sénéchaussée d'Auvergne est louée 160 livres tournois, celle de la prévôté de Riom 60 livres tournois ; celle de Montferrand 35 livres tournois. D'autres sont moins recherchées, car les sommes d'argent, moyennant lesquelles elles ont été adjugées, sont plus modestes : les chancelleries de Nonette et de Langeac sont prises chacune à raison de 17 livres tournois pour l'année ; celle de Cournon moyennant 14 livres tournois et celle de Paluet pour la somme de 11 livres tournois. Mais il faut bien observer que le ressort des juridictions, dont dépendent ces chancelleries, est très limité et que, toutes proportions gardées, ces offices peuvent être considérés comme ayant une valeur assez appréciable.

Quant aux prévôtés et aux bailies, ce sont les premières circonscriptions administratives et judiciaires établies en France. L'importance des prévôts et des bailes a bien diminué depuis la création des bailliages et des sénéchaussées, mais elle reste cependant assez grande au XV^e^ siècle. On trouve en Auvergne en 1415 quatorze prévôtés : Riom, Montferrand, Nonette, Monton, la Roche-Sanadoire, Billom, Thiers, les Martres-d'Artières, Puy-Guillaume, Mons, Paluet, Brioude, Langeac et Auzon, et trois bailies : la Roche-Donnezat, Paulhaguet et Cournon. Les juridictions inférieures sont donc très nombreuses en Auvergne, surtout si on remarque que la Sénéchaussée d'Auvergne ne s'étend que sur l'actuel département du Puy-de-Dôme et l'arrondissement de Brioude, la Haute-Auvergne formant un bailliage spécial, et si on fait une comparaison avec les autres pays donnés au duc en apanage : le pays de Berry qui englobe la presque totalité des départements actuels du Cher et de l'Indre n'a que sept prévôtés (1) et le pays de Poitou qui comprend les trois départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée n'en a que dix (2).

L'Auvergne a toujours eu, d'ailleurs, beaucoup de prévôtés. On en compte déjà dix-huit en 1319 alors que l'Auvergne est sous la domination directe du roi (3) et il est à remarquer qu'en Auvergne, ce qui ne se produit dans aucun des deux pays précédemment cités, certaines de ces prévôtés sont établies dans des villes et des châtelleries qui n'ont jamais été comprises dans le domaine du Roi ou d'un prince apanagiste, telles Thiers et Brioude, qui appartiennent, la première aux comtes de Forez et la seconde au chapitre-comte du lieu. Mais les prévôtés auvergnates ont certainement une faible étendue, car le même homme peut s'en faire adjuger plusieurs. On voit, dans l'acte du 22 juillet 1415, Jamet Delaye prendre à ferme les prévôtés de Montferrand, de Monton et de la Roche-Sanadoire ; Guillaume Coctet celles de Puy-Guillaume et de Mons ;

(1) Archives départementales du Cher, C 811 et 812 passim.
(2) Archives nationales, R^1^ 217 [1-2-3] *passim* et Archives départementales de la Vienne, C 317 *passim*.
(3) *Ordonnances des Rois de France*, tome I, page 688.

Digitized by Google

Pierre Savoye celles de Paulhaguet et de Langeac. Le revenu de certaines prévôtés est si minime qu'on y joint quelquefois, comme à Puy-Guillaume, Paulhaguet et Cournon, une ressource supplémentaire : le palegrafe. Ce mot *palegrafe* doit être, à notre avis, rapproché du latin « palagium », le « palagium » ou pelage étant un impôt pesant sur les mariniers dont les bateaux restent un certain temps amarrés dans la ville (1). Ce palegrafe ne doit d'ailleurs pas beaucoup augmenter l'importance des prévôtés et des bailies en question, qui sont probablement maintenues bien plus en raison de l'argent que leur adjudication fournit au duc, qu'en raison de leur utilité au point de vue administratif.

Les prévôtés d'Auvergne sont donc toutes affermées en 1415 et, d'ailleurs, à cette époque, rares sont en France les prévôtés qui sont données en garde à un fonctionnaire. Aussi les prévôts se paient-ils sur leurs exploits et un tel système n'est pas sans inconvénient pour les justiciables, car les prévôts cherchent à tirer le plus de bénéfices possible de leur charge et multiplient les abus et les exactions. Nous n'avons pas en Auvergne, d'exemples de malhonnêteté flagrante des prévôts pour le temps pendant lequel ce pays est donné en apanage au duc de Berry ; mais, dans un autre pays qui fait également partie de cet apanage, le Poitou, nous voyons l'évêque de Luçon se plaindre, en 1409, au Parlement de Paris, d'une collusion existant entre le prévôt de Fontenay-le-Comte et les sergents du duc en cette châtellenie pour faire comparaître ses sujets devant le tribunal de la prévôté (2). Il est fort possible que les prévôts auvergnats ne vaillent pas mieux que leurs confrères poitevins, car les juristes du temps s'élèvent tous contre les attributions judiciaires des prévôts. Masuer (qui écrit sa « Practica forensis » alors que l'Auvergne est tenue en apanage par le duc de Bourbon, gendre du duc de Berry, c'est-à-dire à un moment où les mœurs administratives n'ont probablement pas beaucoup plus changé que l'administration elle-même) dit que les prévôts fermiers ne devraient pas être juges parce que, voyant avant tout dans leur office une source de profits, ils ne peuvent prononcer des sentences équitables (3).

Ainsi, les ressources domaniales du duc sont presque toutes mises en adjudication, comme celles du roi. Ce procédé a un avantage au point de vue financier : celui de procurer immédiatement de grosses sommes d'argent au trésor ducal. Mais il présente le grave tort de faire payer aux particuliers beaucoup plus que le duc ne touche. Ces défauts sont aggravés encore quand il s'agit de fonctions publiques dont les détenteurs, souvent peu instruits et peu honnêtes, rendent très mal la justice. Néanmoins, les fermes sont si profitables à la trésorerie que ce moyen, étendu déjà, aux XIVe et XVe siècles, à la perception des vingtièmes, sera généralisé plus tard, en Auvergne comme dans le reste de la France, pour la levée de toutes les impositions indirectes, et restera en vigueur jusqu'à la Révolution.

René LACOUR,
Archiviste-Paléographe.

(1) *Cf.* Du Cange au mot « palagium ».
(2) Archives nationales, X[1] C 98 *A*, n° 62.
(3) Titre VI, « *de judicibus* » : « Isti praepositi firmarii, ad quos spectat justitie commodum et periculum, non deberent exercere suam jurisdictionem, quae quidem justitia merito dicitur venalis et perniciosa ».

Digitized by Google

1415, 22 juillet. — **Adjudication des prévôtés, bailies, cens, rentes et autres recettes appartenant au duc de Berry en la Sénéchaussée d'Auvergne faite par le lieutenant du Sénéchal d'Auvergne, en présence du receveur general d'Auvergne et du substitut du procureur général** *(Bibliothèque nationale, m.ss. français 26.040, n° 4.954).*

C'est le bail des chastellenies, prevostaiges, cens, rentes et autres devoirs appartenans a Monseigneur le Duc de Berry et d'Auvergne à cause de sa duchié d'Auvergne baillees en ferme par ung an commençant à la Nativité Saint Jehan Baptiste (1) mil cccc et quinze et fenissant à l'autre semblable feste après ensuivant mil cccc et seize extroussees à la chandelle amortissant et deppuis les aucunes ont esté tiercees et ont esté extroussees lesdictes fermes aux personnes cy-dessoubz nommées comme aux plus offrans et derniers encherissans par nous Pierre Evrart (2), licencié en loys, conseiller dudit Monseigneur le Duc, et lieutenant de noble homme Pons seigneur de Langhac et de Brassac, seneschal d'Auvergne (3), presens à ce honnorable homme Jehan Avin, receveur general d'Auvergne pour ledit seigneur (4), et Jehan Seillat, sustitut du procureur general dudit Monseigneur le Duc audit païx, le XXII^e^ jour de juillet l'an mil cccc et quinze.

Les rentes de Nonette (5) : Neant, car il y a receveur particullier pour mondit seigneur. Pour ce yci..... Neant

La barre du Breuilh (6) extroussee a Anthoine Ahout dit Rauquart, de Riom, à ..... XVI livres tournois

Les petites laydes de Riom extroussees à Pierre Simeon, sergent demorant a Riom, à..... XXV livres tournois

Les rentes d'Auzon (7) en argent extroussees a Johan du Real à..... XV livres tournois

Les rentes d'Auzon en blé extroussees audit du Real à..... CVI sextiers

---

(1) La Nativité de saint Jean-Baptiste est fêtée le 24 septembre.

(2) Ce Pierre Evrart est peut-être le Erart qu'on voit signalé comme secrétaire du duc dans divers actes de 1398 à 1411 : Archives nationales, K. 1.482 n° 14, J. 188 A n° 66 et Archives du Cher, Sainte Chapelle, passim.

(3) Pons II de Langeac, Sénéchal d'Auvergne de 1395 à 1417.

(4) Jean Avin était déjà receveur d'Auvergne en 1414 (Archives du Cher, Sainte Chapelle, 14).

(5) Nonette, commune du Puy-de-Dôme en l'arrondissement d'Issoire et en le canton de Saint-Germain-Lembron. La châtellenie de Nonette avait été donnée à Thomas de la Marche par le dauphin Charles en 1358 pendant la captivité de Jean-le-Bon. En 1360, Jean-le-Bon révoqua cette donation pour céder Nonette au duc de Berry. Alors Thomas de la Marche se révolta et fit à tout le pays d'Auvergne une guerre de partisans. Il dut mourir en 1362. Dans la suite, le duc s'occupa beaucoup de Nonette et y eut un important château.

(6) Le Breuil, dans le département du Puy-de-Dôme en le canton de Saint-Germain-Lembron et en l'arrondissement d'Issoire.

(7) Auzon, chef-lieu de canton du département de la Haute-Loire en l'arrondissement de Brioude.

Digitized by Google

L'esmolument du seel de la court de la Seneschaucee d'Auvergne extroussé à Antoine Ahout dit Rouquart à ..... VIII.XX livres tournois

Les rentes d'Auzon en cire extroussees audit du Real à..... XV livres tournois

La pescherie du lac de Serlieuve (1) extroussee à Durant de la Ronde, et emprès ledit Durant a transporté ladicte ferme à Jehan Maistre de Cornom pour ledit prix de VII.XX.I livres tournois, pour ce ..... VII.XX.I livres tournois

Le peage de Palluel (2) extroussé à Perron Bardellain de Saint Poursein à ..... XX livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Riom extroussé à Durant de Bouzet, de Riom, à..... LX livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Montferrant extroussé à Pierre Bienvestit, de Montferrant, et à Jehan Amblart à..... XXXV livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Cornom (3) extroussé à Antoine Ahout dit Rauquart à .... XIIII livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Nonnete extroussé à Durand de la Ronde à ..... XVII livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Paluel extroussé à Colas Danglars à ..... XI livres tournois

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Bellegarde (4) : Neant car Monseigneur l'a donné à Jehan Leaume (5), comme il appert par lettres, et n'a point esté mise en ferme. Pour ce..... Neant

L'esmolument du seel de la Chancellerie de Langhac (6) extroussee a Guillaume de Combret ..... XVII livres tournois

La prevosté de Riom extroussee à Jehan de Bellaigue de Riom à..... IIII.XX.VI livres tournois

La prevosté de Montferrant extroussee à Jamet Delaye de Riom... XL livres tournois

La prevosté de Monton (7) extroussee audit Delaye à..... XIIII livres tournois

---

(1) Le lac de Sarlièvе se trouve dans le département du Puy-de-Dôme, communes de Cournon, Aubière et Pérignat-lès-Sarlièvе, arrondissement de Clermont-Ferrand. Le duc de Berry l'avait acquis de Guillaume Flotte, chevalier, seigneur de Revel, le 25 mai 1389 (Archives nationales, J. 274, nº 23).

(2) Paluet, Allier, commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

(3) Cournon, commune du Puy-de-Dôme en le canton de Pont-du-Château et l'arrondissement de Clermont-Ferrand.

(4) Bellegarde, Creuze, arrondissement d'Aubusson.

(5) Jean Seaume est signalé comme receveur des aides en Auvergne en 1404 (*Cf.* Boudet. *Les Baillis de la Haute-Auvergne*).

(6) Langeac, chef-lieu de canton de la Haute-Loire en l'arrondissement de Brioude.

(7) Monton, dans le département du Puy-de-Dôme, commune de Veyre, canton de Veyre-Monton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

La prevosté de la Rouche Senadoyre (1) extroussee audit Jamet Delaye..... C sols tournois

La bailhie de la Rouche de Donnezat (2) inclus le Palegraffe extroussee à Hugue Guy de Riom ..... X livres tournois

La prevosté de Builhom (3) extroussee a Benoit Belaigue de Builhom à..... XIX livres tournois

La prevosté de Tihernt (4) extroussee a Maron de Riom, puis fust transportée à Guillaume de Montchoseon ..... XIX livres tournois

La prevosté des Martres d'Astiere (5) extroussee a Durant Sirvant dit Bonnevault..... XX livres tournois

La prevosté de Puiguillaume (6) inclus le palegraffe extroussee a Guillaume Coctet ..... VIII livres tournois

La prevosté de Mons (7) inclus le palegraffe extroussee audit Coctet..... XVIII livres tournois

La prevosté de Paluel extroussee à Durant Boysson de Riom inclus le palegraffe..... XVI livres tournois

La prevosté de Brivades (8) extroussee à Jehan Deydier..... VII livres tournois

La bailhie de Polhaguet (9) extroussee à Pierre Savoye inclus le palegraffe..... XXX sols tournois

La prevosté de Langhac extroussee audit Pierre Caroye..... X livres tournois

La bailhie de Cornom extroussee a Guillaume Rouset de Cornom inclus le palegraffe..... IIII livres IIII sols tournois

La prevosté d'Auzon extroussee a Jehan Perier, de Baussat..... X livres X sols tournois

---

(1) Le lieu de la Roche-Sanadoire se trouve en le département du Puy-de-Dôme près de la Bourboule, canton de Rochefort-Montagne et arrondissement de Clermont-Ferrand.

(2) La Roche-Blanche, Puy-de-Dôme, arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Veyre-Monton.

(3) Bulhon, Puy-de-Dôme, arrondissement de Thiers, canton de Lezoux.

(4) Il s'agit ici de la ville de Thiers, chef-lieu d'arrondissement du Puy-de-Dôme.

(5) Les Martres-d'Artière, commune du département du Puy-de-Dôme en le canton de Pont-du-Château et l'arrondissement de Clermont-Ferrand. Cette prévôté semble avoir été créée par le duc de Berry, car elle n'est pas mentionnée dans l'Ordonnance de 1319 (*Cf.* Mazure. *L'Auvergne au XIVe siècle*, page 242 ; et Rivière. *Institutions Historiques de l'Auvergne*, tome I, page 500).

(6) Puy-Guillaume, commune du Puy-de-Dôme en l'arrondissement de Thiers et le canton de Châteldon. Cette prévôté semble avoir été créée, elle aussi, par le duc de Berry, car elle n'existait pas en 1319.

(7) Mons, commune du Puy-de-Dôme en le canton de Randan et l'arrondissement de Riom. Cette prévôté n'existait pas, elle non plus, en 1319.

(8) Brioude, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Loire.

(9) Paulhaguet, chef-lieu de canton de la Haute-Loire en l'arrondissement de Brioude.

Digitized by Google

La prevosté de Nonnete extroussee a Rignot Henry de Nonnete..... XX livres tournois

Les grans laydes de Riom extroussés à Michel Dusoult, bolengé de Riom ..... LXXII sextiers tous blez

Ledit Durant de la Ronde s'est mis en la folle enchere de 1 sextier froment. Pour ce..... 1 sextier froment

Somme toute : huit cens quarante cinq livres, quatorze soulz tournois ;
huit vins dix neuf sextiers de blez et quinze livres de cire.

Et en tesmoing desquelles choses dessus dictes, nous ledit Pierre Evrart, lieutenant dudit Monseigneur le Seneschal d'Auvergne, au rapport et relation de Estienne Martin, noctaire et leutenant du graffier de la court de la Seneschaucee d'Auvergne, qui nous a dit et rapporté les choses dessus dites avoir extraictes du papier dudit bailh et extrousses de la court de ladicte seneschaucee, avons seelle cest present rolle du seel de la court de ladicte seneschaucee d'Auvergne le XXIX^e^ jour d'octobre l'an mil cccc et quinze.

Estienne MARTIN.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCHANGE
FEB 11 1932

Tome 45 N° 6

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 243 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1931

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le Pays de Murat (E. ABRAHAM) 121-141
Actes de la Société des Amis de l'Université 141-143
Table des matières, Tome 45, Année 1931..... 144

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

Siège Social : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dr CANQUE.
Vice-Présidents : MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
Secrétaire Général : M. SENÈZE.
Trésorier : M. GUILLAUME.
Membres du Conseil : Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

LE PAYS DE MURAT

(Suite)

CHAPITRE II

LA MISE EN VALEUR
LES RESSOURCES AGRICOLES

La région de Murat est avant tout le domaine de l'herbe et de l'élevage ; mais le voyageur ne peut manquer d'être frappé par l'importance des champs dans maints endroits de ce haut pays. Plusieurs auteurs ont signalé ce dualisme de vie et d'occupations qui a son symbole le plus net dans ces exploitations à caractère mixte, associant un domaine pastoral de montagne à la culture proprement dite dans les vallées ou sur les plateaux au-dessous de 1200 mètres (1) ; les champs sont particulièrement étendus dans la vallée de l'Allagnon et sur le premier plateau de la rive gauche ; il y a là une dernière survivance de l'économie de la Planèze voisine.

Quelques faits géographiques expliquent la possibilité des cultures à ces hautes altitudes : les larges auges glaciaires avec leurs amas de moraines et leurs éboulis contiennent des terrains suffisamment secs et meubles pour les céréales ; sur les espaces des plateaux rabotés puis recouverts de débris, s'étendent de larges plaques où les labours superficiels sont possibles quand le drainage est convenable ; la pluviosité moindre que sur le versant W du massif et même que sur le versant nord (2) rend les prairies et pacages moins envahissants. Un fait humain surtout doit entrer en ligne de compte : le manque de voies de communications dans le passé, la peur des disettes de

(1) Ce caractère est bien mis en relief notamment par : Ardouin Dumazet : Voyage en France : Haut Quercy, Haute Auvergne ; Vidal Lablache : Tableau géographique de la France, pages 291 et suiv.

(2) Les vallées orientées au nord, avec Riom-ès-Montagnes pour métropole, sont presque uniquement absorbées par l'élevage.

Digitized by Google

grains et des farines, la nécessité de « faire venir » le plus possible des denrées nécessaires à la vie. Les paysans de partout ont cette mentalité, cette phobie du porte-monnaie à ouvrir ; ici cette routine se fait sagesse et prudence.

1° Importance et localisation des champs dans le passé et le présent.

Quelques statistiques vont permettre de fixer dès l'abord les idées sur l'importance qu'il convient d'attribuer aux champs. Voici d'abord pour le passé la situation telle qu'elle apparaît vers 1800 :

Dans l'arrondissement de Murat les terres labourables occupent 20 % du total contre 55 % à l'herbe (prés et pacages). Dès cette époque la prédominance de l'herbe est ainsi acquise pour l'ensemble : si nous en déduisons les communes des cantons de Condat et d'Allanche situées hors de la région étudiée, il reste encore 25 % à la terre contre 50 % à l'herbe ; 1 hectare de champs pour 2 hectares d'herbe. Il est vrai que dans le détail il n'en va pas tout à fait de même ; il est facile de distinguer deux zones sans vouloir d'ailleurs leur assigner de séparation catégorique. La partie la plus basse du sud (9 communes avec 12.500 hectares) donne la proportion suivante :

Terres labourables.....	46 % (1)
Herbe.....	39 %

Là, le champs est réellement maître mais dans un ensemble qui n'est guère que le 1/4 du total.

La montagne proprement dite (15 communes du nord avec 37.000 hectares) accuse une proportion nettement différente :

Terres labourables.....	14 %
Herbe.....	65 %

Il existe bien ainsi deux types de pays : l'un où la culture est l'occupation essentielle ; l'autre où elle est insignifiante. Ce dernier sera plus spécialement étudié au chapitre suivant avec l'élevage.

Les zones à cultures sont les plateaux jusqu'à 1200 mètres (2), ceux du sud-est qui dominent le bassin de Neussargues. Les communes par lesquelles se fait le contact avec le haut pays ont encore un pourcentage de champs très fort :

Chavagnac	19 %
Chastel	22 %

(1) Pourcentage dans l'ensemble du département du Cantal { cultures 30 / herbe.. 60

(2) Altitudes de quelques villages agricoles importants : Mons, 1000 m. ; Chavagnac, 1095 m. ; Auxillac, 1108 m.

Digitized by Google

La répartition et l'évolution des terres dans les 9 communes de la région à cultures importantes

		Neussargues		Celles		la Chapelle		Murat		Laveissenet		Chalinargues		Chavagnac		Virargues		Chastel		Pourcentage moyen
		Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup	%	
Terres labourables	1800..	763	52	1234	67	512	56	250	37	373	35	1484	52	310	19	519	48	305	28	46
	1900..	750	51	1200	65	500	55	120	18	370	35	1480	52	300	19	500	46	305	28	44
	1925..	720	51	1000	60	490	54	110	16	350	33	1470	52	280	17	450	41	500	37	42
Prés	1800..	153	14	287	16	168	18	210	34	198	18	400	15	245	15	232	21	256	18	16
	1900..	368	28	300	17	180	19	280	50	210	19	400	15	250	15	240	22	256	18	18
	1925..	398	29	320	18	200	20	360	58	210	19	467	17	260	16	250	23	400	28	20
Pâtures	1800..	143	10	190	10	157	17	115	16	283	25	308	12	787	45	143	11	758	54	23
	1900..	48	4	180	9	157	17	115	16	270	24	310	12	780	45	143	10	750	54	23
	1925..	60	4	180	9	157	17	115	16	270	24	313	12	780	45	130	9	575	42	21
Terres vaines...	1800..	77	5	1		25		9		200		—		—		151		19		
	1900..	45	3	1		25		8		200		—		—		151		19		
	1925..	45	3	1		25		8		180		—		—		151		14		

Digitized by Google

La répartition des terres et son évolution dans 12 communes de la Montagne et de la partie Nord

		Laveissière		Albepierre		Dienne		Segur		Le Claux		Cheylade		Marchastel		St-Bonnet		St-Saturnin		Luzarde		Landeyrat		Allanche		Pourcentage moyen
		Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	Sup.	%	
Terres	1800..	342	10	290	9	235	15	—	—	247	9	600	10	536	23	5	1	663	28	380	30	20	2	1200	28	14
	1900..	350	11	280		420	9	550	14	240		400		510	21	5		230	7	360	28	16	2	1000	25	13
	1925..	235	6	200	5	420	9	500	13	210		200	6	510	21	5		147	5	135	14	12	1	460	12	9
Prés	1800..	428	12	750	21	1152	25			525	19			460	20	289	17	674	18	200	18	380	26	600	14	22
	1900..	810	22	750		1230	26	700	20	550				520	21	300		1020	28	227	20	400	28	640	15	26
	1925..	705	21	720	20	1230	26	800	21	660				540	23	350		1060	29	360	28	420	30	1020	26	28
Pâtures	1800..	1443	41	1700	50	2450	51	--		896	32			897	40	1198	75	2200	56	540	42	700	54	400	9	43
	1900..	1830	48			2700	55	1200	33	890				810	36	1190		2200	60	590	44	700		400	9	45
	1925..	1250	36	1700	50	2700	55	1200	33	890				810	36	1300		2200	60	590	44	700		1520	38	47
Terres vaines	1800..	67		100		1770				348				20		110		143	5	15		50		400		
	1900..	5				212		500						50				183	6	15		50		400		
	1925..	5		100		222		500						30				183	6	15		50		160		

Digitized by Google

Dans la vallée la décroissance est plus rapide : les champs ont leur aire d'extension la plus importante dans les bassins à confluences et à forte accumulation de moraines. Avec le rétrécissement de l'auge en amont, le fond marécageux, les flancs très abrupts, il reste peu de place au champ :

Neussargues.....	altitude 800 m.	57 % (1)
La Chapelle d'Allagnon .	— 860 —	56 %
Murat.....	— 900 —	36 %
La Veissière	— 900 à 1000 m.,	de 20 à 6 %

Les autres vallées plus arrosées que celle de l'Allagnon accusent une décroissance encore plus rapide :

Vallée de la Santoire :

St-Saturnin.	alt. 900	20 %
Segur	— 1000	15 %
Dienne.....	— 1050	15 %
Lavigerie...	— 1100	2 %

Vallée de la Rue de Cheylade :

Marchastel.	alt. 800	23 %
Cheylade ..	— 900	20 %
Le Claux ..	— 1100	9 %

Les rapports d'intendants et autres documents recueillis par Esquer (2) montrent l'importance des champs cultivés, avant 1789. Le manque de voies de communications qui obligeait les gens à se pourvoir en tout y est fréquemment consigné. Ces enquêteurs notaient d'ailleurs très souvent ce que ces cultures avaient de peu rémunérateur, d'aléatoire, surtout par rapport aux plaines plus favorisées ; brouillards fréquents, excès d'humidité et dangers d'inondation, sols trop rocailleux où pendant les années de sécheresse les céréales sont « brûlées » ; les rendements étaient plus faibles que dans le reste de la France.

Le mémoire de Lefèvre d'Ormesson (3) signale pour l'élection de Saint-Flour la production abondante de seigle et autres céréales pauvres, des cultures abondantes dans la vallée de l'Allagnon jusqu'en amont de Murat. Il n'y a ni froment ni vigne, le chanvre est en quantité assez faible ; les fruits ne sont abondants que jusqu'à Molompise et deviennent rares à partir de Moissac. Le seigle, l'avoine et le sarrazin figurent toujours à la place d'honneur : 2/3 des terres labourables pour le seigle, 1/3 pour l'avoine et l'orge, 1/3 pour le sarrazin et les autres produits. Telle est l'utilisation courante des champs avec l'assolement quinquennal suivant :

1	2	3	4	5
seigle	jachère	seigle	sarrazin ou autre	jachère

(1) Aucune de ces communes n'étant strictement limitée à la vallée, il a fallu procéder à une évaluation d'après les statistiques communales.

(2) Esquer : La Haute Auvergne à la fin de l'Ancien Régime. Paris 1911, p. 48-50.

(3) Rapport fourni en 1697 pour l'instruction du duc de Bourgogne.

Digitized by Google

Les terres les meilleures en bonne année produisent 4 setiers pour 1 (2 paient les frais — 1 setier est le bénéfice). En année médiocre même dans les coins favorisés la culture donne des bénéfices insignifiants ; elle a le seul intérêt d'éviter la famine. En s'élevant à partir de Murat ou d'Allanche le champ ne suffit plus à nourrir la population (Murat " ramasse " du grain pour 8 mois seulement). En bas au contraire il y en a plus qu'il n'en faut : Neussargues, Joursac, St-Anastasie, Chalinargues sont des fournisseurs. Murat et Allanche ont d'importants marchés où la montagne vient se ravitailler.

L'ensemble du pays trouve déjà l'essentiel de ses ressources dans la pratique de l'élevage. Au 18e siècle (1) les cultures sont signalées notoirement insuffisantes dans toute cette zone où maintenant l'élevage est presque exclusif : A Lugarde, Sauvat signale les bons pacages (à 2 l.-10 sols la setérée), à Marchastel les grasses prairies. Le plateau de Vernols n'a que peu de terres mais d'immenses pacages. Dans la partie N., les vallées seraient fertiles, d'immenses étendues au sol pierreux conviennent au seigle, au blé noir, à l'avoine mais la richesse des herbages y est déjà mentionnée. De nos jours ils y deviendront exclusifs. Les vallées de la Rue, de la Santoire, surtout à Ségur frappaient par la douceur de leur climat, par comparaison il est vrai avec les hauts plateaux qui les dominent. Là où depuis 1900 il n'y a que des prés il y avait encore en 1780 de bonnes terres à seigle ; le grain devait y avoir une place honorable. Par contre les marchés de Riom, Murat, Allanche ont déjà le fromage parmi leur principales transactions. Pour le pays de Murat et d'Anterroche on signale le voisinage des montagnes du Limon comme stimulant aux pratiques pastorales, et les gens de Haute-Auvergne jugés paresseux se " soutiennent mieux que ceux de Limagne grâce au commerce du bétail. " Celà vaut " l'aisance " aux gens du plateau de Vernols. Par suite des gelées et des longs enneigements le pré est moins aléatoire et les bestiaux d'Allanche qui pratiquent l'" estive " sont réputés parmi les plus beaux et les meilleurs. St-Anastasie achète des bestiaux supplémentaires pour consommer en hiver un léger excédent de foin. Il y a bien un aléa cependant, c'est le manque de sécurité par suite d'une mortalité très forte. Dès l'ancien Régime le caractère de la vie économique est ainsi fixé : la culture n'est qu'une nécessité imposée par l'absence de relations ; elle est malgré tout florissante dans quelques rares communes privilégiées.

Voyons maintenant quelle évolution s'est dessinée depuis 100 ans. Dans le pays où l'herbe était déjà maîtresse vers 1800, elle a achevé

(1) Rapports des intendants du 18e siècle analysés par Esquer : la Haute Auvergne à la fin de l'ancien Régime, in 8, Paris, 1911, articles Murat. Lugarde Segur.

Digitized by Google

sa conquête pour faire disparaître le champ qui tombe de 14 à 9 % pour l'ensemble des 15 communes ; dans quelques unes il n'occupe plus que de 1 à 5 % du total. Dans les 9 communes du bas pays il y a aussi une diminution mais beaucoup moins brutale ; en plus d'un siècle le champ n'est descendu que de 46 à 42 %. Dans les coins les plus bas et les plus propices il y a même équilibre et parfois augmentation. Les vallées sont les lieux où l'invasion de l'herbe est la plus marquée :

Murat	le champ passe de		36 à 17 %.
Laveissière	—	—	10 à 6 %.
Cheylade.....	—	—	20 à 5 %.

Il y a donc bien un territoire de plus en plus resserré où les cultures arrivent à se maintenir : le bassin de Neussargues étendu jusqu'en aval de Murat, le plateau de Chalinargues. C'est de ce premier compartiment qu'il sera surtout question dans ce chapitre. Dans cette étroite zone le paysan demeure uniquement un cultivateur sans rapports permanents avec la montagne. Mais on est trop près des régions pastorales pour ne pas en ressentir l'influence. Très vite apparait le type mixte d'exploitation ayant champs et pacages d'été (1). C'est elle qui a stimulé l'invasion de l'herbage, l'orientation de plus en plus intense vers le bétail, la ferme ne visant plus qu'à assurer l'hivernage d'un cheptel toujours plus nombreux. Suivant un peu son exemple le cultivateur sans devenir un véritable éleveur se préoccupe moins de ses récoltes que de l'augmentation de son cheptel pour produire plus de lait et de veaux.

2° Les Cultures.

Le voyageur qui pénètre dans l'auge de l'Allagnon par le bassin de Neussargues et de là remonte jusqu'à Murat, ou escalade les plateaux jusqu'à Chalinargues et Chavagnac est frappé par l'étendue des terres de labour, grises au printemps, jaunes en été et en automne, par le nombre des meules de paille qui après les battages se dressent dans les enclos, près des granges. Tout celà est une surprise dans ce haut pays après que l'on a franchi les gorges sauvages de l'Allagnon, en amont de Massiac, alors qu'assez près au couchant se dessine une ligne de montagnes imposantes. C'est un peu l'aspect de la Limagne que l'on trouve ici, mais une Limagne minuscule à qui il manque cette profusion d'arbres fruitiers qui en fait l'opulence traditionnelle, et celà dans un enchassement sévère. Il s'y est déve-

(1) Au cœur de la zone agricole seuls les grands domaines pratiquent l'estive (Ex. Le Cheylat dans le bassin de Neussargues).

Digitized by Google

loppé un genre de vie très spécial : nous sommes dans un monde de véritables paysans, qui il est vrai subissent de plus en plus l'influence des éleveurs du haut pays, à qui l'élevage a apporté une belle aisance quelquefois la fortune.

En outre par suite de l'isolement, loin des exemples et des méthodes des grandes plaines spécialisées, il est assez naturel que la culture conserve son cachet d'archaïsme, ses pratiques rudimentaires, le paysan n'a guère conscience d'une spécialisation possible des terres ; pour lui les meilleures qui doivent convenir à tous les produits sont les plus rapprochées, les plus faciles d'accès et par conséquent les seules où l'on peut apporter un peu de fumier. En application de cette loi élémentaire la mise en valeur du sol par l'homme et le cachet que celui-ci lui imprime se révèlent assez différents selon la topographie des lieux : il y a un paysage cultural de vallée, un autre sensiblement différent sur les plateaux.

Dans le bassin de Neussargues qui revêt l'ampleur d'une petite plaine, l'herbe est localisée dans les fonds humides au bord de la rivière, le champ sur les moraines, le pacage sur les pentes éloignées. Pénétrons plus au cœur du massif là où les auges deviennent plus étroites ; la répartition dans la commune d'Albepierre (1) est typique : avec les deux vallées profondes que dominent des crêtes de 1.200 m. Les deux ruisseaux le Lagnon et le Benet sont presque sans pente, sur leurs bords immédiats les terres trop marécageuses sont abandonnées de longue date à la prairie à ajoncs que l'on s'efforce d'assainir par drainage. A quelques centaines de mètres, à droite et à gauche, sont les champs et les villages. A l'aval, lorsque commence la gorge de raccordement le ruisseau s'entoure d'arbres et de broussailles tandis que les champs arrivent jusqu'à l'extrémité du gradin de confluence qui est la partie la mieux drainée ; sur les versants de l'auge la pente est trop forte, la terre arable manque, les éboulis sont encombrés de rocailles ; c'est le domaine du pacage très maigre. Aucune ferme n'a réussi à s'y accrocher, faute de place, car il n'y a ni échancrure ni replat marqués. Sur les crêtes à 1.200 m. et plus, les champs sont rares, le vent y est trop violent ; c'est encore la lande et la forêt que l'on a réussi à propager au 19e siècle. En amont, les prairies ont eté poussées le plus possible, mais à cause de l'altitude elles sont beaucoup plus médiocres. Au dessus de la zone des forêts, commence la zone des "montagnes" (2). Ainsi dans ces deux petites vallées les champs et les prés sont nettement localisés dans le fond des auges : il en est ainsi pour la partie supérieure de la Rue et de la Santoire. Il y a un peu plus d'extension et de variété dans les vallées plus importantes sur la moyenne Allagnon par exemple ; les flancs de l'auge sont moins

(1) Voir le croquis page suivante.
(2) Le mot étant employé avec son sens courant le pâturage d'été.

Digitized by Google

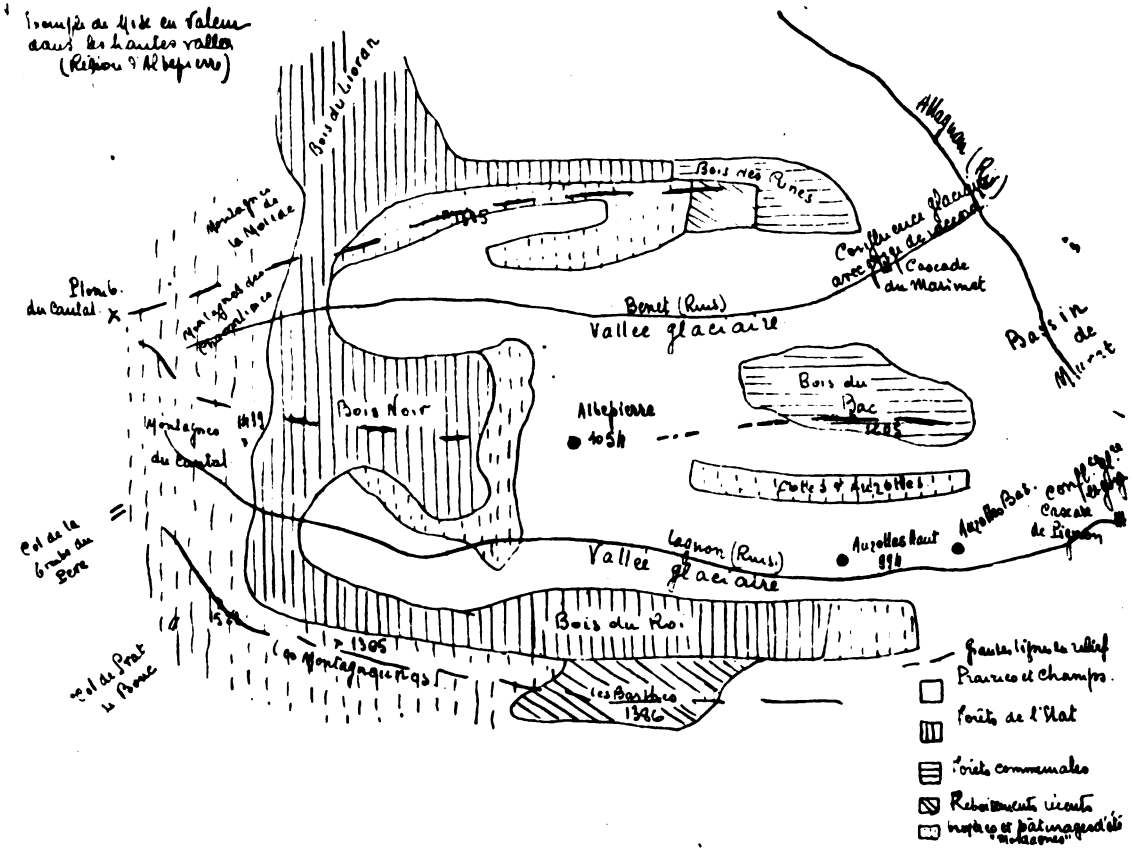

Digitized by Google

abrupts, présentent des replats, des échancrures, les crêtes qui dominent sont moins élevées ; la prairie occupe toute la vallée, le champ s'étend sur les flancs accessibles ; là des exploitations ont pu s'installer ; fermes en général isolées lorsqu'il y a de simples replats, réunion de fermes ou hameaux lorsqu'une échancrure plus large laisse plus d'espace et qu'en arrière l'extension est possible sur le plateau (1).

Sur les plateaux eux-mêmes, la culture est possible en principe jusqu'à 1.200 et 1.500 m. La répartition des champs est surtout en fonction des groupements humains. La population vit groupée en hameaux qui recherchent les abris, les points d'eau, la proximité des voies de communication. Les bonnes terres sont rares et limitées à quelques taches parmi des chaos de rochers et des espaces rocailleux. L'effort de l'homme a visé à tirer parti des terres les plus voisines, les autres sont abandonnées aux terrains de parcours.

Les meilleures terres sont ainsi les mieux épierrées, les plus régulièrement fumées et de préférence celles qui sont orientées vers le soleil. Ce sont les " Champs ", les " Chassagnes " ; la composition chimique ne les prédisposait pas toujours à cette faveur car ce sont souvent des sables et des produits de désagrégation du granit. Les mauvaises terres sont les " Cravels " pierreuses et sans consistance où abondent souvent des débris basaltiques. Les fonds de cuvette d'où l'eau s'écoule difficilement sont abandonnés aux prairies marécageuses et aux tourbières, alors que les amas trachytiques et basaltiques en saillie, dégagés progressivement des produits de décomposition superficielle sont les côtes arides ou occupées par de maigres pacages communaux (2).

Si l'antique usage de la jachère est à peu près généralement abandonné, les lois de de l'assolement sont conçues de façon très simple ; il en sera donné quelques exemples. Les progrès les plus remarquables datent de la guerre : constitution de syndicats, pratique des amendements et engrais chimiques (chaux, acide phosphorique....) quelques wagons de superphosphates sont arrivés dans le pays depuis 1920, introduction de quelques machines vers lesquelles il a bien fallu se tourner pour remédier un peu à la crise de main-d'œuvre qui commence de se faire sentir.

Toutes ces initiatives manquent d'envergure, bien qu'elles soient très méritoires dans les conditions et dans le milieu où elles sont

(1) Exemples : Fermes isolées qui suivent le haut de l'Adret entre Murat et Laveissière ; hameaux du Chaumeil, de Fortunies, de Nozière (sur les échancrures de la vallée de la Rue.

(2) Des exemples de cette répartition sont très fréquents sur les communes de Chalinargues et de Chastel. (Ex. précis autour du village d'Auxillac.)

Digitized by Google

faites. Le paysan craint les frais, l'élevage le tente.... Il est probable que l'évolution en cours conduira à une conquête à peu près totale du pays par la prairie plutôt qu'à un véritable perfectionnement de la culture dont les moyens sont très limités. Avec la culture et ses produits, même dans les lieux les plus favorisés on a l'impression d'une vie en train de disparaître malgré quelques convulsions.

Les céréales sont ici comme dans la plupart des régions françaises le centre du cycle cultural. Le paysan du bas pays devait de concert avec celui de la Planèze voisine fournir le pain nécessaire à la montagne. Ce besoin du pain explique le fort pourcentage que l'on trouvait en céréales dans le Cantal malgré son altitude ; 18 % contre 29 % à la moyenne générale de la France en 1850. Les 9 communes du groupement caractérisé furent et sont encore vendeuses de grains ; la régression moderne des céréales porte surtout sur le haut pays. Dans le bas pays il n'est pas rare de rencontrer des augmentations par rapport aux surfaces d'il y a 40 ans sans que la superficie des terres labourables ait augmenté ; c'est dû simplement à la disparition des jachères qui immobilisaient 1/3 du sol.

Le froment n'est guère à citer que pour mémoire ; il n'est pas dans son milieu ; hivers trop longs, gelées tardives, terres trop délavées et dépourvues de chaux, inconnu dans le passé, il réalise quelques progrès à partir de 1900, grâce à l'introduction des espèces canadiennes rustiques. On lui réserve les meilleures terres comme les " Fromentales " de Neussargues où il arrive à donner des rendements moyens de 10 à 20 hectol. à l'hectare. Des exploitations moins favorisées s'acharnent à en produire quelques chars pour le mélanger au seigle et rendre le pain meilleur ; on effectue aussi le semis mélangé, mi-froment, mi-seigle, mélange rustique et très productif qui eut parfois des faveurs locales aussi vives qu'éphémères. Mais tout celà ne compte guère dans l'ensemble de l'économie. Le cantalien est un mangeur de pain bis, de pain de seigle (1). Ce n'est pas d'ailleurs un signe de pauvreté, ainsi que le mangeur de pain de froment des plaines est tenté de le croire, mais une simple conséquence de la nature.

La céréale maîtresse du pays est le seigle ; le passé n'en connaît pas d'autre pour les hommes, aussi est-il appelé le " blé " (2). Même les communes élevées où la production en grain est insuffisante,

(1) Voici par exemple un essai de statistique dressé par de Parieu sur la consommation du froment dans quelques départements : Gers, 3 hectol. 07, Haute-Loire, 0,21, Cantal, 0,18.

(2) Vers 1870 encore il n'y avait pas d'autre grain sur les marchés d'Allanche et de Murat, des hameaux éloignés on y portait 4 sacs à dos de cheval, le prix moyen était 39 fr. le setier.

Digitized by Google

L'évolution des cultures depuis 1900 dans la partie Nord

	Dienne			Cheylade			Allanche			Segur			Laudeyrat			Lugarde			St-Saturnin		
	1900	1910	1926	1900	1910	1926	1900	1910	1926	1900	1910	1926	1900	1910	1926	1900	1910	1925	1900	1910	1925
Froment	1	1	1	6	3	2	20	20	15	5	10	10	2	1	—	8	4	4	10	30	6
Seigle	20	14	20	48	28	26	600	610	150	150	140	100	5	5	4	160	160	40	300	200	35
Orge	10	4	2	3	1	2	100	110	20	10	10	10	1	1	1	2	2	1	10	10	4
Avoine	20	25	—	18	14	15	140	150	170	20	30	20	3	3	2	100	80	15	200	100	45
Méteil	—	—	—	—	—	—	20	20	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pommes de terre	15	15	20	15	20	20	125	120	100	50	60	50	4	5	5	60	50	45	40	40	50
Betteraves	1	1	1	1	1	1	5	3	5	2	2	2	—	—	—	1	1	1	10	20	30
Lentilles et pois	5	4	4	—	—	—	10	15	10	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	20	20
Trèfle	2	—	—	2	2	2	15	10	5	—	—	—	—	—	—	5	5	5	—	20	2
Luzerne	—	—	—	3	3	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	3	—	—	—
Navette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—
Raves	—	—	—	1	1	1	—	—	2	1	1	1	—	—	—	1	1	1	—	—	—
Jachères	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	80	80	80	—	—	—	—	—	—

Dressé d'après les statistiques communales.

Digitized by Google

L'évolution des cultures depuis 1900 dans la partie S. et S. E.

	La Chapelle			Murat			Chalinargues			Chastel			Laveissière			Albepierre		
	1900	1910	1925	1900	1910	1925	1900	1910	1925	1900	1910	1925	1900	1910	925	1900	1910	1925
Froment	—	2	2	—	2	2	20	9	31	1	5	1	10	13	8	—	—	1
Seigle	120	110	60	80	60	30	240	320	135	200	200	200	50	43	35	150	100	80
Orge	33	33	30	20	10	10	100	60	44	30	30	20	8	10	22	20	15	20
Avoine	18	20	31	30	20	15	106	94	55	60	72	80	20	25	26	10	30	40
Méteil	—	—	1	—	—	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pommes de terre	14	14	16	20	30	25	80	64	16	10	12	8	30	30	44	30	30	40
Betteraves	—	1	3	—	—	—	1	1	1	—	—	—	2	2	2	—	—	—
Lentilles	11	15	15	—	—	—	40	28	80	30	35	35	—	—	—	1	1	1
Trèfle	16	20	35	1	1	1	40	20	27	10	11	15	40	40	9	5	10	15
Luzerne	13	30	70	2	1	2	40	70	115	10	19	27	3	3	3	2	7	20
Navettes	—	—	—	—	—	—	12	8	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Raves	—	—	—	—	—	—	20	20	15	—	—	—	—	—	—	1	2	2

Dressé d'après les statistiques communales.

Digitized by Google

L'évolution des cultures dans le bassin de Neussargues depuis 1880

(Communes de Neussargues et de Celles)

	1882	1892	1900	1910	1925	1926
Jachères	300	300	—	—	—	—
Froment	16	12	11	13	38	25
Seigle	170	174	180	108	50	52
Méteil	—	—	—	82	66	45
Orge	30	33	104	56	54	66
Avoine	34	34	15	25	56	54
Total des céréales	250	253	310	284	264	242
Pommes de terre	12	14	30	45	60	50
Trèfle	16	25	30	14	10	11
Luzerne	5	10	10	55	72	88
Lentilles et pois	2	5	10	20	34	35
Betteraves	—	—	1	1	1	1
	35					

Mentions exceptionnelles : maïs, sainfoin, œillette.

Dressé d'après les statistiques communales.

Digitized by Google

de tradition n'achetaient que du seigle. L'acheteur le faisait moudre ; dans la plupart des vallées il y a des moulins encore debout, parfois en ruines qui n'ont maintenant plus de raison d'être ; chaque maison faisait son pain ; il y a dans tout village un four banal presque toujours abandonné maintenant. Le seigle est plus pauvre que le froment en matière azotée (1) mais il est plus rustique, résiste mieux au froid et à besoin de moins de chaleur pour la maturation. En principe on peut le rencontrer au delà de 1.200 m., son aire de culture intense ne dépasse guère 1.100, elle concorde à peu près avec celle de l'emploi de la batteuse mécanique (2). Dans l'économie passée 1/3 des terres labourables lui était en moyenne consacré. Vers 1914 encore, la récolte d'un cultivateur moyen de la haute commune d'Albepierre était composée ainsi :

Seigle.....	30 chars	—	Avoine.....	7 chars
Orge.....	2 chars	—	Petits pois	3 chars

On demandait au seigle de pourvoir à l'alimentation des hommes et d'assurer une légère exploitation, les déchets assuraient en outre une partie de l'alimentation de la volaille. Les rendements sont bons malgré le climat et surtout le vent du nord qui balaie la neige des plateaux :

Si ce n'était le vent du nord
Les bouviers auraient l'aiguillon d'or.

Pendant les longs mois d'hiver une épaisse couche de neige est en effet le manteau bienfaisant :

La neige au « blé » est bénéfice
Comme aux vieillards la pelisse.

On lui consacre les bonnes terres, les " fromentales " elles-mêmes, les terres de choix des " chenevières " disparues, des " chassagnes " et des " couderts ". Par contre on n'améliore guère les espèces, les tentatives de sélections sont rares ; la préférence demeure au seigle du pays ou de Planèze avec quelques essais isolés de seigle des Flandres.

Son long règne semble d'ailleurs fortement compromis. Le recul perceptible depuis 1914 est particulièrement apparent au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude. Il a ainsi perdu la moitié du terrain à Albepierre ; on s'y suffisait en pain en 1910, de nos jours il y a un déficit de moitié. Ceux qui en vendaient de petite quantité

(1) Froment, 14,80 % ; Sarrasin, 13,10 % ; Seigle, 11,80 %.
(2) Voir carte.

Digitized by Google

n'en vendent plus, la vente est difficile sur le marché extérieur, le seigle n'étant pas compris dans la liste des grains utilisés à titre de succédanés pour les farines panifiables. Les associations et les pouvoirs locaux se préoccupent activement de faire rapporter ces mesures récentes. Sur le marché local lui-même le froment lui fait une forte concurrence car les paysans ont souvent perdu l'habitude de " faire moudre " et de faire leur pain. A Dienne sur 4 moulins qui fonctionnaient en 1880, un seul est maintenant en service. Et encore le seigle doit-il à des faits accessoires de ne pas s'effacer davantage : beaucoup de paysans préfèrent avoir un peu de grain sous la main pour en acheter le moins possible et parer à toute éventualité ; il y a des hameaux si éloignés des bourgs, avec des chemins si impraticables en hiver, pour lesquels faire son pain demeure une nécessité ; il y a au cœur des montagnes des pentes trop sèches pour la prairie et enfin la paille est indispensable pour réparer les toits de chaume et pour la litière des animaux ; à la rigueur on achètera du foin bottelé mécaniquement, certaines années de sécheresse parce que l'augmentation du prix du fromage qui s'en suit semble une compensation largement suffisante, le paysan ne se résoudra pas à acheter de la paille. Le besoin de paille est dans le pays le principal facteur du maintien d'un minimum de céréales. Telle est la situation dans l'ensemble : le détail révèle bien des anomalies ; au gros hameau d'Auxillac un fermier vend encore annuellement 250 balles de seigle avec une légère tendance à diminuer alors que d'autres exploitations voisines en achètent. Dans certaines hautes communes il y a 50 ans il était encore un élément important ; on a peine à croire maintenant en traversant des communes comme le Claux et Cheylade qu'il y eut là des grains à vendre, que Ségur se suffisait vers 1860. Les vieillards se souviennent de cet état de choses. Et voici quelle situation on y rencontre depuis 1920 ; les moyennes exploitations — les plus nombreuses — ont 20 vaches et pour toute récolte 10 chars de seigle, 4 chars d'orge et d'avoine ! beaucoup ont moins encore.

En général ce que le seigle perd, la prairie à faucher le gagne, mais elle n'est pas la seule concurrente. D'autres céréales ont eu dans la période moderne une faveur croissante ; l'orge et l'avoine, produits rustiques, l'avoine surtout qui ne souffre pas des printemps et des étés pluvieux. On les sème aussi en opérant d'avance le mélange qui donne des rendements remarquables et plus sûrs. Autour d'Allanche où le seigle fut florissant il y a quelques vingt ans l'orge et l'avoine ont nettement pris le meilleur. Ces nouvelles venues ont l'avantage de s'adapter à la vogue croissante de l'élevage ; la paille est consommée en hiver par les bovins, le grain grossièrement écrasé

Digitized by Google

est très apprécié pour l'engraissement des porcs, au besoin on peut en donner aux vaches après la naissance des veaux pour stimuler la lactation ; s'il y a un supplément il se vend plus facilement que le seigle. Avec les prairies artificielles l'orge et l'avoine apparaissent ainsi comme l'utilisation idéale des terrains trop secs où l'herbe serait de mauvaise venue.

Le sarrazin est une célébrité cantalienne peu importante dans la région de Murat ; c'est une culture très hasardeuse, pouvant rendre par bonne année du 30 pour 1. Il constitue un appoint pour la nourriture des volailles, et beaucoup de ménages conservent la tradition des " bourrioles ", sortes de crêpes que l'on trouve même sur les marchés des villes. Les étendues occupées croissent en allant vers le nord. Dans la vallée de la Rue, à Rastoul, chacun en récolte plusieurs chars ; on le rentre en octobre et ensuite on fait la " corvée " : 5 ou 6 hommes se réunissent pour battre avec une machine à bras, le battage dure ainsi deux jours dans les maisons moyennes. Mais le sarrazin est encore plus important au nord sur l'Artense et à l'ouest de la vallée de Cheylade. Pour les " montagnards " muratais les gens de ce pays sont réputés " mangeurs de blé noir " avec une nuance de mépris.

On peut voir enfin sur les bords de l'Allagnon, autour de Neussargues, quelques champs de maïs, les petits cultivateurs le sèment afin d'avoir en août un supplément de " vert " pour les vaches laitières. Ce n'est là une curiosité peu à sa place, la betterave fourragère peu répandue encore, ferait mieux.

En somme avec les céréales nous trouvons bien un symbole de la vie du pays. Dans le passé on s'acharne à les cultiver pour subvenir à l'alimentation de l'homme et des animaux, dans le présent, elles sont surtout appréciées comme appoint de l'élevage. Le peu de journées de batteuse, cet instrument indispensable des pays à blé, en fait foi.

L'examen des autres plantes cultivées donne lieu à des remarques analogues ; survivance des traditions, archaïsme des procédés, orientation vers celles qui peuvent aider à la nourriture du cheptel. Mais alors que les céréales donnent lieu à la délimitation précise des deux zones, celles-ci moins exigeantes sont plus généralement répandues ; elles occupent la plus grande partie des superficies labourables de l'ensemble.

La première est la pomme de terre à cause de sa rusticité et de son utilité. La montagne elle-même cherche à s'en assurer une production suffisante. On augmente l'étendue pour compenser la médiocrité des rendements et n'avoir pas à acheter. Au village de la

Digitized by Google

Sagnette elle occupe toutes les terres cultivées sauf quelques coins réservés à l'avoine. Malgré les ravages du mildiou, grâce à l'amélioration des espèces, à l'introduction de bonnes variétés étrangères (1), à la pratique de la fumure il y a progrès en qualité alors que la quantité a doublé depuis 1850 (2). Les rendements sont très variables selon les années, de 3 à 10 pour 1, la moyenne s'établissant autour de 4. Les hameaux élevés n'arrivent pas à se suffire sauf pendant les années d'exceptionnelle abondance. Murat en reçoit chaque année une vingtaine de wagons destinés aux hautes populations rurales et à la consommation certaine. Albepierre ne satisfait qu'aux 2/3 de ses besoins. A Dienne, Lavigerie, le déficit est encore plus manifeste.

La betterave fourragère n'a fait encore qu'une timide apparition, il lui faut de bons fonds, du fumier en abondance et beaucoup de sarclages en été, autant de choses difficiles à obtenir ici. Importante dans les vallées et surtout dans le bassin de Neussargues (en 1900 elle y était encore presque inconnue) on l'apprécie comme stimulant à la lactation ; elle est rare à Murat, inconnue plus haut et elle y serait moins utile puisque la grande production de lait a lieu en été au moment où les vaches sont à la montagne. Elle demeure l'auxiliaire précieux des petites exploitations où la production en lait n'est pas réglée avec les saisons.

L'extension des fourrages artificiels est récente aussi ; ils sont maintenant très en faveur. De Parieu signale leur insignifiance en 1850 alors qu'ils étaient déjà fort répandus ailleurs, mais depuis 1880 il n'est pas rare de constater des augmentations dans le rapport de 1 à 5. Le trèfle eut son temps de succès, on lui préfère actuellement la luzerne plus vivace, susceptible de se contenter de terres sèches et médiocres, de servir aussi de point de départ facile à la transformation en prairies naturelles par quelques simples semis supplémentaires de graminées, possibles au moyen de légers hersages.

Avec les pois et les lentilles nous avons au contraire des cultures de tradition auxquelles la guerre et l'augmentation considérable des prix ont valu des années brillantes. Leurs lieux de prédilection sont les monticules morainiques, les traînées sablonneuses et caillouteuses, terres légères qui ne " graissent jamais ". Elles ont pris une partie de la place laissée libre par l'abandon des jachères et pour beaucoup de cultivateurs les lentilles sont depuis 1916 l'élément le plus important des ventes : 40 sacs pour une exploitation moyenne du bas pays.

(1) Institut de Beauvais, Andréa et espèces diverses abatardies.
(2) Dans le bassin de Neussargues la superficie semble avoir quadruplé.

Digitized by Google

Plus haut on préfère les pois nains des champs qui sont de vente assez facile et entrent pour une part importante dans l'alimentation des hommes et des animaux.

Il y eut autrefois du chanvre en assez grande abondance ; chaque maison suffisait à ses besoins ; toute agglomération importante avait ses tisserands. Murat centre local du tissage avait en eux l'élément essentiel de sa population ouvrière. Depuis 1880 cette culture a disparu, mais le terme de " chenevière " désigne encore les terres de choix.

Pour donner un tableau précis des considérations précédentes, voici à titre d'exemple comment s'équilibrent les ressources d'une bonne exploitation, de ce que nous appelons le bas pays pour bien marquer la distinction d'avec les zones d'élevage.

Superficie : environ 50 à 60 ha.

1° Animaux		**2° Récoltes**
2 paires de bœufs.		3 chars de froment.
20 vaches, dont	6 pour le travail	40 chars de seigle.
	10 laitières	15 chars d'orge et avoine.
	4 jeunes	soit 1 jour de batteuse
		80 doubles pour vente.
		80 doubles de lentilles et pois.
		(dont 40 pour la vente).
		15 tombereaux de pom. de terre
		1 tombereau de betteraves.

et voici à titre de comparaison ce que sont les ressources des fermes de la Planèze, en général beaucoup plus étendues :

Giralta	**La Chevade**
Superficie : 150 ha.	Superficie : 200 ha.
42 bêtes à cornes	60 bêtes à cornes
5 jours de batteuse	5 jours de batteuse
	(dont 30 chars de lentilles)
	40 tombereaux de pom. de terre

La différence s'avère encore plus catégorique avec une grosse exploitation de montagne : Ex. Ferme Gibert à Fortunies.

Superficie : 250 ha. avec " montagne "
150 bêtes à cornes
1 jour de batteuse (2 il y a 10 ans, une diminution est possible d'ici peu)
30 chars de pois et lentilles.
40 tombereaux de pommes de terre.

Digitized by Google

Sans grande importance pour l'économie du pays les arbres et les jardins sont à mentionner à titre de curiosités et aussi parce qu'ils symbolisent l'opiniâtreté avec laquelle les gens du pays s'acharnent à faire produire au sol tout ce qui est indispensable à une vie assez rudimentaire.

Tout ici leur est défavorable ; le climat rude aux printemps tardifs, les gelées dangereuses jusqu'en juillet, l'absence de marché d'absorption important, et enfin le voisinage du petit centre horticole de Massiac dont la production pourrait largement suffire aux besoins modestes de la montagne. Aussi ces cultures sont réduites au strict minimum et fournissent les produits les plus robustes et les plus indispensables. Le châtaignier, cet arbre des pays granitiques est absolument inconnu et le noyer s'arrête au bassin de Neussargues déjà signalé comme zone limite de la pénétration des influences méditerranéennes. Assez abondant autour du village de Laval, le bien nommé, il a été victime des destructions de la guerre et considérablement réduit ; on le voit bien encore escalader les premières pentes jusqu'à Chalinargues, pénétrer dans la vallée jusqu'à Murat, mais ce ne sont plus alors que des sujets d'exception, assez mal adaptés et qui se satisfont tant bien que mal de quelques emplacements bien abrités des vents du N. et du N. E. La vigne est tout à fait disparue depuis le bourg de Molonpize en pleine gorge de l'Allagnon. Les autres arbres fruitiers moins sensibles aux gelées de mai sont abondants ; Neussargues a ses vergers dans les prairies bien placées, avec des espèces de choix qui donnent lieu à un trafic à signaler. Jusqu'à 1.100 m. on rencontre encore des pommiers, des poiriers, mais la greffe n'est pas d'usage très courant et les bonnes espèces elles-mêmes sont tardives et la qualité souffre généralement en général des conditions défavorables de la maturation. Fait plus bizarre, on ignore à peu près le cidre dont on arriverait cependant à s'approvisionner. Cette boisson pénètre très lentement dans la pratique courante, mais peut-être l'exemple de deux cidreries installées à Neussargues par d'anciens émigrants revenus de Normandie lui donnera-t-il quelque impulsion. Centre privilégié, le bassin de Neussargues connait encore l'abricotier, le cerisier greffé ; quand au cerisier sauvage donnant les " guignes " âcres il pullule partout jusqu'à 1.200 m. et à Albepierre on peut savourer ses fruits aux premiers jours d'octobre !

Il y a ainsi, moins une impossibilité absolue d'avoir des fruits convenables qu'un manque d'initiative, faute surtout des exemples. Les petits marchés locaux pourraient être ravitaillés en partie sur place mais on n'entrevoit pas une concurrence possible avec les vergers de Massiac qui n'ont pas à redouter ces désastreuses chutes de neige en mai, alors que les arbres sont en fleurs.

Digitized by Google

La situation des jardins donne lieu à des remarques analogues. Chaque maison a le sien, il en existe même à côté des burons. Sauf à Neussargues où l'on vend quelques fraises il faut se contenter de produits vulgaires : haricots, navets, carottes, pois rustiques, choux... Les villages élevés font à défaut d'autres denrées d'amples provisions de choux et de raves auxquels ils consacrent des champs entiers. Pour les légumes plus fins et les primeurs le pays est tributaire de Massiac et du midi. Les campagnards eux-mêmes achètent aux marchands de la ville et à partir de Mai il n'est pas rare de voir des fruitiers ambulants sur les routes les plus reculées.

En somme des quelques remarques précédentes sur des produits de luxe se dégage une double conclusion : ils contribuent à distinguer un bas pays où ils trouvent encore des conditions supportables, d'un haut pays qui leur est nettement hostile. Leur stagnation malgré l'amélioration générale des conditions de la vie et l'afflux des touristes témoigne de l'évolution économique générale ; le pays se désintéresse des produits pour lesquels il est peu favorisé et entre résolument dans la voie de la spécialisation.

E. ABRAHAM.

(A suivre)

Actes de la Société des Amis de l'Université

Séance du 4 novembre. — La séance est ouverte sous la présidence de M. le Dr CANQUE, qui, au nom des " Amis de l'Université ", adresse à M. le Recteur LIRONDELLE ses félicitations pour le brillant avancement dont il vient d'être l'objet. Le Président souhaite la bienvenue à M. SORRE, le nouveau Recteur de l'Académie de Clermont-Fd.

DÉCOUVERTE DE CASES EN PIERRES SÈCHES A VOINGT

M. DESFORGES, l'infatigable chercheur, fait part à l'Assemblée de la découverte, dans la région de Giat, sur les bords d'une voie Gallo-Romaine, d'une Cité des premiers âges. Le sol est jonché de débris, de poterie surtout. MM. DESFORGES et CHARBONNEAU ont notamment remarqué un aqueduc avec tuiles à rebord, des sortes de cippes. Quant à la cité, elle est caractérisée par une multitude de cases en pierres sèches comme celles que l'on trouva à Chastreix, à Villars.

M. Maurice BUSSET établit un rapprochement entre la découverte de M. DESFORGES et celle des cités en pierres sèches servant à l'estivage dans le Haut-Atlas au Maroc. N'y a-t-il pas déjà apparentement entre l'art primitif berbère et l'art primitif auvergnat ?

Digitized by Google

M. le Dr CANY nous parle des trous ou " tras ", parfois groupés au nombre de 1.000 à 2.500, dans la région des Monts Dore et qui seraient les emplacements de villes ou de refuges pendant les guerres ou invasions.

M. le Dr BALME signale des habitations plus évoluées que les cases en pierres sèches. Du côté de Langeac, à Crouzat on trouve un type de cases dominées par des coupoles.

M. BUSSET indique un amas de cases dans un bois de châtaigner au dessus de Nohanent.

En conclusion sont adoptées les résolutions suivantes :

1°. — Des sorties seront organisées ayant pour objet des visites aux 2 cités du Lac Servières et à celle du Chazalon (3 kilomètres de Pontgibaud) ;

2°. — Une Commission, groupée autour de M. DESFORGES et comprenant MM. Dr BALME, Dr CANY, Maurice BUSSET, IMBERDIS, DOUSSE, FOURNIER, cherchera à établir un répertoire d'ensemble des documents préhistoriques et historiques de notre région, sorte d'inventaire de ce qui a été publié et de ce qui est connu, tout au moins signalé.

M. ROUCHON, instituteur à Fernoël, nous écrit à ce propos :

Mon attention s'est portée tout spécialement sur la communication qui a été faite " de la découverte de cases en pierres sèches à Voingt ". Ai-je besoin de dire que l'ancien historiographe d'Auvergne, Ambroise TARDIEU d'Herment, avait fait fouiller vers 1885 (travaux publiés) l'endroit où les " cases " ont été trouvées, et cru découvrir l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine de Beauclair détruite par les Barbares au troisième ou au quatrième siècle.

La voie gallo-romaine de Clermont à Limoges passait près de Beauclair et entrait, quelques kilomètres plus loin, dans l'actuelle commune de Fernoel ou, par endroits, le " Chemin de César " est très bien conservé.

Il a été trouvé, en différents points, dans ces champs appartenant à des agriculteurs de Fernoel, des " urnes en granit qui paraissent remonter à l'époque de la " grande paix romaine ".

COMMUNICATION DE M. ARBOS, Professeur à la Faculté des Lettres

Evolution agricole d'une région du Massif Central Français (Ségalas et Châtaignerale) d'après le récent travail de M. MEYNIER.

La région étudiée, comprise entre la Cère et le Tarn, les Monts du Cantal d'Aubrac et le Quercy, région de sols pauvres, des Ségalas (pays du seigle par opposition avec les Causses ou Fromentals) a évolué depuis 150 ans dans des conditions telles que cette évolution pose des problèmes généraux.

Digitized by Google

La fin du XVIII[e] siècle est caractérisée par le développement de la culture de la pomme de terre, qui apporte un élément de sécurité.

Au cours du XIX[e] siècle, une première période est marquée par l'évolution vers les cultures fourragères et une amélioration de l'élevage du bétail.

Mais c'est la période de 1830 à nos jours, qui de beaucoup voit les transformations les plus importantes.

Les amendements calcaires, l'emploi des engrais chimiques ont fait de ce pays pauvre, un pays riche où le froment a chassé le seigle et où l'évolution vers l'élevage a continué : le champ remplaçant la lande, le bocage avec ses pâturages remplaçant la forêt.

Les causes de ces transformatiens sont multiples. Il faut citer les *Sociétés d'Agriculture* qui, dès la fin du 18[e] siècle, traduisent une sorte d'engouement des choses agricoles - les Sociétés scientifiques - les Associations agricoles, Syndicats - Mutuelles - Coopératives, dont le rôle a été particulièrement important.

Mais, et c'est là que ces cas particuliers posent des problèmes d'ordre général, le rôle essentiel paraît être celui des moyens de transport modernes. Le long des voies ferrées : RODEZ, AURILLAC, DECAZEVILLE, les jachères disparaissent en premier lieu. La culture du blé, celle de la pomme de terre y doublent de 1900 à 1928.

Mieux, le rapport entre le tracé des voies ferrées et les densités de population, est instructif. La dépopulation est, au maximum, dans les Ségalas, du Sud ou du Nord, où les moyens de transports sont précaires. La population s'est accrue, au contraire, dans les régions les mieux desservies.

Au moins dans ce cas précis la dépopulation ne dépend pas du chemin de fer qui empêche même l'émigration.

Et l'on peut regretter que là, comme ailleurs, les voies ferrées n'aient pas été construites avec le souci de l'intérêt local. On n'aurait pas dû se préoccuper d'avoir des lignes courtes et avec le minimum de travaux d'art, mais simplement de leur influence heureuse sur la vie et l'évolution agricoles.

Le Secrétaire : SÉNÈZE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Tome 45 — Année 1931

La Nécropole de la Maison-Blanche (Emile DESFORGES, Pierre Fr. FOURNIER) 1-19
A propos de Pascal (Marc DOUSSE) 20-21
Opinions de voyageurs visitant l'Auvergne au XIXe siècle (P. C.) 22-23
Actes de la Société des Amis de l'Université 24
Utilisation de la Rivière d'Allier en Bourbonnais (E. MAUVE) ... 25-42
L'Emigration temporaire en Auvergne (M. ARBOS) 43-44
Note sur un Missel Auvergnat (Georges PAUL) 45-46
Actes de la Société des Amis de l'Université 47-48
« Crotas » ou Fossé ? (F. IMBERDIS) 49-51
A propos des excavations du Plateau Central (H. DU RANQUET) . 52
Le temps en Auvergne (Lucien GACHON) 53-58
Vue sur l'Allemagne contemporaine 59-62
Les anciens cours de l'Allier et de ses affluents (G. GARDE) 63-65
Carnet de voyage de Washington Irving (E. DESFORGES) 66-69
Actes de la Société des Amis de l'Université 70-72
Le pays de Murat (E. ABRAHAM) 73-81
L'école rurale de jeunes filles (M. BEC) 82-92
Littérature régionale (P. WALTZ) 93-95
Actes de la Société des Amis de l'Université 95-96
Appel aux Amis de l'Université 97
La Terre noire de la Limagne (Lucien GACHON) 98-99
Le Pays de Murat (E. ABRAHAM) 100-112
L'affermage des revenus domaniaux du Duc de Berry en Auvergne (René LACOUR) 113-120
Le Pays de Murat (E. ABRAHAM) 121-141
Actes de la Société des Amis de l'Université 141-143
Table des matières, Tome 45, Année 1931 144

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YD 11051

893813

DC 611
A94R4
v.42-45

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google